République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉES MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts

- **Commissions Centrales**
  Central Tenders Boards
- **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
  Bids Analysis Sub-Committees Cat 1
- **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
  Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence **http://armp.cm**, et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TELECOMMUNICATION	01	SOCIAL	06	INFRASTRUCTURE	12
SANTE PUBLIQUE	03	ADMINISTRATION	06	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	04
RURAL	09	ENERGIE	01	GOUVERNANCE PUBLIQUE	03

N° 1810
22 Mai 2019
22 May 2019
5:46 PM/17H:46

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	005/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 Lire
	Titre/objet	AVISD'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°005/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 DU 07/05/2019 POUR LES TRAVAUXDE REHABILITATION DES EDIFICES ADMINISTRATIFS DE LA DELEGATIONREGIONALE DE L'EDUCATIONDE BASE DU NORD A GAROUA(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-05-2019
2	**Reference**	01/ONIT/NC/NCITB/2019 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 01/ONIT/NC/NCITB/2019 OF 10TH MAY 2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT GS CHAMKFUNG IN NKOR COUNCIL AREA, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-06-2019
3	**Reference**	002/ONIT/CDENO/CITB/2019 Lire
	Titre/objet	TENDER NOTICE " OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N° 002/ONIT/CDENO/CITB/2019 OF 16/05/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF FIVE CATTLE DRINKING WATER POINTS IN SOME LOCALITIES OF THE NORTH WEST REGION
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	05-06-2019
4	**Reference**	02/ONIT/NC/NCITB/2019 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°02/ONIT/NC/NCITB/2019 OF 10/05/2019 FOR THE CONSTRUCTION AND EQUIPPING OF GNS EGAI IN NKOR COUNCIL AREA, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-06-2019
5	**Reference**	03/ONIT/NC/NCITB/2019 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 03/ONIT/NC/NCITB/2019 OF 10/05/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF TWELVE (12) CLOSED UP MARKET SHEDS AT LASSIN MARKET IN NKOR COUNCIL AREA, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-06-2019
6	**Reference**	04/ONIT/NC/NCITB/2019 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 04/ONIT/NC/NCITB/2019 OF10/05/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF CONSTRUCTION OF TEN (10) CLOSED UP MARKET SHEDS AT BAMTI MARKET IN NKOR COUNCIL AREA, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	21-05-2019

#		RESUME DES CONSULTATIONS
7	**Reference**	05/ONIT/NC/NCITB/2019 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 05/ONIT/NC/NCITB/2019 OF 13/05/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A CATCHMENT, STORAGE TANK AND PROVISION OF 10 STAND TAPS AT EBANYA-NKOR IN NKOR COUNCIL AREA, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-06-2019
8	**Reference**	06/ONIT/NC/NCITB/2019 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 06/ONIT/NC/NCITB/2019 OF 13/05/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A PERMANENT BRIDGE ON NCHINI-NKOR ROAD ,NKOR COUNCIL AREA IN NKOR COUNCIL AREA, BUI DIVISION,NORTH WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	05-06-2019
9	**Reference**	006/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2019 DU 22 MAI 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2019 DU 22 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOCS DE 2 SALLES DE CLASSES AVEC BUREAU DU DIRECTEUR EN MATERIAUX LOCAUX A LA SAR/SM BONEPEA -ARRONDISSEMENT DE YABASSI-DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	12-06-2019
10	**Reference**	07/ONIT/NC/NCITB/2019 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°07/ONIT/NC/NCITB/2019 OF 13/05/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A SLAUGHTER HOUSE WITH AN OVER HEAD RAIL IN NKOR COUNCIL AREA, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-06-2019
11	**Reference**	003/ONIT/CDENO/ITB/2019 Lire
	Titre/objet	TENDER NOTICE TENDER FILE FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 003/ONIT/CDENO/ITB/2019 OF 1 6 THE CONSTRUCTION OF TWO BLOCKS OF BREEDER HOUSES A T BALI MEAT SCHEME IN BALI SUB DIVISION, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-06-2019
12	**Reference**	001/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/BEC/20I9 Lire
	Titre/objet	N°001/AONO/MINEPIA/CDEN/DA/AO/CIPM/BEC/20I9 DU 14 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITÉ DE STOCKAGE DES GRAINS DE COTON ET DES DRECHES AVEC CASE DE GARDIENNAGE À MAROUA ET LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC PERMANENT DE VACCINATION A USAGE MULTIPLE A LAHORE VINA POUR LE COMPTE DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (C.D.E.N), EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE LA CDEN, EXERCICE 2019 IMPUTATIONS BUDGETAIRES ; 'UNITÉ DE STOCKAGE 9406 02 7S ISS7221 OO PARC PERMANENT DE VACCINATION 2019 407 02 73 13 87 221010
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	07-06-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
13	**Reference**	008 /AONO/ Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008 /AONO/ DU 06 MAI 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS DES CARREFOURS ET PLACES DE LA VILLE DE FOUMBAN.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	10-06-2019
14	**Reference**	004/AONO/SG/CIPM/CEBWA/2/DU 07/05/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/SG/CIPM/C.EBWA2 /DU 07 MAI 2019 POUR LA REALIS TION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MEKOK 1 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA II
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	30-05-2019
15	**Reference**	N°00000007/AONR/MINEE/PAEPYS/CSPM/19 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00000007/AONR/MINEE/PAEPYS/CSPM/19DU 21 MAI 2019 LANCE APRES APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°000003/AMI/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO/18 DU 03 AOÛT 2018POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES EN VUE DE LA RÉALISATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE DÉPLACEMENT DES TOMBES SITUÉES DANS L'EMPRISE DE LA CONDUITE DE TRANSPORT D'EAU DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ ET SES ENVIRONS À PARTIR DU FLEUVE SANAGA.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	25-06-2019
16	**Reference**	N° 013/AONO/MINSEP/CIPM/2019 DU 03 MAI 2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 013/AONO/MINSEP/CIPM/2019 DU 03 MAI 2019RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT PRINCIPAL DU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	24-05-2019
17	**Reference**	012/AONO/CIPM/SONARA/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2019 DU 15/05/2019 POUR LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS CHAUDRONNES DANS LES UNITES DE LA SONARA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	14-06-2019
18	**Reference**	013/AONO/CIPM/SONARA/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2019 DU 15/05/2019 POUR LA MAINTENANCE DES CITES RESIDENTIELLES, DES BATIMENTS ET DES INSTALLATIONS ANNEXES DE LA SONARA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	14-06-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
19	**Reference**	03/AONO/JO5/CDPM-MAF/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/JO5/CDPM-MAF/2019 DU 21 MAI 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU CETIC DE NKONGOA, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	10-06-2019
20	**Reference**	02/AONO/JO5/SP/CDPM-MAF/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/AONO/JO5/SP/CDPM-MAF/2019 DU 13 MAI 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET UNE SALLE SPECIALISEE, AU LYCEE DE NKOLNDA, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-06-2019
21	**Reference**	0002/AONO/PC/DG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°.0002/AONO/PC/DG/CIPM/2019 DU 21 MAI EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'EQUIPEMENT ET AU COUPLAGE DE DEUX GROUPES ELECTROGENES AU PALAIS DES CONGRES
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	10-06-2019
22	**Reference**	N°018/AONO/MINSANTE/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°018/AONO/MINSANTE/CIPM/2019POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET KITS DE DIALYSE DANS LES CENTRES REGIONAUX D'HEMODIALYSE D'EBOLOWA ET DE MAROUAFINANCEMENT : SUBVENTION DE L'ETAT AU TITRE DE L'EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	19-06-2019
23	**Reference**	011/AONO/FEICOM/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 22 MAI 2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE MONTAGE ET D'EDITION DU RAPPORT ANNUEL 2018 DU FEICOM, AU TITRE DE L'EXERCICE 2019 FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM-EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	20-06-2019
24	**Reference**	N°017/AONO/MINSANTE/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°017/AONO/MINSANTE/CIPM/2019POUR LA FOURNITURE DES KITS DE DIALYSE ET LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE DIALYSE DANS LES CENTRES REGIONAUX D'HEMODIALYSE DE BAMENDA, BERTOUA, BUEA, GAROUA ET BAFOUSSAMFINANCEMENT : SUBVENTION DE L'ETAT AU TITRE DE L'EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	19-06-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
25	**Reference**	012/AONO/FEICOM/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_012_/ AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 22 MAI 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE COMMERCIAL D'ENDENGUE DANS LA COMMUNE DE MVANGAN FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS IMPUTATION : «90-20-31 PRÉLÈVEMENT SUR LA RÉSERVE SPÉCIALE DE 4%»
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	20-06-2019
26	**Reference**	0003/AONO/PC/CIPM/ 2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°.0003/AONO/PC/CIPM/ 2019 DU 21 MAI 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ALIMENTATION EN ENERGIE SOLAIRE AU PALAIS DES CONGRES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-06-2019
27	**Reference**	N°016/AONO/MINSANTE/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°016/AONO/MINSANTE/CIPM/2019POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION/EXTENSION DE L'HÔPITAL REGIONAL DE GAROUAEN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	06-06-2019
28	**Reference**	01/AONO/J05/CDPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/AONO/J05/CDPM/2019 DU 08 MAI 2019POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PRÉFECTURE DE MFOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-05-2019
29	**Reference**	006/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 006/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2019 DU 22 MAI 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE (ÉQUIPEMENTS DE LABORATOIRE) À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS DE YAOUNDÉ
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	21-06-2019
30	**Reference**	004/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/ C-BY/SG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AAONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/ C-BY/SG/CIPM/2019 DU 16/05/2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LE VILLAGE NPANDANG DANS LA COMMUNE DE BIBEY, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	14-06-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
31	**Reference**	06/AONO/ MINDDEVEL/RCE/DHS/C-B/CDPM-HS/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 06/AONO/ MINDDEVEL/RCE/DHS/C-B/CDPM-HS/2019DU 16 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DANS LA LOCALITE DE MBELI COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	14-06-2019
32	**Reference**	002/DC/MINEPIA/CDEN/DA/AO/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINEPIA/CDEN/DA/AO/CIPM/2019 DU 14 MAI 2019 POUR LA MISE EN PLACE DE TROIS (03 CHAMPS FOURRAGERS À BOCKLÊ (LANAVET), À DOGBA ET À LAHORÉ-VINA EN TROIS (03) LOTS, POUR LE COMPTE DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN), EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE LA CDEN, EXERCICE 2019 IMPUTATIONS BUDGETAIRES ; CHAMPS FOURRAGERS À BOCKLÉ (LANAVET) 2019 406 01 731587 222801 CHAMPS FOURRAGERS À DOGBA 2019 406 01 731587 222802 CHAMPS FOURRAGERS À LAHORÉ-VINA 2019 406 01 731587 222803
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	07-06-2019
33	**Reference**	006/DC/GOUVERNEUR/CRPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°006/DC/GOUVERNEUR/CRPM/2019 DU07/05/2019D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENTS DES SERVICES DECONCENTRES EN MOBILIERS DE BUREAU(DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE DU NORD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	27-05-2019
34	**Reference**	001/AC/C/SMO/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C/SMO/CIPM/19
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-05-2019
35	**Reference**	001/DC/RE/DDK/C.KETTE/SG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/RE/DDK/C-KETTE/SG/ 2019 DU 13/05/2019 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE NEUF PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE PUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE KETTE DANS LE DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET FEICOM /COMMUNE KETTE - EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	06-06-2019
36	**Reference**	008/AONO/RE/DDK/C.KETTE/SG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/RE/DDK/C-KETTE/SG/CDPM/2019 DU 13/05/2019 POUR L'EXECUTION LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ELECTRIFICATION RURALE DE TIMANGOLO DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	06-06-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
37	**Reference**	009/AONO/RE/DDK/C.KETTE/SG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/RE/DDK/C-KETTE/CDPM/2019 DU 03/05/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE REGIONALE (RR 25) DEM- MAMA I , LONGUEUR : 30 KM DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	06-06-2019
38	**Reference**	001/DC/RG-OU/CFBAN/CIPM-AI/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/RG-OU/CFBAN/CIPM-AI/2019 POURLA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-06-2019
39	**Reference**	N°00005 /DC/MINEPIA/CMPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°00005 /DC/MINEPIA/CMPM/2019 DU 15 MAI 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION DE HUIT TONNES D'ALIMENTS POUR POISSON POUR LES UNITES PILOTES AU MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	18-06-2019
40	**Reference**	001/DC/MINAT/F.36/CDPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/MINAT/F.36/CDPM/2019 POUR L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DU NDE A BANGANGTE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	18-06-2019
41	**Reference**	005/DC/FEICOM/CIPM 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°005/DC/FEICOM/CIPM 2019 DU 22 MAI 2019 POUR L'ACQUISITION DES DISQUES DE GRANDE CAPACITÉ POUR SERVEUR ET DU MATÉRIEL DE MAINTENANCE INFORMATIQUE AU FEICOM FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM-EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	18-06-2019
42	**Reference**	001/DC/C-DZENG/CIPM-DZG/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN° 001/DC/C-DZENG/CIPM-DZG/2019 DU 21/05/2019POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE DZENG (LOT 1) ET DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KOMASSI (LOT 2) DE LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE– FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINSANTE- EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	20-06-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
43	**Reference**	01/DC/C-BDJA/SG/CIPM-AG/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC/C-BDJA/SG/CIPM-AG/2019 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL DE L'HOPITAL DE DISTRICT DE BANDJA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-06-2019
44	**Reference**	02/DC/C-BDJA/SG/CIPM-AG/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 02/DC/C-BDJA/SG/CIPM-AG/2019 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BANO DANS LE GROUPEMENT FOTOUNI COMMUNE DE BANDJA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-06-2019
45	**Reference**	002/ASMI /ASCNPD /DG/DAF/SDAF/SM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI /ASCNPD /DG/DAF/SDAF/SM/2019 DU 21 MAI 2019POUR LA SECURISATION JURIDIQUE DU SITE DE DJOUM DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT (ASCNPD)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	03-06-2019
46	**Reference**	N°0000001018/C/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0000001018/C/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO DU 21 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000006/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/19 DU 18 MARS 2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE DÉPLACEMENT DES TOMBES SITUÉES DANS L'EMPRISE DE LA CONDUITE DE TRANSPORT D'EAU DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ ET SES ENVIRONS À PARTIR DU FLEUVE SANAGA, EXERCICE 2017.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
47	**Reference**	N°00013 /C/MINEPIA/SG/DAG/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00013 /C/MINEPIA/SG/DAG/2019 DU 14 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT NO00001/AMI/MINEPIA/CPRPI/2019 DU 08 AVRIL 2019 RELATIF À LA PRÉ-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU DES GROUPEMENTS DE BET POUR LA RÉALISATION DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT À USAGE DE MAGASIN ET SALLE DE RÉUNION (PHASE I) AU MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES (MINEPIA) À YAOUNDÉ.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
48	**Reference**	N°0005/C/MINAS/CMPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0005/C/MINAS/CMPM DU _____PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'EXAMEN DES PIECES ADMINISTRATIVES ET DE L'ANALYSE DES OFFRES TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0001/AONR/CMPM/MINAS/2019 DU 05 AVRIL 2019 POUR L'ELABORATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES RELATIVES A LA RENOVATION DU CENTRE NATIONAL DE REHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPEES CARDINAL PAUL EMILE LEGER DE YAOUNDE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
49	**Reference**	N°00014 /C/MINEPIA/SG/DAG/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00014 /C/MINEPIA/SG/DAG/2019 DU 16 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00004/DC/MINEPIA/CMPM/2019 DU 01 AVRIL 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE VULGARISATION AU PROFIT DES OP.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
50	**Reference**	007/019/C/C.FBAN/SG/STA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 007/019/C/C.FBAN/SG/STA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS FAVIS D'APPEL D'OFFRESNATIONAL OUVERT N°002/AONO-PU/RG-OU/C.FBAN/CIPM-AI/2019 DU 04/02/2019 POUR L'EXECUTION DESTRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A KOUNDOUM-KOUFFEN DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
51	**Reference**	006/019/C/C.FBAN/SG/STA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 006/019/C/C.FBAN/SG/STA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRESNATIONAL OUVERT N°001/AONO-PU/RG-OU/CFBAN/CIPM-TBEC/2019 DU04/01/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJINDARE NJIPOU DANS LACOMMUNE DE FOUMBAN DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
52	**Reference**	008/019/C/C.FBAN/SG/STA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°008/019/C/C.FBAN/SG/STA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NADONAL OUVERT N°003/AONO-PU/RG-OU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2019 DU 05/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLESDE CLASSE A L'ECOLE PUBUQUE DE NJINTOUT DANS LACOMMUNE DE FOUMBAN ,DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
53	**Reference**	005/019/C/C.FBAN/SG/STA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 005/019/C/C.FBAN/SG/STA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO-PU/RG-OU/CFBAN/CIPM-TBEC/2019 DU 05/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLESDE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJIKWENMEKA DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN ; DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
54	**Reference**	004/019/C/CFBAN/SG/STA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 004/019/C/CFBAN/SG/STA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO-PU/RG-OU/CFBAN/APM-TBEC/2019 DU 05/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJISSE DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN ; DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
55	**Reference**	009/019/C/C.FBAN/SG/STA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 009/019/C/C.FBAN/SG/STA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO-PU/RG-OU/CFBAN/OPM-AI/2019 DU 05/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE FOUMBAN (UN (01) LOT)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
56	**Reference**	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°03/AOIO/SPE/CIPM DU 22 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE DE PAPIER COUCHE LWC EN FEUILLES A LA SOPECAM.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
57	**Reference**	013 /C/J09/SAEF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 013 /C/J09/SAEFPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 02 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART SUR LA ROUTE KOUNDOU-EBOLAKOUNOU-EFOGO-KOUNDESSONG-MENGUEME SSI DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MENGANG ET D'AKONOLINGA DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE 12ML DE PORTÉE SUR LA RIVIÈRE ABASSA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
58	**Reference**	014 /C/J09/SAEF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 014 /C/J09/SAEFPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 02 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART SUR LA ROUTE KOUNDOU-EBOLAKOUNOU-EFOGO-KOUNDESSONG-MENGUEME SSI DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MENGANG ET D'AKONOLINGA DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE 6ML DE PORTÉE SUR LA RIVIÈRE EVA'A
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
59	**Reference**	015 /C/J09/SAEF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 015 /C/J09/SAEFPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 02 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT D'ENDOM, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU : CES D'EYEK.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
60	**Reference**	011/C/CMBE/SG/CIPM/2019 du 15/05/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 011/C/CMBE/SG/CIPM/2019 DU 15/05/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 011/AONO/CMBE/SG/CIPM/2019 DU 28/03/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE MATERNELLE DE SASSA-MBERSI,DANS LA COMMUNE DE MBE FINANCEMENL FEICOM- EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
61	**Reference**	012/C/CMBE/SG/CIPM/2019 DU 15/05/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°012/C/CMBE/SG/CIPM/2019 DU 15/05/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°013/AONO/CMBE/SG/CIPM/2019 DU 28/03/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A L'ECOLE MATERNELLE DE SASSA-MBERSI,DANS LA COMMUNE DE MBE FINANCEMENT FEICOM- EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
62	**Reference**	013/C/CMBE/SG/CIPM/2019 DU 15/05/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°013/C/CMBE/SG/CIPM/2019 DU 15/05/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°012/AONO/CMBE/SG/CIPM/2019 DU 28/03/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PES A KARNA MANGA DANS LA COMMUNE DE MBE FINANCEMENT — FEICOM -EXERCICE 2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
63	**Reference**	010/C/CMBE/SG/CIPM/2019 DU 15/05/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°010/C/CMBE/SG/CIPM/2019 DU 15/05/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES 010/AONO/CMBE/SG/CIPM/2019 DU 28/03/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES EQUIPE D'UN BLOC LATRINE A SIX COMPARTIMENTS A L'ECOLE MATERNELLE DE SASSA MBERSI DAN LA COMMUNE DE MBE FINANCEMENT - FEICOM -EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
64	**Reference**	010/C/C.ESSE/SG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 010/C/C.ESSE/SG/CIPM/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C-ESSE/SG/CDPM DU 19/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE À LA CHEFFERIE D'EBOGO, DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
65	**Reference**	011/C/C.ESSE/SG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 011/C/C.ESSE/SG/CIPM/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C-ESSE/SG/CDPM DU 19/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE PMH À NGAT 2, EBOGO HAMEAU, ETOUTOUA, NKOL AFAMBA, DANS LA COMMUNE D'ESSE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
66	Reference	N°0000001018/C/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0000001018/C/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO DU 21 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000006/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/19 DU 18 MARS 2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE DÉPLACEMENT DES TOMBES SITUÉES DANS L'EMPRISE DE LA CONDUITE DE TRANSPORT D'EAU DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ ET SES ENVIRONS À PARTIR DU FLEUVE SANAGA, EXERCICE 2017.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
67	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 25/04/2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
68	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 25/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
69	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 25/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
70	Reference	N°0000000008/19/D/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°0000000008/19/D/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO DU 21 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000006/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/19 DU 18 MARS 2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE DÉPLACEMENT DES TOMBES SITUÉES DANS L'EMPRISE DE LA CONDUITE DE TRANSPORT D'EAU DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ ET SES ENVIRONS À PARTIR DU FLEUVE SANAGA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
71	Reference	122 /DP/J09/SAEF Lire
	Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N° 122 /DP/J09/SAEF PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
72	**Reference**	011/019//DM/C-FBAN/SG/STA Lire
	Titre/objet	DECISION N° 011/019//DM/C-FBAN/SG/STA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A KOUNDOUM-KOUFFEN DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
73	**Reference**	012/019/DM/CJBAN/SG/STA Lire
	Titre/objet	DECISION N° 012/019/DM/CFBAN/SG/STA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJINTOUT DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN DEPARTEMENT DU NOUN. REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
74	**Reference**	009/019/DM/CFBAN/SC/STA Lire
	Titre/objet	DECISION N° 009/019/DM/CFBAN/SC/STA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBUQUE DE NJIKWENMEKA DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
75	**Reference**	008/019/DM/C.FBAN/SC/STA Lire
	Titre/objet	DECISION N° 008/019/DM/C.FBAN/SC/STA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBUQUE DE NJISSE DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
76	**Reference**	010/019/DM/CFBAN/SC/STA Lire
	Titre/objet	DECISION N° 010/019/DM/CFBAN/SC/STA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJINDARE NJIPOU DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
77	**Reference**	N°00191/D/MINEPIA/SG/DAG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°00191/D/MINEPIA/SG/DAG/2019 DU 14 MAI 2019 PORTANT PRÉ-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU DES GROUPEMENTS DE BET POUR LA RÉALISATION DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT À USAGE DE MAGASIN ET SALLE DE RÉUNION (PHASE I) AU MINISTÈRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES (MINEPIA) À YAOUNDÉ.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
78	**Reference**	124 /DP/J09/SAEF Lire
	Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N°124 /DP/J09/SAEF PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
79	**Reference**	123/DP/J09/SAEF Lire
	Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N°123/DP/J09/SAEF PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
80	**Reference**	N°00205/D/MINEPIA/SG/DAG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°00205/D/MINEPIA/SG/DAG/2019 DU 16 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00004/DC/MINEPIA/CMPM/2019 DU 01 AVRIL 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE VULGARISATION AU PROFIT DES OP.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
81	**Reference**	005/DM/C.ESSE/SG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 005/DM/C.ESSE/SG/CIPM/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C-ESSE/SG/CDPM DU 19/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE À LA CHEFFERIE D'EBOGO, DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
82	**Reference**	006/DM/C.ESSE/SG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 006/DM/C.ESSE/SG/CIPM/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C-ESSE/SG/CDPM DU 19/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE PMH À NGAT 2, EBOGO HAMEAU, ETOUTOUA, NKOL AFAMBA, DANS LA COMMUNE D'ESSE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
83	**Reference**	N/A Lire
	Titre/objet	ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°07AONO/CIPM/CA BAF IIÈME/AI/2019 DU 25/04/ 2019 POUR L'EXECUTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A DOUPE - COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM IIÈME.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
84	**Reference**	OI/C.TGA/SM/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01/C.TGA/SM/2019 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CIPM/C.TGA /2019 DU 17 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONDES OUVRAGES HYDRAULIQUES DANS LA COMMUNE DE TONGA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
85	**Reference**	ADDITIF N°002 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°002AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0O4 BIS/AONO/C-MENGUEME/CDPM-NS /2019 DU 29/04/2019POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DANS LA COMMUNE DE MENGUEME (NKOLEBAE – SO'O ASSI) DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTREFINANCEMENT :BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019, MINDDEVEL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
86	**Reference**	ADDITIF RECTIFICATIF N° 05 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N° 05 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES DES MICROPROJETS COFINANCÉS PAR LE PNDP DANS LA COMMUNE DE NKOTENG. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) PUITS POSITIF EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES ECOLES, PUBLIQUES DOUA ET GROUPE 4, DANS LA COMMUNE DE NKOT.ENG, ILYEPARTEMENT, DE LA HAUTE SANAGA, RÉGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD

AVISD'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°005/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 DU 07/05/2019 POUR LES TRAVAUXDE REHABILITATION DES EDIFICES ADMINISTRATIFS DE LA DELEGATIONREGIONALE DE L'EDUCATIONDE BASE DU NORD A GAROUA(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget Investissement Public exercice 2019, le Gouverneur de la Région du Nord, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Délégation Régionale de l'Education de Base, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert **pour les travaux de réhabilitation des édifices administratifs de la Délégation Régionale de l'Education de Base du Nord à Garoua**.

2. Consistance des prestations

Les travaux sont définis conformément au devis quantitatif et estimatif du présent projet de DAO tel qu'il suit :
- Travaux préparatoires ;
- Charpente-couverture-plafond ;
- Plomberie ;
- Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **25 000 000 FCFA (Vingt-cinq millions de francs CFA).**

4. Allotissement

Les travaux sont exécutés en **un seul (01) lot.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet, qui n'ont pas abandonné au moins un marché au cours des trois dernières années et ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le
MINMAP dont l'enveloppe des offres doit contenir également la déclaration sur l'honneur y relative du soumissio

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le **budget du MINEDUB de l'exercice 2019**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures et aux jours ouvrables dans les **Services du Gouverneur de la Région du Nord ;porte 112 ;tél :222 27 19 49** dès publicaUon du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord porte 112 :tél 222 27 19 49 dès publication du présent avis, contre versement dune somme non remboursable de **50 000 FCFA (cinquante mille francs CFA), payable à la Trésorerie de Garoua.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) onginal et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir dans les Services du Gouverneur de a Région du Nord porte 112 ;tél :222 27 19 49 **au plus tard le 27/05/2019 à 13 heures, heure locale**.
Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 005/AONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 DU 07/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES EDIFICES ADMINISTRATIFS A LA DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE DU NORD A GAROUA (ENPROCEDURE D'URGENCE)
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offtes, est de **trois (03) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **cinq cent mille Francs CFA (500 000 FCFA)** établie par une banque de premier ordre ou Compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent etre produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité admimstrative (conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel dOffres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **27/05/2019 à partir de 14 heures** dans la salle de La Commission Régionale de Passation des Marches Publics du Nord.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères elimmatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la re cevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO qualification des candidats.

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

1-Absence ou non-conformité après 48 heure d'une pièce du dossier administratif;

2-Absence d'une des quatres pièces du volume financier (lettre de soumission, bordereau des prix unitaires, dévis estimatif et quantitatif ou sous-détail des prix;

3-Fausse déclaration ou pièce falsifiée;

4-Note technique inférieure à 70% des éléments positifs;

5-Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre à la fois dans le bordereau des prix unitaires, dans le dévis estimatif et quantitatif, et dans le sous-détail des prix ;

6-Avoir abandonné au moin un marché au cours des 03 dernières années et être sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

7- Absence de la caution de soumission.

Critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille dévaluation établie sur 27 critères essentiels jointe au Dossier d'Appel d'Offre et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

1. Les références de l'entreprise : 02 Oui/Non ;
2. Les moyens matériels permanents ou mobilisables : 03 Oui/Non ;
3. Les moyens humams : 10 Oui/Non;
4. La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux : 06 Oui/Non;
5. La surface financière : 02 Oui/Non ;
6. La visite de site : 01 Oui/Non ;
7. Présentation Générale de l'offre: 01 Oui/Non ;
8. Consentements aux clauses administratives et techniques : 02 Oui/Non.

Seuls les Soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu au moins 70% àl'analyse de leurs offres techniques seront éligibles pour l'analyse de leurs Offres financières, soit 19 oui sur les 27 possibles.

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre administrative et l'offre technique ont été reconnues conformes pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et dont l'offre financière évaluée est la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposes.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours a partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord.
N.B: Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

GAROUA le 7 Mai 2019

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi`i Jean

COMMUNE DE NKOR NONI

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 01/ONIT/NC/NCITB/2019 OF 10TH MAY 2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT GS CHAMKFUNG IN NKOR COUNCIL AREA, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
531519701641649222821

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Within the frame work of the 2019 Public Investment Budget (PIB), the Mayor of Nkor Council "Contracting Authority" he launches by emergency procedure an Open National Invitation to tender for the construction of a block of two (02) classrooms S Chamkfung in Nkor Council Area.

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of constructing a block of two (02) classrooms at G S Chamkfung in Nkor Council Area, Bui Division.

The works include the following:

Lot 100: Preparatory works and studies

Lot 200: Earth Works

Lot 300: Foundation,

Lot 400: Block work in elevation

Lot 500: Carpentry work

Lot 600: Metallic works

Lot 700: Electricity

Lot 800: Painting

Lot 900: Drainage works and pavement

Lot 1000: Hygiene and Environmental Protection

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of works after preliminary studies stands at **nineteen Million (19 000 000) CFA francs.**

4. Allotissement

This Invitation to tender comprises one (01) lot as follows: construction of a block of two (02) classrooms at G S Chamkfung

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and havi good experience in the domain concerned.

6. Financement

The said Works shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) of the Ministry of Basic Education for the 2019 fina year assigned to the Mayor of Nkor Council as Delegated Authorizing officers with Budget Head: 5315197016416492222821.

7. Consultation du Dossier

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender no at the Nkor council.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained at the Nkor Council, at the Service for the award of Public Contracts, Telephone N° 695 111 663 as s as this notice is published against payment of a non-refundable sum of (**35 000**) **Thirty Five Thousand FCFA**, payable a Council Treasury Nkor representing the cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01(one) original and 06(six) copies marked as such, sh reach Nkor Council, Service for the award of Public Contracts, not later than **04/06/2019** at **10.00 am local time**. It shoul labelled as follows:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER DIVISION

N° 01/ONIT/NC/NCITB/2Q19 OF 10TH MAY 2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT CHAMKFUNG IN NKOR COUNCIL AREA, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION

TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be **four (04) calendar months**, including the rainy season and other vagaries, with e from the date of notification of the administrative order of work commencement.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder should include in his administrative document, a bid bond of **380 000** (**Three Hundred and Eighty Thousand) francs** issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with COBAC conditions. Agains risk of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities of the administra document required, including the bid bond, shall imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of invitation to tender. They shall neither be older than three (03) months nor be produced before the signing of the tender notice. offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall not be accepted, especially the absence of a bid b issued by a first rate-bank, approved by the Ministry in charge of Finance, or the non-respect of the model of the tende documents, shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service must imperatively be produce accordance with the Special Regulations of the Invitation to tender. They must obligatorily not be older than three (3) mo preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice. Any bid not incompli with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond iss by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in single phase. The opening of the Administrative documents. Technical and Financial offers shall place on the **04/06/2019** at **11 am local time** ,by the Nkor Council Internal Tenders Board In the Nkor Council Conference Hall. bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. The aim of these criteria is to identify and r incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down in the Tender File.

i. Eliminatory criteria

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according of thee essential criteria. non-respect of these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder.

They refer especially to:

•Absence of an element in the administrative file;

• Deadline for delivery higher than prescribed;

• False declaration forged or scanned documents;

• A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder.

• Two Bids with the same personnel

• Incomplete financial file.

•Technical assessment mark lower than 80% of "Yes".

ii. Essential criteria

Essential criteria are primordial in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the works for the subject of the invitation to tender. The criteria relating to the qualification of candidates are based on the following:

-General presentation of the tender files;

- References of the company in similar achievements;

-Experience of supervisory staff;

-Logistics (Equipment);

-Methodology;

-Financial capacity;

-Attestation of site visit signed by both the Project owner

-Report of site visit signed by the Contractor

-The Special Technical Clauses (STC).(Each page should be initialed and the last page signed and stamped);

-Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page signed and stamped);

-Pre –Financing capacity not less than 75% of the amount required in the offer. The essential criteria are subjected to minima wh detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RRAO).

iii. Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RRAO).This evaluation s be done in a purely binary method with a (yes) or a (no) with an acceptable minimum of 80% of the essential criteria taken account.

15. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the b of the lowest bid and technical quality. (See article 99 of the public contracts code).

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with regulations of the Tender Documents and having scored 100% of the eliminatory criteria and at least80%of the essential criteria

16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their offers during a period of (**ninety) 90 days** from the deadline set for the submissio bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Nkor Council, Service of award of P Contracts.

BAMENDA le 10 Mai 2

Le MA

KONGNYUY FRANCIS WA

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD-OUEST

TENDER NOTICE " OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N° 002/ONIT/CDENO/CITB/2019 OF 16/05/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF FIVE CATTLE DRINKING WATER POINTS IN SOME LOCALITIES OF THE NORTH WEST REGION

FINANCING
BUDGET AUTONOME (BA) , CDENO
IMPUTATION
22 04 00

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Subject of the invitation to tender

The ADMINISTRATIVE DIRECTOR OF CDENO, (Contracting Authority) within the frame-work of the 2019 CDENO Budget hereby launches by emergency procedure an open national invitation to tender FOR THE CONSTRUCTION OF FIVE CATTLE DRINKING WATER POINTS IN SOME LOCALITIES OF THE NORTH WEST REGION.

LOT	Subject	Place	Bid Bond	Tender Fee	Estimated cost of project
LOT 02	CONSTRUCTION OF FIVE CATTLE DRINKING WATER POINTS	-Tchabal Ranch- Sabga in Tubah - Avera Ranch Mbiame in Bui -Mejung in Belo -Santa in Mezam - Mayomate in Balikumbat, Ngoketunjia	400,000	34,000	20,000,000

2. Nature of services

Lot 100: Preliminary works

Lot 200: Foundation and Elevation works

Lot 300: Plumbing works

3. Estimated cost

The provisional amount after studies stands at **twenty million francs (20,000,000 frs)**

4. allotment

The Job shall be executed in a single LOT

5. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to all registered and qualified enterprises ofthe Republic of Cameroon, with the necessary financial capability, technical and professional expertise in Public works (construction domain especially Livestock Infrastructures).

6. Financing

This project shall be financed by **CDEN**O budget for 2019 chap .22 04 10

7. Consultation of tender file

The tender documents are available for consultation at the **North West Livestock Development Fund (CDENO)**, door no. 01, P.O. Box 399 Bamenda, Tel :233 36 26 15 during working hours

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained upon presentation of a receipt showing payment of a non-refundable sum of **34,000 FCFA** (Payable CAS-ARMP account no.335 988 at BICEC) or at the Regional Treasury Bamenda. The original copy ofthis receipt shall be included in the bidder's documents. On procuring the tender documents (DAO), bidders shall be duly registered with their full addresses indicating: P.O. Box; Fax; and Telephone numbers.

9. Submission of bids

Each bid written in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized representative and presented in Seven (7) sets (01 original and 06 copies) marked as such. These shall be submitted in one sealed pack containing three (3) envelopes, that is. A: Administrative Documents, B: Technical file and C: Financial file. The sealed pack shall bear no information on the enterprise, and should reach CDENO main office, Service of contracts, door No.01 not later than **05/06/2019 11.00 am** and note should be taken that in case ofany ambiguities or differences during opening, only the original shall be considered authentic
The sealed pack (outer envelope) shall bear the following Inscriptions:

" OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N° 002/ONIT/CDENO/CITB/2019 OF 16/05/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF FIVE CATTLE DRINKING WATER POINTS IN SOME LOCALITIES OF THE NORTH WEST REGIO

(To be opened only during bids opening session)

10. Delivery deadline

The deadline for the completion of the works shall be **three (03) months,** with effect from date of notification ofthe service order bearing information to start works.

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond that respects the model of this tender file, issued by a banking establishment approved by the Ministry in charge ofFinance at an amount of **400.000 FCFA (four hundred thousand francs).** Bid bonds for unsuccessful bidders shall be withdrawn not later than fifteen (15) days after the award of the contract and those of successful bidders shall be retained until the required performance guarantee for good execution is provided. The validity period for the Bid Bond shall be 30 days.

12. Admissibility of bids

At the risk ofbeing rejected, all documents shall be originals or certified true copies by the authorized issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officers, Divisional Officers) presented in accordance with the Special Regulations of this invirtation to Tender. None of these should be more than three (3) months old as from the date of submission of offers. without double certification and not falsified. These shall be separated by coloured sepators from each other. Any bid that shall not be in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible.

NB: The successful bidder shall during site installation present the originals of the respective documents for strict verification of their authenticity.

13. Opening of bids

The-offers shall be cmened at the CDENO Internal Tenders Board in a single phase on the **05/06/2019, at 12:00pm** local time in the conference hall of CDENO in the presence of bidders or their representatives who have full knowledge about the bids submitted. ONLY BIDDERS or their duly authorised representatives with a sound knowledge oftheir bids shall attend the bid opening session. Any bid that shall not comply wit h the requirements ofthe tender file shall be rejected.

14. Evluation critera

EVALUATTON CRITERTA: Tender conformity shall be evaluated as per the following

A) Eliminatory Criteria. Absence or non-conformity ofofan element in the administrative file; Deadline for delivery higher than prescribed False declaration or falsified documents Absence or insufficient bid bond A bid with an external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder Incomplete financial file Change of quantity or unit - Non respect of 75% of essential criteria - Non completion ofany project in the previous years in the North West Region and suspended by ARMPin 2019
B) Essential Criteria. The preliminary evaluation shall be binary and based on the following essential criteria:

General presentation of the bids
Experience of the enterprise.
Quality of personnel and management of the company
Attestation and report of site visit
Technical equipment
Special Technical clauses initialed in all the pages and the last page signed stamp and dated
Special Administrative Clause completed and initialed in all the pages and the last page signed, stamped and dated.
Methodology for the execution of works
Financial capacity and other financial bearings

15. Award

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions ofthe tender file and on the basis ofthe lowest realistic bid and technical quality, (see article 33 ofthe public contracts code)

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their bids which shall be valid for a period of ninety (90) days with effect from the deadline for the submission

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours from the service for contracts at CDENO main office, BP 399 Bda, Tel: 233 36 26 15, door no.1

BAMENDA le 16 Mai 2019

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAH SHUPONG MICHAEL

COMMUNE DE NKOR NONI

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°02/ONIT/NC/NCITB/2019 OF 10/05/2019 FOR THE CONSTRUCTION AND EQUIPPING OF GNS EGAI IN NKOR COUNCIL AREA, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
532735101641649222821

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Within the frame work of the 2019 Public Investment Budget (PIB), the Mayor of Nkor Council "Contracting Authority" he launches by emergency procedure an Open National Invitation to tender for the the Construction and Equipping of GNS Eg Nkor Council Area in Nkor Council Area.

2. Consistance des prestations

The works include the following: Lot100:Preparatory works and studies Lot 200: Earth Works Lot 300: Foundation Lot 400: Block work in elevation Lot 500: Carpentry works Lot 600: Metallic works Lot 700: Electricity Lot 800: Painting Lot 900: Drainage works and pavement Lot 1000: Hygiene and Environmental Protection Lot 1100: Equipment (Furniture)

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of works after preliminary studies stands at **twenty five Million (25 000 000) CFA francs.**

4. Allotissement

This Invitation to tender comprises one (01) lot as follows: Construction and Equipping of GNS Egai in Nkor Council Area in Council Area.

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and havi good experience in the domain concerned.

6. Financement

The said Works shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) of the Ministry of Decentralization and Local Developr for the 2019 financial year assigned to the Mayor of Nkor Council as Delegated Authorizing officers with Budget H

7. Consultation du Dossier

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender no at the Nkor council.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained at the Nkor Council, at the Service for the award of Public Contracts, Telephone N° 695 111 663 as s as this notice is published against payment of a non-refundable sum of (**35 000**) **Thirty Five Thousand FCFA**, payable at Council Treasury Nkor representing the cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01(one) original and 06(six) copies marked as such, sh reach Nkor Council, Service for the award of Public Contracts, not later than **04/06/2019** at **10.00 am local time**. It shoul labelled as follows:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N°02/ONIT/NC/NCITB/2019 OF 10/05/2019 FOR THE CONSTRUCTION AND EQUIPPING OF GNS EGAI IN NKOR COUNC AREA, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION

TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be **four (04) calendar months**, including the rainy season and other vagaries, with e from the date of notification of the administrative order of work commencement.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder should include in his administrative document, a bid bond of **500 000** (**Five Hundred Thousand) CFA francs** iss by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with COBAC conditions. Against the risk of b rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities of the administrative docur required, including the bid bond, shall imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to ter They shall neither be older than three (03) months nor be produced before the signing of the tender notice. Any offer n conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall not be accepted, especially the absence of a bid bond issue a first rate-bank, approved by the Ministry in charge of Finance, or the non-respect of the model of the tender file documents, lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service must imperatively be produce accordance with the Special Regulations of the Invitation to tender. They must obligatorily not be older than three (3) mo preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice. Any bid not incompli with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond iss by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in single phase. The opening of the Administrative documents. Technical and Financial offers shall place on the **04/06/2019** at **11 am local time** ,by the Nkor Council Internal Tenders Board In the Nkor Council Conference Hall.

Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. The aim of these criteria is to identify and r incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down in the Tender File.

i. Eliminatory criteria

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according of thee essential criteria. non-respect of these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder.

They refer especially to:

•Absence of an element in the administrative file;

• Deadline for delivery higher than prescribed;

• False declaration forged or scanned documents;

• A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder.

• Two Bids with the same personnel

• Incomplete financial file.

•Technical assessment mark lower than 80% of "Yes".

ii. Essential criteria

Essential criteria are primordial in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the works forn the subject of the invitation to tender. The criteria relating to the qualification of candidates are based on the following:

-General presentation of the tender files;

- References of the company in similar achievements;

-Experience of supervisory staff;

-Logistics (Equipment);

-Methodology;

-Financial capacity;

-Attestation of site visit signed by both the Project owner

-Report of site visit signed by the Contractor

-The Special Technical Clauses (STC).(Each page should be initialed and the last page signed and stamped);

-Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page signed and stamped);

-Pre –Financing capacity not less than 75% of the amount required in the offer. The essential criteria are subjected to minima wh detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RRAO).

iii. Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RRAO).This evaluation s be done in a purely binary method with a (yes) or a (no) with an acceptable minimum of 80% of the essential criteria taken account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with

regulations of the Tender Documents and having scored 100% of the eliminatory criteria and at least80%of the essential criteria

15. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the b of the lowest bid and technical quality. (See article 99 of the public contracts code).

16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their offers during a period of (**ninety) 90 days** from the deadline set for the submissio bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Nkor Council, Service of award of P Contracts.

BAMENDA le 10 Mai 2

Le MA

KONGNYUY FRANCIS WA

COMMUNE DE NKOR NONI

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 03/ONIT/NC/NCITB/2019 OF 10/05/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF TWELVE (12) CLOSED UP MARKET SHEDS AT LASSIN MARKET IN NKOR COUNCIL AREA, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
532735101641649222 6821

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Within the frame work of the 2019 Public Investment Budget (PIB), the Mayor of Nkor Council "Contracting Authority" he launches by emergency procedure an Open National Invitation to tender for the Construction of twelve (12) closed market shed Lassin market in Nkor Council Area.

2. Consistance des prestations

The works include the following:

Lot 100: Preparatory works and studies

Lot 200: Earth Works

Lot 300: Foundation,

Lot 400: Block work in elevation

Lot 500: Carpentry work

Lot 600: Metallic works

Lot 700: Electricity

Lot 800: Painting

Lot 900: Drainage works and pavement

Lot 1000: Hygiene and Environmental Protection

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of works after preliminary studies stands a t**Twenty four Million seven Hundred and eighty Thousand 780 000 000) CFA francs.**

4. Allotissement

This Invitation to tender comprises one (01) lot as follows: Construction of twelve (12) closed market sheds at Lassin market in Council Area.

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and havi good experience in the domain concerned.

6. Financement

The said Works shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) of the Ministry of Decentralization and Local Developr for the 2019 financial year assigned to the Mayor of Nkor Council as Delegated Authorizing officers with Budget He

7. Consultation du Dossier

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender no at the Nkor council.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained at the Nkor Council, at the Service for the award of Public Contracts, Telephone N° 695 111 663 as s as this notice is published against payment of a non-refundable sum of (**35 000**) **Thirty Five Thousand FCFA**, payable at Council Treasury Nkor representing the cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01(one) original and 06(six) copies marked as such, sh reach Nkor Council, Service for the award of Public Contracts, not later than **04/06/2019** at **10.00 am local time**. It shoul labelled as follows:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 03/ONIT/NC/NCITB/2019 OF 10/05/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF TWELVE (12) CLOSED UP MARKET SHEDS A LASSIN MARKET IN NKOR COUNCIL AREA, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION

TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be **four (04) calendar months**, including the rainy season and other vagaries, with e from the date of notification of the administrative order of work commencement.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder should include in his administrative document, a bid bond of **495 600** (**Four Hundred and ninety five Thousand hundred) CFA francs** issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with CO conditions. Against the risk of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative autho of the administrative document required, including the bid bond, shall imperatively be produced in accordance with the Sp Conditions of the invitation to tender. They shall neither be older than three (03) months nor be produced before the signing o tender notice. Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall not be accepted, especially absence of a bid bond issued by a first rate-bank, approved by the Ministry in charge of Finance, or the non-respect of the mod the tender file documents, shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service must imperatively be produce accordance with the Special Regulations of the Invitation to tender. They must obligatorily not be older than three (3) mo preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice. Any bid not incompli with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond iss by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in single phase. The opening of the Administrative documents. Technical and Financial offers shall place on the **04/06/2019** at **11 am local time** ,by the Nkor Council Internal Tenders Board In the Nkor Council Conference Hall.

Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. The aim of these criteria is to identify and r incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down in the Tender File.

i. Eliminatory criteria

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according of thee essential criteria. non-respect of these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder.

They refer especially to:

•Absence of an element in the administrative file;

• Deadline for delivery higher than prescribed;

• False declaration forged or scanned documents;

• A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder.

• Two Bids with the same personnel

• Incomplete financial file.

•Technical assessment mark lower than 80% of "Yes".

ii. Essential criteria

Essential criteria are primordial in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the works forn the subject of the invitation to tender. The criteria relating to the qualification of candidates are based on the following:

-General presentation of the tender files;

- References of the company in similar achievements;

-Experience of supervisory staff;

-Logistics (Equipment);

-Methodology;

-Financial capacity;

-Attestation of site visit signed by both the Project owner

-Report of site visit signed by the Contractor

-The Special Technical Clauses (STC).(Each page should be initialed and the last page signed and stamped);

-Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page signed and stamped);

-Pre –Financing capacity not less than 75% of the amount required in the offer. The essential criteria are subjected to minima wh
detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RRAO).

iii. Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RRAO).This evaluation s
be done in a purely binary method with a (yes) or a (no) with an acceptable minimum of 80% of the essential criteria taken
account.

15. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the b
of the lowest bid and technical quality. (See article 99 of the public contracts code).

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with
regulations of the Tender Documents and having scored 100% of the eliminatory criteria and at least80%of the essential criteria

16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their offers during a period of (**ninety) 90 days** from the deadline set for the submissio
bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Nkor Council, Service of award of Pu
Contracts.

BAMENDA le 10 Mai 2

Le MA

KONGNYUY FRANCIS WA

COMMUNE DE NKOR NONI

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 04/ONIT/NC/NCITB/2019 OF10/05/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF CONSTRUCTION OF TEN (10) CLOSED UP MARKET SHEDS AT BAMTI MARKET IN NKOR COUNCIL AREA, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
532735101641649222 3821

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Within the frame work of the 2019 Public Investment Budget (PIB), the Mayor of Nkor Council "Contracting Authority" he launches by emergency procedure an Open National Invitation to tender for the Construction of ten (10) closed market shed Bamti market in Nkor Council Area.

2. Consistance des prestations

The works include the following:

Lot 100: Preparatory works and studies

Lot 200: Earth Works

Lot 300: Foundation,

Lot 400: Block work in elevation

Lot 500: Carpentry work

Lot 600: Metallic works

Lot 700: Electricity

Lot 800: Painting

Lot 900: Drainage works and pavement

Lot 1000: Hygiene and Environmental Protection

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of works after preliminary studies stands at **twenty two Million six Hundred and sixty Thousand (22 660 CFA francs.**

4. Allotissement

This Invitation to tender comprises one (01) lot as follows:Construction of ten (10) closed market sheds at Bamti market in Council Area.

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and havi good experience in the domain concerned.

6. Financement

The said Works shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) of the Ministry of Basic Education for the 2019 fina year assigned to the Mayor of Nkor Council as Delegated Authorizing officers with Budget Head: 5327351016416492223821.

7. Consultation du Dossier

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender no at the Nkor council.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained at the Nkor Council, at the Service for the award of Public Contracts, Telephone N° 695 111 663 as s as this notice is published against payment of a non-refundable sum of (**35 000**) **Thirty Five Thousand FCFA**, payable at Council Treasury Nkor representing the cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01(one) original and 06(six) copies marked as such, sh reach Nkor Council, Service for the award of Public Contracts, not later than **04/06/2019** at **10.00 am local time**. It shoul labelled as follows:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 04/ONIT/NC/NCITB/2019 OF10/05/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF CONSTRUCTION OF TEN (10) CLOSED UP MARKET SHEDS AT BAMTI MARKET IN NKOR COUNCIL AREA, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION

TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be **four (04) calendar months**, including the rainy season and other vagaries, with e from the date of notification of the administrative order of work commencement

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder should include in his administrative document, a bid bond of **453 200** (**Four Hundred and fifty three thousand hundred) CFA francs** issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with CO conditions. Against the risk of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative autho of the administrative document required, including the bid bond, shall imperatively be produced in accordance with the Sp Conditions of the invitation to tender. They shall neither be older than three (03) months nor be produced before the signing o tender notice. Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall not be accepted, especially absence of a bid bond issued by a first rate-bank, approved by the Ministry in charge of Finance, or the non-respect of the mod the tender file documents, shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service must imperatively be produce accordance with the Special Regulations of the Invitation to tender. They must obligatorily not be older than three (3) mo preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice. Any bid not incompli with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond iss by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in single phase. The opening of the Administrative documents. Technical and Financial offers shall place on the **04/06/2019** at **11 am local time** ,by the Nkor Council Internal Tenders Board In the Nkor Council Conference Hall.

Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. The aim of these criteria is to identify and r incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down in the Tender File.

i. Eliminatory criteria

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according of thee essential criteria. non-respect of these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder.

They refer especially to:

•Absence of an element in the administrative file;

• Deadline for delivery higher than prescribed;

• False declaration forged or scanned documents;

• A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder.

• Two Bids with the same personnel

• Incomplete financial file.

•Technical assessment mark lower than 80% of "Yes".

ii. Essential criteria

Essential criteria are primordial in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the works forn the subject of the invitation to tender. The criteria relating to the qualification of candidates are based on the following:

-General presentation of the tender files;

- References of the company in similar achievements;

-Experience of supervisory staff;

-Logistics (Equipment);

-Methodology;

-Financial capacity;

-Attestation of site visit signed by both the Project owner

-Report of site visit signed by the Contractor

-The Special Technical Clauses (STC).(Each page should be initialed and the last page signed and stamped);

-Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page signed and stamped);

-Pre –Financing capacity not less than 75% of the amount required in the offer. The essential criteria are subjected to minima wh detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RRAO).

iii. Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RRAO).This evaluation s be done in a purely binary method with a (yes) or a (no) with an acceptable minimum of 80% of the essential criteria taken account.

15. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the b of the lowest bid and technical quality. (See article 99 of the public contracts code).

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with regulations of the Tender Documents and having scored 100% of the eliminatory criteria and at least80%of the essential criteria

16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their offers during a period of (**ninety) 90 days** from the deadline set for the submissio bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Nkor Council, Service of award of P Contracts.

BAMENDA le 10 Mai 2

Le MA

KONGNYUY FRANCIS WA

COMMUNE DE NKOR NONI

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 05/ONIT/NC/NCITB/2019 OF 13/05/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A CATCHMENT, STORAGE TANK AND PROVISION OF 10 STAND TAPS AT EBANYA-NKOR IN NKOR COUNCIL AREA, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
533242302641649224682 1

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Within the frame work of the 2019 Public Investment Budget (PIB), the Mayor of Nkor Council "Contracting Authority" he launches by emergency procedure an Open National Invitation to tender for the CONSTRUCTION OF A CATCHMENT, STORA TANK AND PROVISION OF 10 STAND TAPS AT EBANYA-NKOR in Nkor Council Area.

2. Consistance des prestations

The works include the following:

Lot 100: Preparatory works and studies Lot 200: Earth Works Lot 300: Catchment construction Lot 400: Pipeline Lot 500: Hydr structures Lot 600: Others

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of works after preliminary studies stands at **Twenty five Million (25 000 000) CFA francs.**

4. Allotissement

This Invitation to tender comprises one (01) lot as follows:CONSTRUCTION OF A CATCHMENT, STORAGE TANK A PROVISION OF 10 STAND TAPS AT EBANYA-NKOR in Nkor Council Area.

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and havi good experience in the domain concerned.

6. Financement

The said Works shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) of the Ministry of Water and Energy for the 2019 fina year assigned to the Mayor of Nkor Council as Delegated Authorizing officers with Budget Head: 533242302641649224682 1.

7. Consultation du Dossier

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender no at the Nkor council.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained at the Nkor Council, at the Service for the award of Public Contracts, Telephone N° 695 111 663 as s as this notice is published against payment of a non-refundable sum of (**35 000**) **Thirty Five Thousand FCFA**, payable a Council Treasury Nkor representing the cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01(one) original and 06(six) copies marked as such, sh reach Nkor Council, Service for the award of Public Contracts, not later than **05/06/2019** at **10.00 am local time**. It shoul labelled as follows:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 05/ONIT/NC/NCITB/2019 OF 13/05/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A CATCHMENT, STORAGE TANK AND PROVIS OF 10 STAND TAPS AT EBANYA-NKOR IN NKOR COUNCIL AREA, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION

TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be **four (04) calendar months**, including the rainy season and other vagaries, with e from the date of notification of the administrative order of work commencement.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder should include in his administrative document, a bid bond of **500 000** (**Five Hundred Thousand) CFA francs** iss by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with COBAC conditions. Against the risk of b rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities of the administrative docur required, including the bid bond, shall imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to ter They shall neither be older than three (03) months nor be produced before the signing of the tender notice. Any offer n conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall not be accepted, especially the absence of a bid bond issue a first rate-bank, approved by the Ministry in charge of Finance, or the non-respect of the model of the tender file documents, lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service must imperatively be produce accordance with the Special Regulations of the Invitation to tender. They must obligatorily not be older than three (3) mo preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice. Any bid not incompli with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond iss by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in single phase. The opening of the Administrative documents. Technical and Financial offers shall place on the **05/06/2019** at **11 am local time** ,by the Nkor Council Internal Tenders Board In the Nkor Council Conference Hall.

Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. The aim of these criteria is to identify and r incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down in the Tender File.

i. Eliminatory criteria

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according of thee essential criteria. non-respect of these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder.

They refer especially to:

•Absence of an element in the administrative file;

• Deadline for delivery higher than prescribed;

• False declaration forged or scanned documents;

• A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder.

• Two Bids with the same personnel

• Incomplete financial file.

•Technical assessment mark lower than 80% of "Yes".

ii. Essential criteria

Essential criteria are primordial in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the works forming the subject of the invitation to tender. The criteria relating to the qualification of candidates are based on the following:

-General presentation of the tender files;

- References of the company in similar achievements;

-Experience of supervisory staff;

-Logistics (Equipment);

-Methodology;

-Financial capacity;

-Attestation of site visit signed by both the Project owner

-Report of site visit signed by the Contractor

-The Special Technical Clauses (STC).(Each page should be initialed and the last page signed and stamped);

-Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page signed and stamped);

-Pre –Financing capacity not less than 75% of the amount required in the offer. The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RRAO).

iii. Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RRAO).This

evaluation shall be done in a purely binary method with a (yes) or a (no) with an acceptable minimum of 80% of the essential criteria taken into account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having scored 100% of the eliminatory criteria and at least80%of the essential criteria.

15. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the b of the lowest bid and technical quality. (See article 99 of the public contracts code).

16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their offers during a period of (**ninety) 90 days** from the deadline set for the submissio bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Nkor Council, Service of award of P Contracts.

BAMENDA le 13 Mai 2

Le MA

KONGNYUY FRANCIS WA

COMMUNE DE NKOR NONI

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 06/ONIT/NC/NCITB/2019 OF 13/05/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A PERMANENT BRIDGE ON NCHINI-NKOR ROAD ,NKOR COUNCIL AREA IN NKOR COUNCIL AREA, BUI DIVISION,NORTH WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
532735101641649225 1821

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Within the frame work of the 2019 Public Investment Budget (PIB), the Mayor of Nkor Council "Contracting Authority" he launches by emergency procedure an Open National Invitation to tender for the Construction of a permanent bridge NCHINI-NKOR in Nkor Council Area.

2. Consistance des prestations

The works include the following:

Lot 100: Preparatory works and studies Lot 200: Earth Works Lot 300: Foundation, abutment, beams and slab Lot 400: Painting 500: Equipment Lot 600: Circulation

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of works after preliminary studies stands at **forteen Million and five Hundred Thousand (14 500 000) francs.**

4. Allotissement

This Invitation to tender comprises one (01) lot as follows: Construction of a permanent bridge on NCHINI-NKOR in Nkor Co Area.

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and havi good experience in the domain concerned.

6. Financement

The said Works shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) of the Ministry of Decentralization and Local Developm **(MINDEDEVEL)** for the 2019 financial year assigned to the Mayor of Nkor Council as Delegated Authorizing officers with Bu Head: 532735101641649225 1821.

7. Consultation du Dossier

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender no at the Nkor council.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained at the Nkor Council, at the Service for the award of Public Contracts, Telephone N° 695 111 663 as s as this notice is published against payment of a non-refundable sum of (**25 000**) **Twenty Five Thousand FCFA**, payable a Council Treasury Nkor representing the cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01(one) original and 06(six) copies marked as such, sh reach Nkor Council, Service for the award of Public Contracts, not later than **05/06/2019** at **10.00 am local time**. It shoul labelled as follows:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 06/ONIT/NC/NCITB/2019 OF 13/05/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A PERMANENT BRIDGE ON NCHINI-NKOR RO ,NKOR COUNCIL AREA IN NKOR COUNCIL AREA, BUI DIVISION,NORTH WEST REGION

TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be **four (04) calendar months**, including the rainy season and other vagaries, with e from the date of notification of the administrative order of work commencement.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder should include in his administrative document, a bid bond of **290 000** (**Two Hundred and ninety Thousand) francs** issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with COBAC conditions. Agains risk of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities of the administra document required, including the bid bond, shall imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of invitation to tender. They shall neither be older than three (03) months nor be produced before the signing of the tender notice. offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall not be accepted, especially the absence of a bid b issued by a first rate-bank, approved by the Ministry in charge of Finance, or the non-respect of the model of the tende documents, shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service must imperatively be produce accordance with the Special Regulations of the Invitation to tender. They must obligatorily not be older than three (3) mo preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice. Any bid not incompli with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond iss by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in single phase. The opening of the Administrative documents. Technical and Financial offers shall place on the **05/06/2019** at **11 am local time** ,by the Nkor Council Internal Tenders Board In the Nkor Council Conference Hall.

Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. The aim of these criteria is to identify and r incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down in the Tender File.

i. Eliminatory criteria

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according of thee essential criteria. non-respect of these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder.

They refer especially to:

•Absence of an element in the administrative file;

• Deadline for delivery higher than prescribed;

• False declaration forged or scanned documents;

• A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder.

• Two Bids with the same personnel

• Incomplete financial file.

•Technical assessment mark lower than 80% of "Yes".

ii. Essential criteria

Essential criteria are primordial in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the works for the subject of the invitation to tender. The criteria relating to the qualification of candidates are based on the following:

-General presentation of the tender files;

- References of the company in similar achievements;

-Experience of supervisory staff;

-Logistics (Equipment);

-Methodology;

-Financial capacity;

-Attestation of site visit signed by both the Project owner

-Report of site visit signed by the Contractor

-The Special Technical Clauses (STC).(Each page should be initialed and the last page signed and stamped);

-Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page signed and stamped);

-Pre –Financing capacity not less than 75% of the amount required in the offer. The essential criteria are subjected to minima wh detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RRAO).

iii. Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RRAO).This evaluation be done in a purely binary method with a (yes) or a (no) with an acceptable minimum of 80% of the essential criteria taken account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having scored 100% of the eliminatory criteria and at least80%of the essential criteria.

15. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the b of the lowest bid and technical quality. (See article 99 of the public contracts code).

16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their offers during a period of (**ninety) 90 days** from the deadline set for the submissio bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Nkor Council, Service of award of P Contracts.

BAMENDA le 13 Mai 2

Le MA

KONGNYUY FRANCIS WA

PRÉFECTURE DU NKAM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2019 DU 22 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOCS DE 2 SALLES DE CLASSES AVEC BUREAU DU DIRECTEUR EN MATERIAUX LOCAUX A LA SAR/SM BONEPEA -ARRONDISSEMENT DE YABASSI-DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019, le Préfet du Département du Nkam lance pour le compte du Délégué Départemental de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nkam un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux DE CONSTRUCTION D'UN BLOCS DE 2 SALLES DE CLASSES AVEC BUREAU DU DIRECTEUR EN MATERIAUX LOCAUX A LA SAR/SM BONEPEA, dans l'Arrondissement de Yabassi - Département du Nkam – Région du Littoral**.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- terrassement ;
- fondations ;
- maçonnerie – élévation en briques de terre comprimée;
- charpente – couverture ;
- menuiserie métallique ;
- menuiserie bois ;
- électricité ;
- peinture ;
- VRD.

les caractéristiques du bois à utiliser sont les suivants :

Le bois devra être sain et ne pas comporter des nœuds, corps étrangers, fentes ou fractures d'abattage.
Type : mi-dur
Essence : SIPO, SAPPELLI, MAKORE
Séchage : bois sec avec un taux d'humidité de 17% maximum

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **FCFA 25 000 000 (vingt-cinq millions)**.

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2019 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire ……

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Préfecture de Yabassi.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture de Yabassi, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante-cinq mille (45 000) FCFA** Payable à la recette des Finances de Yabassi.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Préfecture de YABASSI sous pli fermé au plus tard le **12 juin 2019 à 11** heures, heures locales et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D`URGENCE
N°006/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2019 DU 22 MAI 2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOCS DE 2 SALLES DE CLASSES AVEC BUREAU DU DIRECTEUR EN MATERIAUX LOCAUX A LA SAR/SM BONEPEA ARRONDISSEMENT DE YABASSI-DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.
. **Financement : Budget d'Investissement Public**
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de cinq (05) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **500 000 (cinq cent mille)** de **FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **12 juin 2019** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NKAM, dans la salle de réunion de la Préfecture de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.

- Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (05 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non respect d'au moins 16/21 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de YABASSI et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nkam à Yabassi

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 22 Mai 2019

Le PRÉFET

AMOUGOU FRANCOIS

COMMUNE DE NKOR NONI

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°07/ONIT/NC/NCITB/2019 OF 13/05/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A SLAUGHTER HOUSE WITH AN OVER HEAD RAIL IN NKOR COUNCIL AREA, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
535140601641649222 6821

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Within the frame work of the 2019 Public Investment Budget (PIB), the Mayor of Nkor Council "Contracting Authority" he launches by emergency procedure an Open National Invitation to tender for the Construction of a slaughter Slab with an overh rail in Nkor Council Area.

2. Consistance des prestations

The works include the following:

Lot 100:Preparatory works and studies Lot 200: Earth Works Lot 300: Foundation Lot 400: Block work in elevation 500:Carpentry works Lot 600: Metallicworks Lot 700: Electricit Lot 800: Plumbing works Lot 900: Painting Lot 1000: Drainage w and pavement Lot 1100: Railing system

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of works after preliminary studies stands at **sixty Million (60 000 000) CFA francs.**

4. Allotissement

This Invitation to tender comprises one (01) lot as follows: Construction of a slaughter Slab with an overhead rail in Nkor Co Area.

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and havi good experience in the domain concerned.

6. Financement

The said Works shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) of the Ministry of Livestock and Animal Industry fo 2019 financial year assigned to the Mayor of Nkor Council as Delegated Authorizing officers with Budget H 535140601641649222 6821.

7. Consultation du Dossier

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender no at the Nkor council.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained at the Nkor Council, at the Service for the award of Public Contracts, Telephone N° 695 111 663 as s as this notice is published against payment of a non-refundable sum of (**50 000**) **Fifty Thousand FCFA**, payable at the Co Treasury Nkor representing the cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01(one) original and 06(six) copies marked as such, sh reach Nkor Council, Service for the award of Public Contracts, not later than **05/06/2019** at **10.00 am local time**. It shoul labelled as follows:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N°07/ONIT/NC/NCITB/2019 OF 13/05/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A SLAUGHTER HOUSE WITH AN OVER HEAD F IN NKOR COUNCIL AREA, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION

TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be **six (06) calendar months**, including the rainy season and other vagaries, with e from the date of notification of the administrative order of work commencement.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder should include in his administrative document, a bid bond of **1 200 000** (**One million two hundred thousand) francs** issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with COBAC conditions. Agains risk of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities of the administra document required, including the bid bond, shall imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of invitation to tender. They shall neither be older than three (03) months nor be produced before the signing of the tender notice. offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall not be accepted, especially the absence of a bid b issued by a first rate-bank, approved by the Ministry in charge of Finance, or the non-respect of the model of the tende documents, shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service must imperatively be produce accordance with the Special Regulations of the Invitation to tender. They must obligatorily not be older than three (3) mo preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice. Any bid not incompli with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond iss by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in single phase. The opening of the Administrative documents. Technical and Financial offers shall place on the **05/06/2019** at **11 am local time** ,by the Nkor Council Internal Tenders Board In the Nkor Council Conference Hall.

Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. The aim of these criteria is to identify and r incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down in the Tender File.

i. Eliminatory criteria

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according of thee essential criteria. non-respect of these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder.

They refer especially to:

•Absence of an element in the administrative file;

• Deadline for delivery higher than prescribed;

• False declaration forged or scanned documents;

• A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder.

• Two Bids with the same personnel

• Incomplete financial file.

•Technical assessment mark lower than 80% of "Yes".

ii. Essential criteria

Essential criteria are primordial in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the works forn the subject of the invitation to tender. The criteria relating to the qualification of candidates are based on the following:

-General presentation of the tender files;

- References of the company in similar achievements;

-Experience of supervisory staff;

-Logistics (Equipment);

-Methodology;

-Financial capacity;

-Attestation of site visit signed by both the Project owner

-Report of site visit signed by the Contractor

-The Special Technical Clauses (STC).(Each page should be initialed and the last page signed and stamped);

-Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page signed and stamped);

-Pre –Financing capacity not less than 75% of the amount required in the offer. The essential criteria are subjected to minima wh detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RRAO).

iii. Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RRAO).This evaluation s be done in a purely binary method with a (yes) or a (no) with an acceptable minimum of 80% of the essential criteria taken account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with

regulations of the Tender Documents and having scored 100% of the eliminatory criteria and at least80%of the essential criteria

15. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the b of the lowest bid and technical quality. (See article 99 of the public contracts code).

16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their offers during a period of (**ninety) 90 days** from the deadline set for the submissio bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Nkor Council, Service of award of P Contracts.

BAMENDA le 13 Mai 2

Le MA

KONGNYUY FRANCIS WA

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD-OUEST

TENDER NOTICE TENDER FILE FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 003/ONIT/CDENO/ITB/2019 OF 1 6 THE CONSTRUCTION OF TWO BLOCKS OF BREEDER HOUSES A T BALI MEAT SCHEME IN BALI SUB DIVISION, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
22 04 20

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Within the framework of CDENO Budget 2019, The Administrative Director of CDENO (Contracting Authority) hereby launches an Open National Invitation to Tender No 003/ONIT/CDENO/ITB/2019 of 16/05/2019 for the construction of two blocks of breeder houses at Bali MEAT SCHEME in Bali Sub Division, Mezam Division, North West Region by emergency procedure.

2. Consistance des prestations

The works comprise notably: The construction of two blocks of breeder houses at Bali MEAT SCHEME in Bali Sub Division, Mezam Division, North West Region

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is Forty Million (40,000,000) Francs CFA all taxes inclusive.

4. Allotissement

The works is made up of one (01) lot.

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and having a good experience in the domain concerned

6. Financement

Supplies which form the subject of this invitation to tender shall be financed by PIB 2019 financial year, budget head No. 22 04 20.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at CDENO office in Bamenda as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from CDENO office in Bamenda, Door No 001. Tel: 233 362 615, **email cdenobda@yahoo.com** as soon as this notice is published against payment of the sum of **Fifty Seven Thousand (57.000)** CFA francs payable at the Bamenda Treasury

9. Remises des offres

Each bid written in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized representative and presented in Seven (7) sets (01 original and 06 copies) marked as such. These shall be submitted in one sealed pack containing three (3) envelopes, that is. A: Administrative Documents, B: Technical file and C: Financial file. The sealed pack shall bear no information on the enterprise, and should reach CDENO main office, Service ofcontracts, door No.01 not later than **05/06/2019 11.00 am** and note should be taken that in case ofany ambiguities or differences during opening, only the original shall be considered authentic
The sealed pack (outer envelope) shall bear the following Inscriptions:

" OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 003/ONIT/CDENO/ITB/2019 OF 1 6 THE CONSTRUCTION OF TWO BLOCKS OF BREEDER HOUSES A T BALI MEAT SCHEME IN BALI SUB DIVISION, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE"

(To be opened only during bids opening session)

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Project Owner or the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is **Five (05) months.**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond that respects the model of this tender file, issued by a banking establishment approved by the Ministry in charge ofFinance at an amount of **400.000 FCFA (four hundred thousand francs)**. Bid bonds for unsuccessful bidders shall be withdrawn not later than fifteen (15) days after the award of the contract and those of successful bidders shall be retained until the required performance guarantee for good execution is provided. The validity period for the Bid Bond shall be 30 days.

12. Recevabilité des Offres

At the risk ofbeing rejected, all documents shall be originals or certified true copies by the authorized issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officers, Divisional Officers) presented in accordance with the Special Regulations of this invitation to tender. None of these should be more than three (3) months old as from the date submission of offers, without double certification and not falsified. These shall be separated by coloured sepetators from each other. Any bid that shall not be in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible.
NB: The successful bidder shall during site installation present the originals of the respective documents for strict verification oftheir authenticity.

13. Ouverture des Plis

The offers shall be opened at the CDENO Internal Tenders Board in a single phase on the **05/06/2019 at 12:00pm local time** in the conference hall of CDENO in the presence of bidders or their representatives who have full knowledge about the bids submitted. ONLY BIDDERS or their duly authorised representatives with a sound knowledge of their bids shall attend the bid opening session. Any bid that shall not comply with the requirements of the tender file shall be rejected

14. Critères d'évaluation

EVALUATTON CRITERTA: Tender conformity shall be evaluated as per the following

Eliminatory Criteria.

-Absence or non-conformity of of an element in the administrative file;

- Deadline for delivery higher than prescribed False declaration or falsified documents
- Absence or insufficient bid bond

- A bid with an external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder

- Incomplete financial file

- Change of quantity or unit

- Non respect of 75% of essential criteria

- Non completion of any project in the previous years in the North West Region and suspended by ARMP in 2019

Essential Criteria. The preliminary evaluation shall be binary and based on the following essential criteria:

General presentation of the bids
Experience of the enterprise.
Quality of personnel and management of the company
Attestation and report of site visit
Technical equipment
Special Technical clauses initialed in all the pages and the last page signed stamp and dated
Special Administrative Clause completed and initialed in all the pages and the last page signed, stamped and dated.
Methodology for the execution of works
Financial capacity and other financial bearings

15. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest realistic bid and technical quality, (see article 33 of the public contracts code)

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their bid which shall be valid for a period of ninety (90) days with effect from the deadline for the submission

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the service for contracts at CDENO main office, BP 399 Bda, Tel: 233 36 26 15, door no.1.

BAMENDA le 16 Mai 2019

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAH SHUPONG MICHAEL

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

N°001/AONO/MINEPIA/CDEN/DA/AO/CIPM/BEC/20I9 DU 14 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITÉ DE STOCKAGE DES GRAINS DE COTON ET DES DRECHES AVEC CASE DE GARDIENNAGE À MAROUA ET LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC PERMANENT DE VACCINATION A USAGE MULTIPLE A LAHORE VINA POUR LE COMPTE DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (C.D.E.N), EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE LA CDEN, EXERCICE 2019 IMPUTATIONS BUDGETAIRES ; 'UNITÉ DE STOCKAGE 9406 02 7S ISS7221 OO PARC PERMANENT DE VACCINATION 2019 407 02 73 13 87 221010

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2019 407 02 73 15 87 221010

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la valorisation des sous-produits agro industriels (dréclies et grain de coton) et du développement des infrastructures zoo-sanitaires, le Directeur Administratif de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN), Maître d'Ouvrage, lance un Avis Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'une unité de stockage des grains de coton et des drèches avec case de gardiennage à Maroua les travaux de construction d'un parc permanent de vaccination à usage multiple à Lahoré Vina, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser dans le cadre des présents travaux comprennent : LOT 1 : UNITE DESTOCKAGE DES DRÈCHES

• Travaux préparatoires
• Terrassement
• Béton armé
• Equipements accessoires
Case de gardiennage
• Terrassement ;
• Fondation ;
• Elévation ;
• Menuiserie métallique ;
• Menuiserie bois ;
• Charpente, couverture ;
• Peinture.
• Plaque signalétique

Lot 2 : PARC PERMANENT DE VACCINATION
Installation de chantier ;
Travaux préparatoires ;
Implantation et alignement des poteaux ;
Fixation des traverses sur les poteaux ;
Construction du dallage du sol du couloir de vaccination et de l'aire de stabulation ;
Construction des abords du parcde vaccination ;
Construction des margelles du couloir de vaccination ;
Protection du matériel en fer (peinture).
Plaque signalétique. Les spécifications techniques desdites prestations sont détaillées dans le CCTP du présent Dossier d'Appel d'offres

3. Cout Prévisionnel

LOT 1 : UNITÉ DE STOCKAGE DES DRÊCHES 20 000 000 frs Lot 2 : PARC PERMANENT DE VACCINATION 8 000 000 Frs

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué de deux (02) lots ainsi qu'il suit ; •Lot 1 : construction d'une unité de stockage des grains de coton et des drèches avec case de gardiennage a Maroua ; •Lot 2:construction d'un parc permanent de vaccination àusage multiple à Lahoré Vina

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des bâtiments et du Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les Entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord, Exercice 2019 sur les lignes d'imputation budgétaire : Unité de stockage 2019 406 02 73 15 87 221008 -Parc permanent de vaccination 2019 407 02 73 15 87 221010

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) sis à Garoua tél 222 27 21 34/ 222 27 21 15.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) sise à Garoua, tél 222 27 21 34/222 27 21 15 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Trente mille (30 000) francs CFA auprès de la
BICEC CAS- ARMF n° 97568660001-28.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) sise à Garoua, tél 222 27 21 34/ 222 27 21 15, au plus tard le 07 Juin 2019 à 14 Heures, heure locale et devra porter la mention : « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de :
Trois (03) mois calendaires pour le lot 1 et de : Deux (02) mois calendaires pour le lot 2. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses. 11 court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de : LOT 1 : UNITÉ DE STOCKAGE DES DRÊCHES 400 000 francs CFA Lot 2 ; PARC PERMANENT DE VACCINATION 160 000 francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir ete établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera declaree irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de
premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances. Publication de l'Avis d'Appel d'offres :JDM, Cameroon-tribune

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres Techniques et des offres financières sera effectuée le 07 Juin 2019 à 15 Heures précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la CDEN. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Lévaluation, à deux volets, sera basée sur les principaux critères suivants :
13-1.- Critères éliminatoires
Les cnteres éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :
a) Offre Administrative :
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
b) Offre technique ;
- Note technique inférieur à 70% des oui ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
c) Offre financière :
- Offre financière incomplète (absence d'un ou plusieurs sous détail des prix unitaires, d'un ou plusieurs prix dans le bordereau des prix unitaires, d'un ou plusieurs prix dans le devis quantitatif et estimatif, ou absence de la soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
13.2.- Critères essentiels
Lévaluation technique se fera par notation sur la base des critères essentiels regroupés par rubriques ainsi qu'il suit :

Références de l'entreprise dans le domaine des prestations similaires ;
Expérience du personnel clé, notamment du conducteur des travaux et du chef de chantier dans les prestations similaires ;
N.B.
- Méthodologie d'exécution des prestations ;
Les matériels avec justificatifs (facture ou contrat de location avec carte crise pour le matériel roulant) ;
- Les preuves du consentement aux clauses à caractères administratif et technique, (le CCAP et les CCTP paraphés à chaque page, signés à la dernière et datés.
- Présentation générale de l'offre.
- Visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
Rapport pertinent sur le site signé sur l'honneur par le soumissionnaire.
SeuLs les soumissionnaires dont les offres seront jugées techniquement acceptables (Note technique supérieure ou égale à 70%) seront retenues pour l'ouverture et l'évaluation financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande issue du présent Appel d'Offres au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours àpartir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la CDEN, Tel •222 27 21 34/222 27 21 15 BP 936 Garoua

GAROUA le 14 Mai 2019

Le DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

HAMIDOU SAÏDOU

COMMUNE DE FOUMBAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008 /AONO/ DU 06 MAI 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS DES CARREFOURS ET PLACES DE LA VILLE DE FOUMBAN.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la commune de de Foumban lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux d'aménagements paysagers des carrefours et places de la ville de Foumban Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Les travaux objets du présent appel d'offres constitués en un tot unique, Concernent ;
- L'installation de chantier ;
- La formation pratique sur te chantier, des jeunes recrutes dans la cadre des travaux objet du présent marché;
- Les fouilles pour trous de plantation ;
- Lafourniture et la rrxse en œuvre de la terre végétale;
- La fourniture et la mise en terre des plants ;
- La fourniture et lafixation des tuteurs et corsets de protection y compris les accessoires ;
- Le nettoyage de l'emprise après plantation.

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel des travaux : cinquante millions (50 0(M) 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun.

5. Financement

Le financement est assuré par le BIP MINHDU, exercice 2019 du MINHDU.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis, à la Commune de Foumban Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non rembour

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en six (06) exemplaires dontun (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de Foumban (Service Technique) au plus tard le: 10 Juin 2019 à 10 heures, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention:

"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008 /AONO/ DU 06 MAI 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS DES CARREFOURS ET PLACES DE LA VILLE DE FOUMBAN

FINANCEMENT ; BIP MINHDU, EXERCICE 2019"

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à trois (03) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement banc^e de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dontte montantest fixé à 1 000 000 (un million) francs CFA.
Sous peine de re^et te cautionnement provisoire devra être irr^érativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.
Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnéères n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoir

10. Recevabilité des Offres

Sous peinede rejet tes pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles doivent être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des offres ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.
La soumission dûment timbrée et signée, selon te modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir l es coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le10 Juin 2019 àpartir de
11 heures, heure locale, par la Commission de Passation des Marchés. Seuls les sourrtissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfctite connaiss^e du dossier peuventassister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur ta base des critères ci-après ;
Critères éliminatoires
• fausse déclaration ou piècefalsifiée ;
• dossier non conforme aux prescriptions du DAO, suivant tes dispositions de l'article 28 du RGAO;
• omission, dans l'offre, d'un prix unitaire quantifié;
• dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique moins de 75% d'éléments positifs ;
• Omission du sous-détal d'un prix quantifié ;

Critères essentiels
A - Références 4 élénnents
B - Personnel d'encadrement 9 éléments
G - Matériel 4 éléments
D- Organisation-Méthodologie-Ptannmg 6 éléments
E- Omission dans l'offre technique, de la détermination du nombre de jeunes à recrufer dans le cadre des travaux objet du marché ainsi que du montant du salaire mensuel par jeune
F- Le salaire mensuel par jeune, non conforme aux prescriptions du DAO.
Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumssionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités technique

14. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service Technique de la Commune de Foumban.

FOUMBAN le 21 Mai 2019

Le 1er Adjoint au Maire

NJIFOUPAWOUO ADAMOU Govine

COMMUNE D'EBOLOWA 2ÈME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/SG/CIPM/C.EBWA2 /DU 07 MAI 2019 POUR LA REALIS TION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MEKOK 1 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA II

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2019, le Maire de la Commune D'Arrondissement d'Ebolowa II, Autorité Contractante lance pour le compte de ladite Commune, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Mekok I

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les rubriques ci-après:

- Travaux préparatoires- Etudes ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonneries et élévation
- Charpente — couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Les V.R.D.

Les détails des quantités à réaliser sont exposés dans les cadres du détail quantitatif et estimatif du présent DAO. La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives des salles de classe est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel est de 19 000 000 fcfa

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement MINEDUB, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune d'Ebolowa II, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa II dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA**. à la Recette Municipale d'Ebolowa II, représentant les frais d'acquisition dudit dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont l'original et (05) copies marqués comme telles, devront être déposées au Secrétariat du Maire de !a Commune d'Ebolowa 2 contre récépissé, au plus tard le **30/05/2019 à 12 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004 /AONO/CIPM/C.EBWA2/DU 07/05/2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MEKOK 1 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA II
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du prés appel d'offres est de quatre (04) mois calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances, d'un montant de **trois cent quatre vingt mille (380 000) FCFA**. Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances, d'un montant de trois cent quatre vingt mille (380 000) FCFA. Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre incomplète non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres. entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **30/05/2019 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de délibération de la mairie d'Ebolowa II Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont

i) Absence de la caution de soumission;

ii) dossier administratif incomplet ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

iii) d'une pi-ce non régularisation La

iv) fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux)

v) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations».

vi) non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels.

vii) omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière

viii) offre financière incomplète ;

ix) abandon d'un chantier antérieur du fait de l'entreprise

Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) : ainsi. plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

i) l'expérience du personnel d'encadrement

ii) les références de l'entreprise ;

iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

iv) Délai d'exécution

v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ; Le non-respect de 80% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

Le Maire de la Commune d'Ebolowa 2 attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune d'Ebolowa 2.

EBOLOWA le 7 Mai 2019

Le MAIRE

ZO'O EDJO'O David

PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE ET DE SES ENVIRONS A PARTTIR DU FLEUVE SANAGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00000007/AONR/MINEE/PAEPYS/CSPM/19DU 21 MAI 2019 LANCE APRES APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°000003/AMI/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO/18 DU 03 AOÛT 2018POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES EN VUE DE LA RÉALISATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE DÉPLACEMENT DES TOMBES SITUÉES DANS L'EMPRISE DE LA CONDUITE DE TRANSPORT D'EAU DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ ET SES ENVIRONS À PARTIR DU FLEUVE SANAGA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DUPAEPYS, EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur du PAEPYS lance un appel d'offres national restreint pour le recrutement d'un bureau d'études en vue de la réalisation de la maitrise d'œuvre des travaux de déplacement des tombes situées dans l'emprise de la conduite de transport d'eau du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga.

2. Consistance des prestations

Mission nº1 : Examen et validation des études d'exécution et de récolement
examens et validation des dossiers techniques d'exécution des travaux présentés par les entreprises chargées de la réalisation des travaux de déplacement des tombes ;
examens et validation des dossiers de récolement ;
examens et validation des dossiers administratifs (cautionnements, assurances,…) des entreprises chargées de la réalisation des travaux de déplacement des tombes ;
et toutes sujétions.

Mission nº2 : Réalisation de la veille réglementaire
veille réglementaire relative aux contrats des travaux de déplacement des tombes ;
veille réglementaire relative aux travaux de déplacement des tombes ;
veille réglementaire relative à la gestion de l'environnement ;
et toutes sujétions.

Mission nº3 : Contrôle et approbation des travaux de déplacement des tombes
contrôle et approbation des travaux d'exhumation des ossements humains ;
contrôle et approbation du transport des ossements humains vers les sites de ré-inhumation ;
contrôle et approbation des travaux de ré-inhumation des ossements humains ;
contrôle et approbation de l'album photos (versions physique et numérique) reprenant par ayant droit, par village et par département:
- les cercueils d'ossements humains avant leur ré-inhumation ;
- les sites de ré-inhumation des ossements humains.
contrôle et approbation des rapports de ré-inhumation des ossements humains signé par la Commission compétente de supervision des travaux ;
contrôle et approbation des attachements aux décomptes des entreprises chargées de la réalisation des travaux de déplacement des tombes ;
contrôle et approbation des décomptes présentés par les entreprises chargées de la réalisation des travaux de déplacement des tombes ;
élaboration des rapports hebdomadaires, mensuels et définitifs d'avancement des travaux ;
et toutes sujétions.

Mission nº4 : Préparation des réunions de chantiers et recettes techniques
préparation des réunions de chantier ;
préparation des recettes techniques des prestations réalisées par les entreprises chargées de la réalisation des travaux de déplacement des tombes;
préparation des recettes techniques des prestations réalisées par le cocontractant chargé de la réalisation de la maitrise d'œuvre des travaux de déplacement des tombes;
et toutes sujétions.

Mission nº5 : Exploitation des documents contractuels antérieurs de déplacement des tombes
Le Maitre d'ouvrage ou Maitre d'ouvrage Délégué remettra à l'Entrepreneur, au Maitre d'œuvre et à la Commission départementale de supervision des travaux de déplacement des tombes, une copie du rapport de déplacement des tombes relatif au Marché n°00000080/M/MINEE/CAPMOPAEPYS/UO/CMPM/2015 du 13 août 2015, passé suivant autorisation de gré à-gré n°001336/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NC du 23 mars 2015 pour les travaux d'exhumation, de transfert et de ré-inhumation des ossements humains sur le site du Projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga. Le Maitre d'œuvre devra:

veiller à ce qu'aucune tombe déplacée dans le cadre du marché ci-dessus cité ne se retrouve dans les attachements et décomptes relatifs aux marchés des travaux de déplacements des tombes soumis à la présente mission de contrôle ;
élaborer mensuellement un rapport démontrant l'exclusion totale de toute tombe déplacée dans le cadre du Marché n°00000080/M/MINEE/CAPMOPAEPYS/UO/CMPM/2015 du 13 août 2015 ;
et toutes sujétions.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA.

4. Allotissement

Lot unique pour la maitrise d'œuvre mais deux (02) lots pour les travaux de déplacement des tombes.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres national restreint est ouverte aux bureaux d'études ci-dessous cités :

LISTE RESTREINTE DE BUREAUX D'ETUDES PRE-SELECTIONNES			
Nº	Entreprise	Contacts	
1	AP CONSULT ET SERVICES	BP : 12 854 Yaoundé	677 697 795
2	ECCAM CONSULTING	BP : 12 773 Yaoundé	222 64 53 00
2	ETS LIBERATION	BP : 11 462 Yaoundé	677 762 989
4	GROUPEMENT INGETECH-G.Y.J & FILS	BP : 797 Yaoundé	670 22 00 92
5	NEK CAMEROUN	BP : 25 129 Yaoundé	699 787 973

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget duPAEPYS, Exercice 2017.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au siège de l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maitrise d'Ouvrage du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga, sise au quartier Bastos à côté de l'ONG Action contre la faim. Tél :(+237) 22 20 84 16 / B.P : 35541 Yaoundé, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu aux heures ouvrables au siège de l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maitrise d'Ouvrage du projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga, sise au quartier Bastos à côté de l'ONG Action contre la faim. Tél :(+237) 22 20 84 16 / B.P: 35541 Yaoundé, dès publication du présent Avis, contre présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **Soixante-quinze mille (75 000) FCFA** dans le compte intitulé «Compte d'Affectation Spécial CAS-ARMP» ouvert dans les Agences BICEC : Agence Centrale Bafoussam, Bamenda, Bertoua, Buéa, Douala, Dschang, Ebolowa, Garoua, Limbé, Maroua, Ngaoundéré, Yaoundé.

La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (B.P., Téléphone, Fax, etc.). La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont UN (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé, au siège de l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maitrise d'Ouvrage du projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga, sise au quartier Bastos à côté de l'ONG Action contre la faim. Tél :(+237) 22 20 84 16 / B.P : 35541 Yaoundé, au plus tard le 25 juin 2019 à quatorze (14) heures, heure locale, sous enveloppe cachetée adressée au Directeur du PAEPYS avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00000007
/AONR/MINEE/PAEPYS/CSPM/19 DU 21 MAI 2019 LANCE APRES APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°000003/AMI/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO/18 DU 03 AOÛT 2018
Pour le recrutement d'un bureau d'études en vue de la réalisation de la maitrise d'œuvre des travaux de déplacement des tombes situées dans l'emprise de la conduite de transport d'eau du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga.
Financement : Budget du PAEPYS, Exercice 2017.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou Maitre d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de huit (08) mois dont cinq (05) mois pour la réalisation de la maitrise d'œuvre des travaux de déplacement des tombes du lot n°1 et trois (03) mois pour la réalisation de la maitrise d'œuvre des travaux de déplacement des tombes du lot n°2.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant équivalant à **Neuf cent mille (900 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du DAO entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se passera en deux (02) temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu **le 25 juin 2019 à quinze (15) heures précises**, heure locale, dans la salle de réunions de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PAEPYS, sise au siège de l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maitrise d'Ouvrage du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga, sise au quartier Bastos à côté de l'ONG Action contre la faim. Tél :(+237) 22 20 84 16 / B.P : 35541 Yaoundé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité requise et ayant une note technique égale ou supérieure à 70% (soixante-dix pour cent).

14. Critères d'évaluation

Les offres remises seront évaluées conformément aux critères ci-après :

***. Critères éliminatoires**
a) Absence ou non-conformité d'une pièce dans le dossier administratif au-delà de quarante-huit (48) heures;
b) Fausse déclaration, pièces scannées, falsifiées ou substituées;
c) Présence d'information financière dans le dossier technique ou dans l'offre administrative;
d) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
e) Absence de sous détail des prix unitaires ;
f) Note d'évaluation de l'offre technique inférieure à 70% ;
g) absence d'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché au cours des trois dernières années et ne figurant pas dans la liste des entreprises publiée par le MINMAP.

***. Critères essentiels**

N°	Désignations	Notation (points)
A	Personnel d'encadrement	40
B	Références du Soumissionnaire sur les prestations similaires	30
C	Organisation, Méthodologie, organigramme et planning d'exécution	20
D	Capacité financière	04
E	Matériel à mobiliser	03
F	Présentation de l'Offre	03
TOTAL (A+B+C+D+E+F)		**100**

15. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au SOUMISSIONNAIRE disposant d'un dossier administratif conforme au DAO, ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 70% et présentant l'offre évaluée **la mieux-disante,** par combinaison des critères techniques et financiers, selon le système 70/30.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant QUATRE VINGT DIX (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Unité Opérationnelle du Projet, sise à Bastos à côté de l'ONG Action contre la faim. Tél : (+237) 22 20 84 16/B.P : 35 541 Yaoundé.

YAOUNDE le 21 Mai 2019

Le DIRECTEUR

OMBALA DIEUDONNÉE

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 013/AONO/MINSEP/CIPM/2019 DU 03 MAI 2019RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT PRINCIPAL DU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINSEP, EXERCICE 2019
IMPUTATION
53 16 213 05 340010 2220.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans la perspective de l'amélioration du cadre de travail au sein de son département ministériel, le Ministre des Sports et de l'Education Physique, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de réhabilitation du bâtiment principal de son département ministériel.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
• TRAVAUX PREPARATOIRES
• REFECTIONS R-D-C
• REFECTIONS SOUS-SOL
• REFECTIONS EXTERIEUR
• EXTENSION R+1
• PROJET D'EXTENSION DU CABINET DU MINSEP

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cent quatre-vingt-dix-neuf millions huit cent cinquante-neuf mille cent un francs CFA toutes taxes comprises (199 859 101 F CFA TTC).**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux soumissionnaires justifiant d'une expérience avérée et vérifiable dans le domaine du génie civil.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financés par le **Budget d'Investissement Public du MINSEP, exercice 2019 ; ligne 53 16 213 05 340010 2220.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Sports et de L'Education Physique, Service des Marchés dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres établi en langue française ou anglaise peut être obtenu auprès des services du Maître d'Ouvrage, à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Sports et de L'Education Physique, Service des Marchés contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cent cinquante mille francs **(150 000** F CFA) payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Ministère des Sports et de l'Education Physique(Direction des Affaires Générales, Service des Marchés),au plus tard le 24 MAI 2019 à 14 heures, heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 013/AONO/MINSEP/CIPM/2019 DU 03 MAI 2019
RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT PRINCIPAL DU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE
Financement: Budget d'investissement public 2019
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de SIX **(06)** mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de**trois millions neuf cent mille francs FCFA (3 900 000 F CFA)**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en **un temps**.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le24 *MAI 2019* à 15 heures,** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère des Sports et de l'Education Physique dans la salle des conférences dudit Ministère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

. critères éliminatoires

a) <u>Critères éliminatoires portant sur l'Offre Administrative</u>

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce non authentique;
- *Non-respect des modèles des pièces ;*
- *Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;*

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être produites impérativement en orignaux ou en copie certifiées conforme par les services émetteurs, avec une validité de trois (03) mois.

b) Critères éliminatoires portant sur l'Offre Technique

- Absence de l'attestation de visite du site signé sur l'honneur ;
Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce non authentique;
- Absence d'un Conducteur des Travaux titulaire du diplôme d'ingénieur de génie civil justifiant d'au moins 10 ans d'expérience dans le domaine du BTP (CV daté et signé, Diplôme certifié conforme, attestation d'inscription à l'ordre) d'un personnel proposé ;
-Non satisfaction d'au moins 36/41 OUI des critères essentiels ;
Absence de capacité financière d'un montant de cent (100) millions de francs

c) Critères éliminatoires portant sur l'Offre Financière

- Absence d'un prix unitaire quantifié du BPU, DQE et SDPU.

NB : *Toutes les pièces certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datant de moins de 03 mois.*

. critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	Chiffre d'affaire moyen supérieur ou égal à cinq cent (500) millions de FCFA pour les trois dernières années (produire bilan certifié des années concernées : 2018 ; 2017 ; 2016)
2	Attestation de surface financière de cent (100) millions de FCFA délivré par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI
3	**Références générales de l'entreprise et dans le domaine justifiées** Le soumissionnaire produira la preuve d'avoir déjà exécuté au moins trois (03) marchés similaires d'un montant cumulé d'au moins cinq cent millions (500 000 000) de francs CFA TTC au cours des cinq dernières années, avec les documents justificatifs (copies des marchés ou lettres commande première page et dernière pages, PV de réception des marchés)
4	Disponibilité du matériel et des équipements essentiels justifiés
5	**Expérience du personnel d'encadrement** : Conducteur des travaux, Ingénieur de Génie Civil au moins dix (10) ans dans le domaine (CV signé, daté ; Copie du Diplôme légalisée, attestation d'inscription à l'ONIGC)., de deux (02) chefs de chantier (Ingénieur des travaux du Génie Civil) au moins cinq(05) ans dans le domaine, 02 chefs d'équipe (Technicien de GC) au moins cinq(05) ans dans le domaine

6	**Personnel Administratif** : Le Diplôme BACC G2, au moins trois (03) ans d'expérience, CV signé, daté ; Copie du Diplôme légalisée Attestation de présentation de l'original du diplôme.
7	Méthodologie et organisation du chantier (suivi des travaux, cohérent du chronogramme, compréhension du projet, cohérence des sous-détails des prix, absence d'un sous détail de prix essentiel)
8	Présentation de l'offre

Les offres n'ayant pas satisfait à au moins **37/42 de Oui** de ces critères lors de l'analyse technique, seront jugées techniquement non qualifiées et ne pourront pas accéder à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Sports et de l'Education Physique (Direction des Affaires Générales – Service des Marchés –Tél : 222 22 92 94.

YAOUNDE le 3 Mai 2019

Le MINISTRE

MOUELLE KOMBI Narcisse

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2019 DU 15/05/2019 POUR LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS CHAUDRONNES DANS LES UNITES DE LA SONARA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
(EE119-X05-1064)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SONARA, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la maintenance des équipements chaudronnés dans les unités de la SONARA.

2. Consistance des prestations

Les prestations assorties au présent projet intègrent les activités suivantes dont le détail figure dans les Termes de Références (TDR) :

- Montage
- Nettoyage
- Graissage

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération l'issue des études préalables est de **FCFA 160.749.000 (cent soixante millions sept cent quarante-neuf mille)** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas alloties

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprisesde droit camerounais ayant les compétences et l'expertise requises dans ce domaine spécifique.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SONARA (EE119-X05-1064)

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent à la SONARA B.P. 365 Limbé **(Direction Générale/Département des Marchés).**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au Département des Marchés de la SONARA B.P. 365 Limbé, contre présentation du reçu de versement d'une somme de **FCFA 130.000 (cent trente mille)** payable à la BICEC sous les références suivantes : BICEC
Compte / 335 98800001 89
Client Compte Spécial CAS - ARMP
Remettant : Nom du Soumissionnaire / AO n°012.19

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au Département des Marchés de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le **14/06/2019à 10h00**, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°012.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2019 DU 15/05/2019
MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS CHAUDRONNES DANS LES UNITES DE LA SONARA
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de : Trente six (36) mois subdivisés en trois (03) tranches comme ci-après, à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant, de commencer les prestations:

- Tranche ferme : douze (12) mois
- Première tranche conditionnelle : douze (12) mois
- Deuxième tranche conditionnelle : douze (12) mois

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **FCFA 2.696.000 (deux millions six cent quatre-vingt-seize mille)** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.
Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **14/06/2019 à10h30** au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ESSENTIELS

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des Termes de Référence (TDR) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur:

- Présentation et consistance de l'offre …… .20 points
- Solutions techniques …….. ……...30 points
- Organisation / Moyens humains / Qualification…….50 points

TOTAL ……..…….100 points

CRITERES ELIMINATOIR

- Dossier administratif incomplet,
- Défaut d'attestation de visite de site délivrée par la SONARA;
- Absence de références (au moins 02) dans le domaine de la maintenance des équipements statiques et tournants dans une unité de pétrochimie, d'exploration ou de raffinage de pétrole au cours des dix (10) dernières années [joindre copie des commandes / contrats / marchés et procès-verbaux de réception / fiches de réception provisoire ou définitive correspondante] ;

N'avoir pas obtenu au moins **70 points sur 100** lors de l'addition des notes des critères essentiels

15. Attribution

Le Prestataire choisi sera celui dont la combinaison de l'offre technique et financière est évaluée la mieux disante sur la base de formule **NG = 0.7 NT + 0.3 NF.**

16. Durée Validité des Offres

Les SOUMISSIONNAIRES restent tenus par leur offre pendant trois mois (03) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction Générale/Département des Marchés) B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35.

LIMBE le 22 Mai 2019

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

NJONOU Jean Paul Simo

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2019 DU 15/05/2019 POUR LA MAINTENANCE DES CITES RESIDENTIELLES, DES BATIMENTS ET DES INSTALLATIONS ANNEXES DE LA SONARA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
(ED119-X05-0198)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le souci d'assurer l'entretien récurrent de ses infrastructures, le Directeur Général de la SONARA, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la maintenance des cités résidentielles, des bâtiments et des installations annexes de la SONARA.

2. Consistance des prestations

Le prestataire retenu à l'issue de cette procédure aura à charge d'assurer tous services de maintenance des cités résidentielles, des bâtiments et des installations annexes de la SONARA suivant les descriptions des termes de référence (TDR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **FCFA 248.350.050** (deux cent quarante-huit millions trois cent cinquante mille cinquante) toutes taxes comprises réparti comme suit :

Lot n°1 : FCFA 128.790.000 (cent vingt-huit millions sept cent quatre-vingt-dix mille) toutes taxes comprises

Lot n°2 : FCFA 119.560.050 (cent dix-neuf millions cinq cent soixante mille cinquante) toutes taxes comprises

4. Allotissement

Les prestations sont constituées de deux (02) lots répartis comme suit :

LOT N°1 : CITE BOTA		
Equipements	Désignation	Quantité
Logements	Appartements de huit (08) pièces chacun	92
	Villas à un (01) niveau	2
	Villas type T1D (onze (11) pièces + double garage pour deux (02) véhicules)	2
	Villas type T1E (onze (11) pièces + double garage pour deux (02) véhicules)	4
	Villas type T1C (neuf (09) pièces + double garage pour deux (02) véhicules)	4
	Villas type T1B (neuf (09) pièces + garage simple pour un (01) véhicule)	20
Bâtiments sociaux	Bâtiment à usage de spectacles (salle des fêtes)	1
	Bâtiment à usage multiple	1
	Bâtiment à usage de boyerie avec vingt-quatre (24) pièces + deux (02) toilettes	1
	Bâtiments de l'école SONARA (maternelle, primaire et secondaire)	/
Bâtiments techniques	Local de traitement de l'eau potable	1
	Local pour les suppresseurs d'eau	1
	Locaux à usage de guérite de surveillance	3
	Locaux abritant les groupes électrogènes	2
	Abris bus	5
Installations sportives	Terrain de football avec tribune, clôture et vestiaires	1
	Terrain multisports bitumé	1
	Courts de lawn-tennis bitumés	3
Réseaux d'utilité	Réseau d'eau potable et incendie	1
	Réseau d'assainissement EU/EV (entre le bâtiment et le premier regard)	1
	Réseau de l'éclairage public	2

LOT N°2 : CAP LIMBOH / RAFFINERIE		
A/ CAP LIMBOH		
Equipements	Désignation	Quantité
Logements	Villas type T1B (neuf (09) pièces + garage simple pour un (01) véhicule)	6
	Duplex (dix (10) appartements avec dix (10) pièces + garage simple)	5
	Bâtiment à usage de boyerie avec douze (12) pièces + 1 toilettes	1
Bâtiments sociaux	Guest-house avec quarante (40) pièces	1
	Club-house avec huit (08) pièces	1
	Club nautique avec cinq (05) pièces	1
Bâtiments techniques	Guérite un (01) poste de l'éclairage public	2
Installations sportives	Courts de lawn-tennis bitumés	2
	Terrain de jeu de pétanque	1
Réseaux d'utilité	Réseau d'eau potable et incendie	1
	Réseau de l'éclairage public	8

B/ RAFFINERIE		
Equipements	Désignation	Quantité
Usine	Bungalows à usage de bureaux, archives, magasins et toilettes	67
	Locaux techniques (postes électriques)	7
	Postes de contrôle d'accès	6
Hors usine	Bâtiments à usage de bureau	3
	Bâtiments à usage sociaux	3
	Locaux techniques	3
	Poste de contrôle d'accès	1

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprisesde droit camerounais ayant les compétences et l'expertise

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SONARA *(ED119-X05-0198)*

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Général

8. Acquisition du Dossier

Le

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respe

MAINTENANCE DES CITES RESIDENTIELLES, DES BAT

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de : Tren

- Tranche ferme : douze (12) mois
- Première tranche conditionnelle : douze (12) mois
- Deuxième tranche conditionnelle : douze (12) mois

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un

Lot n°1 : FCFA 2.160.000 (deux millions cent soixante mille francs)

Lot n°2 : FCFA 2.005.200 (deux millions cinq mille deux cent francs)

Et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies posté

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notammen

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établ

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'abs

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **14/06/2019** à10h30 au Restaurant d'Entreprise de la

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu l

14. Critères d'évaluation

14.1. CRITERES ESSENTIELS

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux e

- Présentation et consistance de l'offre ……10 points
- Méthodologie et solutions techniques proposées ……..35 points
- Organisation / Moyens humains / Qualification……20 points
- Moyens matériels…….... 20 points
- Sécurité et environnement……15 points

TOTAL ……..……..100 points

14.2. CRITERES ELIMINATOIRES.

- Dossier administratif incomplet,
- Défaut d'attestation de visite de site délivrée par la SONARA;
- N'avoir pas fourni de référence (au moins 2), d'une durée minimale cumulée de douze (12) mois dans le domaine de la ma

N'avoir pas obtenu au moins 70 points sur 100 lors de l'addition des notes des critères essentiels

15. Attribution

Le Prestataire choisi sera celui dont la combinaison de l'offre technique et financière est évaluée la mieux disante sur la base de

16. Durée Validité des Offres

Les SOUMISSIONNAIRES restent tenus par leur offre pendant trois mois (03) à partir de la date limite fixée pour la remise des

17. Renseignements Complémentaires

PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/JO5/CDPM-MAF/2019 DU 21 MAI 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU CETIC DE NKONGOA, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le PREFET de la **Mfou et Afamba** (Autorité Contractante), lance en **PROCEDURE D'URGENCE** pour le compte de la Délégation Départementale de l'Eau et l'Energie**,** un Appel d'Offres National Ouvert **POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU CETIC DE NKONGOA, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :
L'installation du chantier avec la construction d'un magasin de stockage proche du site des travaux ;
La construction d'un dispositif de coupure IACM 24kv;
La construction d'une ligne MT Triphasée en câble almélec 3*34.4 mm²
La construction d'un (01) poste de transformation H61-160Kva – 15kV/B2 ;
La construction d'une ligne BT triphasée en câble préassemblé 3*70mm +NP +2EP;
Les branchements temoins;
Les prestations diverses ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **Trente-cinq millions six cent treize mille (35 613 000) Francs CFA**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un seul lot.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, **exercice 2019, imputation numéro 53 32 422 02 451125 2254 811**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté **à la Préfecture de Mfou, à la DDMINEE -MEFOU et AFAMBA** , dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, **à la PREFECTURE DE MFOU ou à la DDMINEE - MEFOU et AFAMBA**, contre présentation d'une quittance de versement de **Soixante mille (60 000) francs CFA**, délivrée par **la Recette de Mfou,** représentant les frais d'achat du dossier non remboursables.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un original et **six (06)** copies marquées comme tels devront parvenir à la **PREFECTURE DE MFOU** au plus tard le 10/06/2019 ***à 12 heures*** (heure locale), et devront porter la mention :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/JO5/CDPM-MAF/2019 DU 21 MAI 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU CETIC DE NKONGOA, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission **de 712 260 (Sept cent douze mille deux cent soixante) francs CFA**. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :
- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances
- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de **trois (3) mois.**

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **10/06/2019** à 13 **heures** dans **la salle de Conférences de la Préfecture de Mfou.**
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires
-Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
-Absence de la Caution de Soumission;
-Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
-Omission dans l'offre financière d'un Prix unitaire quantifié au niveau du BPU;
-Absence ou Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative non régularisée **48 heures après l'ouverture des plis** ;
-Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de **70%** d'éléments positifs;
-L'Absence d'au moins une référence de l'entreprise dans les travaux de construction des réseaux électriques.
14.2 Critères essentiels de qualification
Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :
-La présentation du dossier de Soumission ;
-Références de l'Entreprise dans la construction des réseaux électriques;
-La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ;
-Qualification et expérience du personnel du chantier ;
-La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ;
-La Capacité financière de l'entreprise.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à **la Préfecture de Mfou ou à la DDMINEE-MAF.**

Signature de la lettre commande

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par **le Préfet de Mfou**, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par **l'Autorité Contractante**.

Nota : « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS AU MINMAP AUX NUMÉROS SUIVANTS : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

YAOUNDE le 21 Mai 2019

Le PRÉFET

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL

PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/AONO/JO5/SP/CDPM-MAF/2019 DU 13 MAI 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET UNE SALLE SPECIALISEE, AU LYCEE DE NKOLNDA, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Préfet de la Mefou et Afamba (Autorité Contractante), lance en **PROCEDURE D'URGENCE** pour le compte du Lycée de **NKOLNDA,** un Appel d'Offres National Ouvert **POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET UNE SALLE SPECIALISEE, AU LYCEE DE NKOLNDA, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :
1- Les travaux préparatoires;
2- Terrassements ;
3- Les travaux de fondation ;
4- Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
5- Les travaux de charpente, de couverture et plafond ;
6- Les travaux de menuiserie métalliques et bois;
7- Les travaux d'électricité ;
8- Les travaux de crépissage et de peinture ;
9- Les travaux de V.R.D…

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **Trente millions (30 000 000) de Francs CFA**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un lot unique

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, **exercice 2019, imputation numéro____53 5611322 222**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté **à la Préfecture de Mfou et au Lycée de NKONDA, dans la MEFOU et AFAMBA**, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, **à la Préfecture de Mfou, dans le Département de la MEFOU et AFAMBA**, contre présentation d'une quittance de versement de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, délivrée par **la Recette des Finances de Mfou,** représentant les frais d'achat du dossier non remboursables.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un original et **six (06)** copies marquées comme tels devront parvenir à la **salle de conférence de la commission départementale de passation des marchés de la Mefou et Afamba sise à Mfou, au plus tard le 03/06/2019** ***à 12h 00 min*** (heure locale), et devront porter la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 02/AONO/JO5/SP/CDPM-MAF/2019 DU 13 MAI 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET UNE SALLE SPECIALISEE, AU LYCEE DE NKOLNDA, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **quatre (04)** mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission **de 600 000 (Six cents Mille) francs CFA**. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :
- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances
- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de **trois (03) mois.**

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **03/06/2019** à **13h00mn** dans **la salle de de conférences de la Préfecture de Mfou.**
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires
-Absence de la Caution de soumission;
-Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
-Omission d'un Prix unitaire au niveau du BPU et du DQE ;
-La non-conformité d'une pièce administrative non régularisée 48 heures plus tard après l'ouverture des plis
-Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de **70%** des critères essentiels;
14.2 Critères essentiels de qualification
Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :
-L'Attestation et le Rapport de visite de site signé sur l'honneur par le Prestataire;
-La présentation du dossier de Soumission ;
-Références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des Bâtiments;
-La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ;
-Qualification et expérience du personnel du chantier ;
-La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ;
-La Capacité financière de l'entreprise.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.
Un prestataire peut être attributaire.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à **la Préfecture de Mfou,** dans le **DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA**.
Signature de la Lettre-Commande
A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par **le Préfet de Mfou**, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par **l'Autorité Contractante**. En cas de suspicion de corruption, contactez le numéro vert suivant : **673205725/699370748**

YAOUNDE le 13 Mai 2019

Le PRÉFET

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL

PALAIS DES CONGRES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°.0002/AONO/PC/DG/CIPM/2019 DU 21 MAI EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'EQUIPEMENT ET AU COUPLAGE DE DEUX GROUPES ELECTROGENES AU PALAIS DES CONGRES

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du contrat plan, le Directeur Général du Palais des Congrès lance un appel d'offre national ouvert en procédure d'urgence pour l'équipement et le couplage de deux groupes électrogènes au Palais des Congrès.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché consistent à l'équipement et au couplage de deux groupes électrogènes avec le réseau local

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de cinquante millions (50 000 000) de FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offre est ouverte aux prestataires exerçant dans le domaine de l'électricité industrielle

5. Financement

Les fournitures objets du présent appel d'offres sont financées par le Chapitre 93 dans le cadre du contrat plan Etat/Palais des Congrès, exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale du Palais des Congrès, bureau du responsable contrat plan.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Direction Générale du Palais des Congrès, bureau du responsable contrat plan, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA** payable aucompte spécial de l'ARMP ouvert dans toutes les agences BICEC des chefs-lieux de Région et dans les villes de Dschang et Limbe.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Direction Générale du Palais des Congrès, bureau du responsable contrat plan, au plus tard le 10 juin à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°.0002/AONO/PC/DG/CIPM / 2019 DU.21 Mai .2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'EQUIPEMENT ET AU COUPLAGE DE DEUX GROUPES ELECTROGENES AU PALAIS DES CONGRES
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA.
Cette caution sera établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 9 du DAO.
Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ème) jour inclus après le délai de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.
La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné le chantier au cours des trois dernières années et qu'il ne figure pas parmi les entreprises déclarées défaillantes par le MINMAP

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 10 juin à 13 heures par la Commission interne de passation des marchés publics, sis à la salle des réunions de la Direction Générale du Palais des Congrès. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
-absence ou toute offre incomplète au delà de 48 heures entrainera l'élimination du candidat ;
-fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
-non-conformité aux spécifications techniques majeures.
-Coffret de synchronisation
-Eléments de couplages
-Module groupe électrogène A
-absence d'un prix unitaire quantifié tant dans le bordereau des prix unitaires que dans le détail quantitatif et le sous détail des prix;
-absence de caution de soumission
-note technique inférieure à 8OUI sur 11 critères essentiels.
Critères essentiels
Les offres des soumissionnaires seront évaluées suivant les critères ci-après :
-Présentation de l'offre (sommaire, pièces dans l'ordre) intercalaire de couleur
-de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabriquant
-Le chiffre d'affaires
-La disponibilité des pièces de rechange dans le cadre du service après-vente
-Proposition technique (conformité à 70% au moins des spécifications techniques)
-Garantie et Service Après-Vente
-Expérience du soumissionnaire dans les prestations similaires
-Délai de livraison
-L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières
-Justifier La disponibilité du matériel et des équipements essentiels(certificat de propriété , contrat de location)
-Preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la fourniture (DF) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page).
Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et au moins à 8 OUI des 11 Critères essentiels.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et conforme aux critères éliminatoires et essentiels.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Palais des Congrès, bureau du responsable du contrat plan.

YAOUNDE le 21 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MIEN ZOK Christophe

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°018/AONO/MINSANTE/CIPM/2019POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET KITS DE DIALYSE DANS LES CENTRES REGIONAUX D'HEMODIALYSE D'EBOLOWA ET DE MAROUAFINANCEMENT : SUBVENTION DE L'ETAT AU TITRE DE L'EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DES CENTRES D'HÉMODIALYSE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de l'offre de soins, il est prévu pour l'exercice 2019 le remplacement des équipements de dialyse suivants : Générateurs, unités de traitement d'eau et fauteuils de dialyse, installés dans les Centres Régionaux d'Hémodialyse d'Ebolowa et de Maroua ainsi que la fourniture de leurs kits de dialyse.

2. Consistance des prestations

Les prestations objets du présent appel d'offres consiste à la fourniture des générateurs de dialyse, unités de traitement d'eau, fauteuils de dialyse et la fourniture complète des kits de dialyse tel que ci-dessous :

? Lot	Désignation des prestations à fournir	Lieu d'Exécution
Lot ? 1	L'acquisition de : - Huit (08) générateurs de dialyse ; - Huit (08) fauteuils de dialyse ; - Une (01) unité de traitement d'eau complète	Centre Régional d'Hémodialyse d'Ebolowa
Lot ? 2	L'acquisition de : - Huit (08) générateurs de dialyse ; - Huit (08) fauteuils de dialyse ; - Une (01) unité de traitement d'eau complète	Centre Régional d'Hémodialyse de Maroua
Lot ? 3	La fourniture de 1 000 kits de dialyse	Centre Régional d'Hémodialyse d'Ebolowa
Lot ? 4	La fourniture de 2 000 kits de dialyse	Centre Régional d'Hémodialyse de Maroua

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la tranche ferme 2019 se décompose comme suit :

- Lot 1 : Cent Cinquante Millions (150 000 000) FCFA TTC ;
- Lot 2 : Cent Cinquante Millions (150 000 000) FCFA TTC ;
- Lot 3 : Cinquante Millions (50 000 000) FCFA TTC ;
- Lot 4: Cent Millions (100 000 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres comprend quatre (04) lots suivant le paragraphe 2 : Consistance des prestations.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux sociétés camerounaises spécialisées dans le domaine et ayant conclu un contrat de représentation ou disposant d'une autorisation du fabricant des équipements/consommables de dialyse.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par les subventions de fonctionnement des Centres d'Hémodialyse concernés pour le compte de l'Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrablesà la Sous-direction de la Technologie Sanitaire, porte R7 de la Direction de l'Organisation des Soins et de la Technologie Sanitaire (DOSTS) sis au Ministère de la Santé Publique (Tél/Fax : 222 23 44 17.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Sous-direction de la Technologie Sanitaire, porte R7 de la Direction de l'Organisation des Soins et de la Technologie Sanitaire (DOSTS) sis au Ministère de la Santé Publique (Tél/Fax : 222 23 44 17), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de Cent Vingt Mille (120 000) FCFA non remboursable représentant les frais d'achat du DAO.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Service des Marchés du MINSANTE sis au Rez de chaussée de l'immeuble de la Santé du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge (Téléphone/fax 222 22 10 21), au plus tard le 19/06/2019 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence
?018/AONO/MINSANTE/CIPM/2019 du 17 Mai 2019
POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET KITS DE DIALYSE DANS LES CENTRES REGIONAUX D'HEMODIALYSE D'EBOLOWA ET DE MAROUA
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations objets du présent appel d'offres selon les prévisions du Maître d'Ouvrage est de Cent vingt (120) jours pour chacun des lots dès notification de la commande.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure à la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Les montants des cautions de soumission sont de :

- Lot 1 : Trois Millions (3 000 000) FCFA ;
- Lot 2 : Trois Millions (3 000 000) FCFA ;
- Lot 3 : Un Million (1 000 000) FCFA ;
- Lot 4 : Deux Millions (2 000 000) FCFA ;

Et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront : obligatoirement être en cours de validité.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.
L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 19/06/2019 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de ladite Commission sise au premier étage de l'Immeuble Ex-PSFN à proximité de la Croix Rouge Nationale.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

. Critères éliminatoires
• Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai de 48 heures expressément accordé ;
• Fausse déclaration ou production d'une pièce falsifiée ;
• Absence de la caution de soumission ;
• Le non-respect de 75% des critères essentiels pour les lots 1 et 2, et non-respect de 4 sur 5 critères essentiels pour les lots 3 et 4 ;
• Absence de l'engagement sur l'honneur de non abandon de marché sur les trois derniers exercices ;
• Absence d'un prix unitaire quantifié ;
• Absence de la déclaration sur l'honneur de ne pas être en dépassement de délai dans un marché en cours d'exécution en relation avec la dialyse au jour du dépouillement des offres ;
• Absence de prospectus technique des équipements (générateurs, fauteuils, adoucisseur, osmoseur, pompe d'aspiration, filtres) et kits de dialyse proposés ;
• Absence du contrat de représentation ou de l'autorisation du fabricant de la marque que le soumissionnaire commercialise ;
• La non-conformité à au moins 75% d'un équipement aux spécifications techniques proposées (applicable aux lots 1 et 2) ;
• Absence de Certificat de conformités des composants suivants : Dialyseurs, Lignes et Bicarbonates (applicable aux lots 3 et 4) ;
• Absence d'un échantillon de chaque composant de kits de dialyse (applicable aux lots 3 et 4) ;
• Absence de l'engagement à respecter le délai minimal de douze (12) mois de péremption des consommables à partir de la date de livraison des produits (applicable aux lots 3 et 4).
• Le non-respect des spécifications techniques majeures suivantes (applicable aux lots 1 et 2) :
- Capacité osmoseur : au moins 700 l/h ;
- Fauteuil de dialyse : au moins trois mouvements moteurs ;
- Générateur de dialyse : accessible aux consommables (dialyseurs, lignes et bicarbonates) d'au moins un autre fabricant.

. Critères essentiels
• Présentation de l'offre (Conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires en couleur...) ;
• Preuve d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés, cachetés et signés);
• Références du soumissionnaire dans les prestations similaires en relation avec le lot au cours des cinq (5) dernières années (au moins un) ;
• Planning et délai de livraison de maximum Cent vingt (120) jours ;
• Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières de 50% du montant du lot ;
• Disponibilité des équipements et matériels pour l'exécution des prestations de maintenance (applicable pour les lots 1 et 2) ;
• Disponibilité dans l'entreprise de façon permanente, au moins d'un personnel chargé de la maintenance titulaire d'un BAC + 2 et d'une attestation justifiant qu'il a effectué un stage chez le fabricant pour la maintenance des générateurs proposés (applicable pour les lots 1 et 2).
• Disponibilité de la liste et coûts des pièces de rechanges pour l'exécution des prestations de maintenance pour 5000 et 10 000 heures de fonctionnement (applicable aux lots 1 et 2).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont ses offres pour un Centre (02 lots : Equipements, et Kits) sont qualifiées après l'évaluation technico-administrative et dont l'évaluation financière de l'ensemble des lots du Centre est jugée la moins disante.

Une entreprise peut soumettre une offre pour un Centre (02 lots : Equipements et Kits) ou les deux Centres (04 lots), mais ne peut être adjudicataire que d'un Centre (02 lots, donc soit les lots 1 et 3, soit les lots 2 et 4).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrablesà la Sous-direction de la Technologie Sanitaire, porte R7 de la Direction de l'Organisation des Soins et de la Technologie Sanitaire (DOSTS) sis au Ministère de la Santé Publique. Tél/Fax : 222 23 44 17.

YAOUNDE le 17 Mai 2019

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 22 MAI 2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE MONTAGE ET D'EDITION DU RAPPORT ANNUEL 2018 DU FEICOM, AU TITRE DE L'EXERCICE 2019 FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM-EXERCICE 2019

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A
IMPUTATION
67-01-130

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la réalisation des travaux de montage et d'édition du rapport annuel 2018 du FEICOM.

2. Consistance des prestations

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la réalisation des travaux de montage et d'édition du rapport annuel 2018 du FEICOM.
Les caractéristiques techniques desdites prestations sont spécifiées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est fixé à 30 000 000 (Trente millions) F CFA TTC.

4. Participation et origine

camerounais, justifiant d'une bonne expérience en la matière. Les soumissionnaires pourraient faire preuve le cas échéant d'un partenariat à l'étranger pour la partie concernant la finalisation technique**.**

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) sur la ligne « 67-01-130 » Publications exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.565, MIMBOMAN YDE 4ème Téléphone 222 235 164 ; poste 217, porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM 381, Rue 4.565 MIMBOMAN YDE 4ème , Téléphone 222 235 164 ; poste 217 ; Fax 222 23 17 59, Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements), sise à Mimboman, au plus tard le **20 JUIN 2019** **à 14 heures précises** et devra porter la mention suivante :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°011 /AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 22 MAI 2019

POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE MONTAGE ET DE D'EDITION DU RAPPORT ANNUEL 2018 DU FEICOM, AU TITRE DE L'EXERCICE 2019

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de 45 jours à compter de la date de délivrance du « Bon à tirer ».

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée un établissement bancaire de 1er ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de sept cent mille (700 000) de francs CFA et valable pendant 120 jours au-delà de la date limite de validité des offres fixé.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du RPAO.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **20 JUIN 2019** … **à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de réunion de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
Celle des Offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80%.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

1. Absence de caution de soumission
2. Dossier administratif incomplet après 48 heures ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Offre technique non conforme ;
5. Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels :

1. Présentation générale de l'offre ;
2. Méthodologie ;
3. Références dans les prestations similaires ;
4. Qualification du personnel, CV et copie du diplôme ;
5. Moyens techniques ;
6. Capacité financière ;
7. Délai de livraison.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 80% ne verra pas son offre financière examinée.

NB : La grille détaillée d'évaluation est annexée au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les conditions suivantes :
L'offre est conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres ; le soumissionnaire est qualifié suivant les dispositions de l'article 13. L'offre la mieux-disante sera celle choisie parmi celles ayant obtenu un pourcentage cumulé de 80% (offre technique + offre financière selon les différents ratios).
L'offre remplira au mieux les conditions techniques et financières (rapport qualité prix) requises. En définitive, l'offre la mieux-disante devra satisfaire aux critères de compétence et qualité recherchés par le Maître d'Ouvrage pour être retenue conformément à **l'article 99 (b)** du Code des Marchés Publics en vigueur.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM :
Tél : (237) 222 235 164, Poste 217, Porte 11
BP : 718 YAOUNDE, FEICOM, Rue 4.565
Fax : (237) 222 23 17 59
NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants :222 20 37 32/658 262 682/651 649 194 »

YAOUNDE le 22 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Camille Philippe

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°017/AONO/MINSANTE/CIPM/2019POUR LA FOURNITURE DES KITS DE DIALYSE ET LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE DIALYSE DANS LES CENTRES REGIONAUX D'HEMODIALYSE DE BAMENDA, BERTOUA, BUEA, GAROUA ET BAFOUSSAMFINANCEMENT : SUBVENTION DE L'ETAT AU TITRE DE L'EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DES CENTRES D'HÉMODIALYSE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de l'offre de soins, il est prévu pour l'exercice 2019 l'acquisition des kits de dialyse et la maintenance des équipements de dialyse dans les Centres Régionaux d'Hémodialyse de Bamenda, Bertoua, Buea, Garoua et Bafoussam.

2. Consistance des prestations

Les prestations objets du présent appel d'offres comprennent : le fournitures complète des kits de dialyse et la maintenance des équipements tel que ci-dessous :
- Lot ? 1 : La fourniture de 6 900 kits de dialyse au Centre Régional d'Hémodialyse de Bamenda ;
- Lot ? 2 : La fourniture de 2 800 kits de dialyse au Centre Régional d'Hémodialyse de Bertoua ;
- Lot ? 3 : La fourniture de 6 900 kits de dialyse au Centre Régional d'Hémodialyse de Buéa ;
- Lot ? 4 : La fourniture de 3 000 kits de dialyse au Centre Régional d'Hémodialyse de Garoua ;
- Lot ? 5 : La fourniture de 3 600 kits de dialyse au Centre Régional d'Hémodialyse de Bafoussam ;
- Lot ? 6 : La maintenance des équipements de dialyse au Centre Régional d'Hémodialyse de Bamenda ;
- Lot ? 7 : La maintenance des équipements de dialyse au Centre Régional d'Hémodialyse de Buéa ;
- Lot ? 8 : La maintenance des équipements de dialyse au Centre Régional d'Hémodialyse de Garoua.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel se décompose comme suit :
- Lot 1 : Trois Cent Soixante Quinze Millions (375 000 000) FCFA TTC ;
- Lot 2 : Cent Quarante Millions (140 000 000) FCFA TTC ;
- Lot 3 : Trois Cent Soixante Quinze Millions (375 000 000) FCFA TTC ;
- Lot 4 : Cent Soixante Cinq Millions (165 000 000) FCFA TTC ;
- Lot 5 : Cent Quatre-vingt Millions (180 000 000) FCFA TTC ;
- Lot 6 : Vingt Cinq Millions (25 000 000) FCFA TTC ;
- Lot 7 : Vingt Cinq Millions (25 000 000) FCFA TTC ;
- Lot 8 : Vingt Cinq Millions (25 000 000) FCFA TTC ;

4. Allotissement

Le présent appel d'offres comprend sept (08) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux sociétés camerounaises spécialisées dans le domaine et ayant conclu un contrat de représentation ou disposant d'une autorisation du fabricant des équipements/consommables de dialyse.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par les subventions de fonctionnement des Centres d'Hémodialyse concernés pour le compte de l'Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrablesà la Sous-direction de la Technologie Sanitaire, porte R7 de la Direction de l'Organisation des Soins et de la Technologie Sanitaire (DOSTS) sis au Ministère de la Santé Publique (Tél/Fax : 222 23 44 17.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Sous-direction de la Technologie Sanitaire, porte R7 de la Direction de l'Organisation des Soins et de la Technologie Sanitaire (DOSTS) sis au Ministère de la Santé Publique (Tél/Fax : 222 23 44 17), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de Cinq Cent Mille (500 000) FCFA non remboursable représentant les frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Service des Marchés du MINSANTE sis au Rez de chaussée de l'immeuble de la Santé du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge (Téléphone/fax 222 22 10 21), au plus tard le 19/06/2019 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
?017/AONO/MINSANTE/CIPM/2019 du 17 Mai 2019
POUR LA FOURNITURE DES KITS DE DIALYSE ET LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE DIALYSE DANS LES CENTRES REGIONAUX D'HEMODIALYSE DE BAMENDA, BERTOUA, BUEA, GAROUA ET BAFOUSSAM
''A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement''

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations objets du présent appel d'offres selon les prévisions du Maître d'Ouvrage est de Cent vingt (120) jours pour les lots 1 à 5 et de Douze (12) mois pour les lots 6 à 8 dès notification de la commande.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure à la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Les montants des cautions de soumission sont de :
• Lot 1 : Sept Millions Cinq Cent Mille (7 500 000) FCFA ;
• Lot 2 : Deux Millions Huit Cent Mille (2 800 000) FCFA ;
• Lot 3 : Sept Millions Cinq Cent Mille (7 500 000) FCFA ;
• Lot 4 : Trois Millions Trois Cent Mille (3 300 000) FCFA ;
• Lot 5 : Trois Millions Six Cent Mille (3 600 000) FCFA ;
• Lot 6 : Cinq Cent Mille (500 000) FCFA ;
• Lot 7 : Cinq Cent Mille (500 000) FCFA ;
• Lot 8 : Cinq Cent Mille (500 000) FCFA ;
Et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.
L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 19/06/2019 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de ladite Commission sise au premier étage de l'Immeuble Ex-PSFN à proximité de la Croix Rouge Nationale.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

. Critères éliminatoires

• Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai de 48 heures expressément accordé ;
• Fausse déclaration ou production d'une pièce falsifiée ;
• Absence de la caution de soumission ;
• Le non-respect de 4 sur 5 critères essentiels pour les lots 1 à 4 et non-respect de 6 sur 7 pour les lots 5 à 7 ;
• Absence de l'engagement sur l'honneur de non abandon de marché sur les trois derniers exercices ;
• Absence d'un prix unitaire quantifié ;
• Absence de la déclaration sur l'honneur de ne pas être en dépassement de délai dans un marché en cours d'exécution en relation avec la dialyse au jour du dépouillement des offres ;
• Absence du contrat de représentation ou de l'autorisation du fabricant de la marque des kits de dialyse que le soumissionnaire commercialise (applicable aux lots 1, 2, 3, 4 et 5) ;
• Absence de prospectus en français ou en anglais démontrant que les kits de dialyse proposés correspondent aux générateurs de dialyse FRESENIUS 4008 S (applicable pour les lots 1, 3 4 et 5) et aux générateurs Surdial X (applicable au lot 2) ;
• Absence de Certificat de conformités en français ou en anglais des composants suivants : Dialyseurs, Lignes et Bicarbonates (applicable aux lots 1, 2, 3, 4 et 5) ;
• Absence d'un échantillon de chaque composant de kits de dialyse (applicable aux lots 1, 2, 3, 4 et 5) ;
• Absence d'une attestation de compatibilité des kits proposés aux générateurs existant dans le Centre d'Hémodialyse concerné pour le lot par un néphrologue. (Applicable aux lots 1, 2, 3 4 et 5) ;
N.B : cette attestation n'est pas exigible pour les offres dont la marque des kits est identique à celle des générateurs de dialyse existant dans le Centre.
• Absence de l'engagement à respecter le délai minimal de douze (12) mois de péremption des consommables à partir de la date de livraison des produits (applicable aux lots 1, 2, 3, 4 et 5) ;
• Absence d'un document justifiant que le soumissionnaire est capable de s'approvisionner en pièces de rechange, délivré par le fabricant ou un concessionnaire de la marque (applicable aux lots 6, 7 et 8).

. Critères essentiels

• Présentation de l'offre (Conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires en couleur...) ;
• Preuve d'acceptation des conditions du marché (CCAP et ST paraphés, cachetés et signés) ;
• Références du soumissionnaire dans les prestations similaires en relation avec le lot (au moins deux) ;
• Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières de 50% du montant du lot ;
• Planning et délai de livraison de maximum Cent vingt (120) jours pour les lots 1 à 5 et de Douze (12) mois pour les lots 6 à 8 ;
• Disponibilité des équipements et matériels pour l'exécution des prestations de maintenance (applicable aux lots 6, 7 et 8) ;
• Disponibilité dans l'entreprise de façon permanente, au moins d'un personnel chargé de la maintenance titulaire d'un BAC + 2 et d'une attestation justifiant qu'il a effectué un stage chez le fabricant pour la maintenance des générateurs 4008s (applicable aux lots 6, 7 et 8) ;
• Disponibilité de la liste et coûts des pièces de rechanges pour l'exécution des prestations de maintenance pour 5000 et 10 000 heures de fonctionnement (applicable aux lots 6, 7 et 8).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre qualifiée après l'évaluation technico-administrative est jugée la moins disante.

Une entreprise peut soumettre une offre pour un ou tous les lots mais ne peut être adjudicataire que d'au plus Deux (02) Centres (04 lots correspondant pour un même Centre à 02 lots sur les kits de dialyse et 02 lots sur la maintenance).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrablesà la Sous-direction de la Technologie Sanitaire, porte R7 de la Direction de l'Organisation des Soins et de la Technologie Sanitaire (DOSTS) sis au MINSANTE. Tél/Fax : 222 23 44 17.

YAOUNDE le 17 Mai 2019

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_012_/ AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 22 MAI 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE COMMERCIAL D'ENDENGUE DANS LA COMMUNE DE MVANGAN FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS IMPUTATION : «90-20-31 PRÉLÈVEMENT SUR LA RÉSERVE SPÉCIALE DE 4%»

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A
IMPUTATION
90-20-31

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général lance pour le compte du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection des entreprises devant exécuter les travaux de construction du Complexe Commercial d'Endengue (Commune de Mvangan).

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

a) Travaux préliminaires et installation de chantier

b) Terrassements complémentaires

c) Travaux de béton et de béton armé

d) Travaux de maçonneries

e) Etanchéité et isolation

f) Charpente-Couverture-Faux plafonds

g) Revêtements durs

h) Plomberie sanitaire - Protection incendie

i) Electricité courant fort - courants faibles/climatisation

j) Menuiseries métalliques

k) Menuiseries aluminium et bois

l) Peinture

m) Aménagements extérieurs - réseaux divers (VRD)-Clôture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de : deux cent quarante-cinq millions trois cent treize mille cent vingt et un (**245 313 121) FCFA TTC**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont regroupées dans un seul lot : **Travaux de construction du Complexe Commercial d'Endengue.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction de bâtiment relevant du public.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le budget du FEICOM, exercice 2019 et suivants, Imputation : «90-20-31 Prélèvement sur la réserve spéciale de 4% ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnement) du FEICOM.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnement) sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable, de **cent trente mille (130. 000) FCFA,** paiement effectué au compte « CAS-ARMP » à la BICEC YAOUNDE au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marquées comme tels, et une version électronique desdites offres, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnement) , sise à Mimboman, au plus tard, le **20 JUIN 2019** à **14 heures** ; heure locale et devront porter la mention suivante :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 012 / AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 22 MAI 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE COMMERCIAL D'ENDENGUE DANS LA COMMUNE DE MVANGAN
FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS
IMPUTATION : «90-20-31 Prélèvement sur la réserve spéciale de 4%»
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de six (06) mois à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage de celles-ci.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **quatre millions neuf cent six mille deux cent soixante (4 906 260) de francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant cent-vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.
NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **20 JUIN 2019 à 15 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la **Direction de la Mobilisation des ressources financières de la Comptabilité et du Patrimoine.**
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires sont :
Absence de caution de soumission;

- absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations» ;
- non satisfaction d'au moins 75 % des critères essentiels ;
- omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- offre financière incomplète.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

N°	Activité	Appréciation Oui/Non
A)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
B)	les références de l'entreprise	
C)	la disponibilité du matériel et des équipements essentiels	
D)	Délai d'exécution	
E)	l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	

Les détails sont indiqués dans la grille d'évaluation des offres

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires en application des dispositions de l'article 99 alinéa (a) du Code des Marchés Publics.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnement) du FEICOM, Tél : 222 22 27 28/222 235 164, Poste 217, Porte 11, BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4.565 Fax : (237) 222 23 17 59.
NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants : 222 20 37 32/658 262 682/651 649 194 »

YAOUNDE le 22 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Camille Philippe

PALAIS DES CONGRES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°.0003/AONO/PC/CIPM/ 2019 DU 21 MAI 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ALIMENTATION EN ENERGIE SOLAIRE AU PALAIS DES CONGRES

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du contrat plan, le Directeur Général du Palais des Congrès lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour l'installation d'un système d'alimentation en énergie solaire au Palais des Congrès.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché consistent à la fourniture du matériel relatif à l'obtention de l'énergie solaire et à leur installation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) de FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux prestataires exerçant dans le domaine de l'électricité industrielle et particulièrement dans le secteur des énergies renouvelables

5. Financement

La prestation objet du présent appel d'offres est financée dans le cadre du Contrat Etat/Palais des Congrès, guichet MINAC, exercice 2016.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale du Palais des Congrès, bureau du responsable contrat plan Etat/Palais des Congrès.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Direction Générale du Palais des Congrès, bureau du responsable contrat plan Etat/Palais des Congrès , aux heures ouvrables, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA** payable aucompte spécial de l'ARMP ouvert dans toutes les agences BICEC des chefs-lieux de Région et dans les villes de Dschang et Limbe.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction Générale du Palais des Congrès, bureau du responsable contrat plan, au plus tard le 10 juin 2019 à 13 heures, et devra porter la mention :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003./AONO/PC/DG/CIPM/ 2019 DU 21 MAI 2019 RELATIF A L'INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ALIMENTATION EN ENERGIE SOLAIRE AU PALAIS DES CONGRES
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la livraison des fournitures et de leur installation objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.
La livraison se fera au Palais des congrès de Yaoundé, sis au quartier Tsinga.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA.
Cette caution sera établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 9 du DAO. Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ème) jour inclus après le délai de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.
En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du Dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de 48 heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois l'absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 10 juin 2019 à 14 heures par la Commission interne des marchés publics, sis à la salle des réunions de la Direction Générale du Palais des Congrès. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
-Absence de caution de soumission
-absence d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures;
-fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
-non-conformité aux spécifications techniques majeures: panneau solaire; convertisseurs; batteries; inverseurs automatiques;
régulateurs de charges;
-absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financières;
-non-conformité du modèle de soumission
-note technique inférieure à 70 %.
Critères essentiels
Les offres des soumissionnaires seront évalués suivant les critères ci-après :
-Présentation de l'offre (sommaire, pièces dans l'ordre) intercalaire de couleur
-préciser le montant du chiffre d'affaire au cours des 03 dernières années
-Garantie et Service Après-Vente
-Expérience du soumissionnaire dans les prestations similaires
-de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabriquant;
-Délai de livraison
-L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières
-Justifier la disponibilité du matériel et des équipements essentiels (certificat de propriété, contrat etc…)
-Preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la fourniture (DF) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté de 1ere page à la dernière page).
-La déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché au cours des trois dernières années et ne pas figurer dans la liste des entreprises exclus de la commande publique
Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et au moins à 70 % des Critères essentiels.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et conforme aux critères éliminatoires et essentiels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Palais des Congrès, bureau du responsable du contrat plan Etat/Palais des Congrès.

YAOUNDE le 21 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MIEN ZOK Christophe

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°016/AONO/MINSANTE/CIPM/2019POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION/EXTENSION DE L'HÔPITAL REGIONAL DE GAROUAEN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2019 DU MINSANTE
IMPUTATION
N°53 40 531 07 970000 2231

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent Appel d'Offres National Ouvert a pour objet l'exécution des travaux de réhabilitation/extension de l'Hôpital Régional de Garoua (phase 2).

2. Consistance des prestations

Les travaux/prestations objet du présent Appel d'Offres sont constitués d'un seul lot.

Ci-dessous lister, le tableau des bâtiments non exhaustifs devant être réhabilités dans le cadre présent Appel d'Offre.

Réhabilitation	- Bloc médecine générale ; - Haut Standing ; - Bloc chirurgie/Gynécologie ; - Bloc kinésie thérapeutique ; - Bloc toilettes publiques.
Extension	- Imagerie.

Les différentes opérations et les types de travaux à exécuter se déclinent de la manière suivante :

- Travaux préparatoires ;
- Fondation ;
- Maçonnerie et enduit ;
- Charpente couverture ;
- Electricité ;
- Plomberie/appareil/sanitaire ;
- Menuiserie (bois, métallique, alu) ;
- Revêtements ;
- Peinture ;
- Aménagement extérieur (VRD)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de deux cent soixante (260) millions de Francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'offres sont en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offre est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des BTP.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2019 du MINSANTE, d'imputation budgétaire N°53 40 531 07 970000 2231

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés du MINSANTE sise à l'Immeuble de la santé non loin de l'immeuble de la Croix – Rouge Camerounaise.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés (Bureau des Appels d'Offres) de l'Immeuble de la santé sis à côté de l'immeuble de la Croix – Rouge Camerounaise, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA, payable au Trésor Public contre quittance représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels ainsi qu'une copie numérique en version modifiable sur CD-ROM, devra parvenir au plus tard le 18/06/2019 à 13 heures, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/MINSANTE/CIPM/2019
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION/EXTENSION DE L'HÔPITAL REGIONAL DE GAROUA
EN PROCEDURE D'URGENCE
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Les délais d'exécution prévus par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de cinq (05) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de montant dix millions (10 000 000) Francs CFA.
Cette caution a une durée de validité de 120 jours à compter de la date d'ouverture des offres, et délivré par un organisme financier agréé par le Ministre en charge des finances.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être – en cours de validité – impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément à la stipulation du règlement particulier de l'appel d'offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis (pièces administratives, offres techniques et financières) se fera en un temps et aura lieu le 18/06/2019 par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINSANTE, sise à l'immeuble Ex – PSFN situé à proximité du siège de la Croix Rouge camerounaise, à partir de 14 heures, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

.CRITERES ELIMINATOIRES :
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
Il s'agit notamment :
a) Dossier administratif incomplet ou pièces administratives non – conformes après épuisement du délai règlementaire de 48 heures accordé pour la fourniture d'une pièce concernée ;
b) Absence de la caution de soumission ;
c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
d) Non satisfaction d'au moins 80% Critères essentiels ;
e) Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (pièce à insérer dans l'offre technique) ;
f) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
12. Les principaux critères de qualification
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

.CRITERES ESSENTIELS
L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :
a) La capacité financière d'au moins 50% du montant de l'offre, délivrée par une banque agrée.
b) Références de l'entreprise ;
c) Personnel technique de l'entreprise ;
d) La méthodologie – Planning d'exécution des travaux ;
e) Matériel de chantier à mobiliser ;
f) Conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés) ;
g) Attestation de surface financière (Annexe 9.5) ou Attestation de solvabilité délivrée par une banque de 1èr ordre dont le montant est inférieur au quart (1/4) du coût prévisionnel du lot considéré.
h) Présentation de l'offre.
Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 80% OUI seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura présenté une offre jugée conforme pour l'essentiel et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés du MINSANTE sise à l'immeuble Ex – PSFN situé à proximité du siège de la Croix Rouge camerounaise.

Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Etudes et des Projets du Ministère de la Santé Publique sis à côté de l'Immeuble de la Croix – rouge.

YAOUNDE le 14 Mai 2019

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/AONO/J05/CDPM/2019 DU 08 MAI 2019POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PRÉFECTURE DE MFOU, RÉGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Préfet de la Mefou et Afamba (Maître d'Ouvrage Délégué), lance en **PROCÉDURE D'URGENCE** pour le compte de la Préfecture de Mfou**,** un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de la préfecture de Mfou**,** Région du **CENTRE**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :
- Les travaux préliminaires ;
- Les travaux de maçonnerie ;
- Les travaux de charpente, de couverture et plafond ;
- Les travaux de menuiserie métalliques, bois et aluminium ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les travaux de plomberie et sanitaires.

3. Cout Prévisionnel

Le projet est constitué en un lot unique dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	Coût Prévisionnel
MFOU	Réhabilitation de la préfecture de Mfou	01	Préfecture de Mfou	20 000 000 (Vingt Millions) F CFA

4. Allotissement

Le projet est constitué en un lot unique dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	Coût Prévisionnel
MFOU	Réhabilitation de la préfecture de Mfou	01	Préfecture de Mfou	20 000 000 (Vingt Millions) F CFA

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINAT** de la République du Cameroun, exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Préfecture de Mfou, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Préfecture de Mfou, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursables de **(40 000) quarante mille francs CFA** , délivrée par **la Recette des Finances de Mfou,** représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Préfecture de Mfou au plus tard le 27/05/2019 ***à 12 heures*** (heure locale), et devront porter la mention :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°01/AONO/J05/CDPM/2019 DU 08 MAI 2019
POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PRÉFECTURE DE MFOU, RÉGION DU CENTRE.
(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03)** mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **400.000 (Quatre Cent Mille)** francs CFA. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :
- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances
- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.
Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de trois (3) mois.

12. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 27/05/2019 à **13 heures (heure locale)** à la salle de conférences de la Préfecture de mfou**.**
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires
1-Absence de la caution de soumission,
2-Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
3-La non-conformité d'une pièce administrative non régularisée 48 heures plus tard après l'ouverture des plis
4-Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 70% des critères essentiels ;
5-Offre financière incomplète ;
13.2 Critères essentiels de qualification
Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :
i) Attestation et rapport de visite des lieux (03 pts) ;
ii) Présentation (02 pts) ;
iii) Personnel d'encadrement (10 pts)
iv) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (04 pts)
v) Les références de l'entreprise et capacité financière (02 pts) ;
vi) La méthodologie d'exécution (07 pts) ;
Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 20 sur 28 des critères essentiels** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.
Signature de la lettre commande
À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des soumissionnaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par L'Autorité contractante, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'autorité contractante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Préfecture de Mfou.
Nota : « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS AU MINMAP AUX NUMÉROS SUIVANTS : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le PRÉFET

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 006/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2019 DU 22 MAI 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE (ÉQUIPEMENTS DE LABORATOIRE) À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS DE YAOUNDÉ

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur de l'ENSTP lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la sélection d'une entreprise devant fournir *le matériel pédagogique (équipements de laboratoire)****à l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.***

2. Consistance des prestations

Les fournitures, objet du présent Appel d'offres comprennent les matériels pédagogiques prévu au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :
Fourniture du matériel au laboratoire d'environnement ;
Fourniture des tables à dessin pour architecte ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de :

Ø Lot 1 : 40.000.000 (quarante millions) Francs CFA ;

Ø Lot 2 : 10.000.000 (dix millions) Francs CFA.

4. Allotissement

Les équipements sont subdivisés en deux(02) lots ci-après définis :
-Lot 1 : le matériel au laboratoire d'environnement ;
-Lot 2 : les tables à dessin pour architecte .

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais, ayant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2019.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16,** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au **Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16,** dès publication du présent avis, contre la présentation d'un reçu de **versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) Francs CFA** dans le compte CAS-ARMP N° 335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au secrétariat du Maître d'Ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé, au plus tard le **21 juin 2019 à 12 heures**, heure locale, soit par poste en courrier recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention :
« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°006/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2019 du 22 mai 2019 pour la fourniture du matériel pédagogique(équipements de laboratoire) à l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé ».
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **trois (03) mois pour chaque lot**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant répartie comme suit :

Ø Lot 1 : 800. 000 (huit cent mille) Francs CFA ;

Ø Lot 2 : 200. 000 (deux cent mille) Francs CFA

Toutes établies par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces du DAO, valable pendant 30(trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **21 juin 2019, à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ENSTP dans la salle de lecture de la bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.**
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

a)Absence de la caution de soumission,
b)Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
c)Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
d)Capacité financière insuffisante ou absente ;
e)Absence de prospectus des équipements à fournir ;
f)Absence de fiche technique du matériel ;
g)Non-respect d'au moins 80 % des critères de qualification ;
h)N'avoir pas exécuté au moins une prestation similaire les cinq (05) dernières années ;
i)Figurer sur la liste des entreprises défaillantes publiées par le MINMAP.

Principaux critères de qualification:

a) les références dans les prestations similaires	oui/non ;
b) la conformité aux spécifications techniques	oui/non ;
c) le délai de garantie	oui/non ;
d) le planning et délai de livraison	oui/non ;
e) la présentation générale de l'offre	oui/non.

Le non-respect d'au moins 80% des rubriques entraîne l'élimination de l'offre pour l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Un soumissionnaire peut être attributaire des deux(02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél. : 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

YAOUNDE le 21 Mai 2019

Le DIRECTEUR

NKENG GEORGE ELAMBO

COMMUNE DE BIBEY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AAONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/ C-BY/SG/CIPM/2019 DU 16/05/2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LE VILLAGE NPANDANG DANS LA COMMUNE DE BIBEY, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice **2019**, **le Maire de la Commune de Bibey**, Autorité contractante, lance pour le compte de la **Mairie de Bibey**, un **Appel d'Offres National Ouvert** en vue de la construction d'un **forage** équipé de pompe à motricité humaine (PMH) dans le village **Npandang, Commune de Bibey.**

2. Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :
- Installation du chantier
- Etude hydrogéologique et implantation du forage
- Foration et équipement de forage
- Aménagement de la superstructure et installation de la pompe
- Nettoyage, développement à l'air lift et essai de pompage
- Analyse et désinfection de l'eau

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national.
La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par **le Budget d'Investissement Public du MINADER,** Exercice 2019, financé à hauteur de **huit millions (8 000 000)** de francs CFA sur l'imputation : **5330393**

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Bibey(Service de la Passation des Marchés), téléphone : **655 29 06 54 / 673 06 06 10,** dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de Bibey(**Secrétariat Général de la Mairie** de Bibey), dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Seize mille** (**16.000**) **FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la **Recette Municipale de Bibey**.

7. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (**07**) **exemplaires** dont un (**01**)**original** et six (**06) copies** marqués comme tel. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AAONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/ C-BY/SG/CIPM/2019 DU 16/05/2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LE VILLAGE NPANDANG DANS LA COMMUNE DE BIBEY, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
Sous peine de rejet, les offres devront parvenir au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune **de Bibey** au plus tard le **14/06/2019** à **11 heures précises**.

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le **Maître d'Ouvrage** pour la réalisation de ces travaux est fixé à **trois (03) mois** à compter de la date de notification du démarrage des travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agrée par le **Ministère chargé des Finances**, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **160.000** (**CENT SOIXANTE MILLE**) francs CFA, valable pendant **30** jours au-delà de la date limite de validité des offres.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (**Préfet, Sous-préfet, …**) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).
Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (**03**) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets)s'effectuera en un (01) temps, le **14/06/2019** à partir **de 12 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune **de Bibey** (CIPM), téléphone : **655 29 06 54 / 673 06 06 10.** En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés**.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères de qualification suivant le système de notation binaire (oui/non)

1. Critères éliminatoires

Les principaux **critères éliminatoires** sont :

-Dossier Administratif incomplet ou non conforme(**oui ou non**) ;

-Fausses déclarations ou présence des pièces falsifiées *(la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux)* (**oui ou non**) *;*

-Dossier technique ou/et financier incomplet (**hors mis les références de l'entreprise**) (**oui ou non**) ;

-Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié (**oui ou non**);

-Non-respect des modèles joints en annexe (**oui ou non**) ;

-Non satisfaction d'au moins **70%** des **critères de qualification** (**oui ou non**)**.**

2 Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1-Le Chiffre d'affaires de la patente en cours : au moins égal à 10.000.000FCFA **(oui/non)**

2-L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 10.000.000FCFA (**oui/non**) ;

3-Attestation et un rapport descriptif de visite du site des lieux cosigné par **le Maire DE BIBEY** ou le Chef de village avec photos **(oui/non)** ;

4-Disponibilité du matériel et des équipements essentiels **(oui/non)** (joindre facture) ;

5-Planning des travaux expliqué **(oui/non) ;**

6-Non-exécution au cours des deux dernières années d'au moins deux (02) marchés de travaux similaires ayant chacun un montant supérieur ou égal à 15 millions FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux **(oui ou non**) ;

7-Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux **(oui/non) ;**

8-La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur **(oui/non) ;**

9-L'expérience du personnel d'encadrement **(oui/non) ;**

La qualification technique s'obtient après satisfaction des **cinq (05) critères essentiels** sus-listés. À défaut d'offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires non éliminées, seront évaluées sur le plan financier. L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

12. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire qualifié à la fois sur le plan administratif, technique et financier et dont l'offre financière aura été évaluée la moins-disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du gestionnaire de crédit ou de l'ingénieur du Marché.

YAOUNDE le 16 Mai 2019

Le MAIRE

NDJOK NANG

COMMUNE DE BIBEY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 06/AONO/ MINDDEVEL/RCE/DHS/C-B/CDPM-HS/2019DU 16 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DANS LA LOCALITE DE MBELI COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de BIBEY, Autorité contractante lance, pour le compte **de la Commune de BIBEY,** un avis de consultation pour la Construction du Centre de Santé Intégré de MBELI, Commune de BIBEY– Département de la Haute-Sanaga.
Il est constitué **en un lot unique**

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :
les travaux préparatoires ;
Les terrassements ;
Les fondations ;
Les maçonneries – élévations ;
La charpente – couverture ;
La menuiserie métallique ;
La menuiserie bois ;
La plomberie et les sanitaires ;
L'électricité ;
Le revêtement – peinture ;
Les VRD.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.
Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Exercice 2019, **sur les imputations prévues,** pour un coût prévisionnel de **Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA pour chaque lot.**

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Bibey.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Bibey dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** auprès de la Recette Municipale de la Commune de Bibey **La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boite postale, téléphone, fax, e-mail.**
NB. : Le soumissionnaire postulera pour le lot mentionné sur la quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **Cinq (05) exemplaires** dont **un (01) l'original** et **(04) copies** marqués comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la commission interne de passation des marchés Publics de la commune de BIBEY, au plus tard le 14 JUIN 2019 à **14 Heures**, heure locale et devra porter la mention:
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 06/AONO/ MINDDEVEL/RCE/DHS/C-B/CDPM-HS/2019
DU 16 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DANS LA LOCALITE DE MBELI DANS LA COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTR
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »
LIGNES :
Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.
Présentation des offres :
Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :
Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).
Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (05) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission pour chacun des lots choisis (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 000 000 FCFA (Un million de francs CFA) par lot,** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de **moins de trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le 14 JUIN 2019 à **15 heures** précises dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Haute-Sanaga en présence des soumissionnaires.
Délai de réponse des soumissionnaires
Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :
1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :
13.1- Critères éliminatoires
1.1.1 : **Pièces administratives**
a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;
b) Pièce falsifiée **(la CRPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).**
13.1.2 : **Offre Technique**
a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
c) Non satisfaction, au moins, de **80%** des critères essentiels ;
d) Non inscription du Conducteur des Travaux à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC)**.**
13.1.3 : **Offre financière**
a) Offre financière incomplète ;
b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
c) Absence d'un sous-détail de prix.
13.2 : Critères essentiels
L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **22 critères essentiels** ci-dessous :
a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **06 critères** ;
b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **08 critères** ;
c) La méthodologie d'exécution sur **02 critères** ;
d) Les références de l'entreprise sur **06 critères**.

12. Attribution

Le Maire de la Commune de Bibey, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Mairie de BIBEY. **Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti- Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.**

YAOUNDE le 22 Mai 2019

Le MAIRE

NDJOK NANG

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINEPIA/CDEN/DA/AO/CIPM/2019 DU 14 MAI 2019 POUR LA MISE EN PLACE DE TROIS (03 CHAMPS FOURRAGERS À BOCKLÊ (LANAVET), À DOGBA ET À LAHORÉ-VINA EN TROIS (03) LOTS, POUR LE COMPTE DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN), EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE LA CDEN, EXERCICE 2019 IMPUTATIONS BUDGETAIRES ; CHAMPS FOURRAGERS À BOCKLÉ (LANAVET) 2019 406 01 731587 222801 CHAMPS FOURRAGERS À DOGBA 2019 406 01 731587 222802 CHAMPS FOURRAGERS À LAHORÉ-VINA 2019 406 01 731587 222803

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2019 406 01 731587 222801

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du développement des Productions et des Industries Animales et principalement l'alimentation bovine, le Directeur Administratif de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN), Maitre d'Ouvrage, lance une demande de cotation pour la Mise en place de trois champs fourragers à Bocklé (LANAVET), à Dogba et à Lahoré-Vina en trois (03) lots pour le compte de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN), en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra réaliser les prestations suivantes :
Travaux préparatoires ;
Défrichage ;
Labour ;
Sécurisation des parcelles ;
Aménagement des parcelles ;
Semis ;
Entretien des parcelles ;
Récolte ;
Plaque signalétique.
Les spécifications techniques desdites prestations sont détaillées dans le Cahier des Spécifications Techniques inclus dans la présente demande de cotation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue de l'étude préalable est de Dix Millions (10 000 000) francs CFA TTC par lot soit un total de trente millions (30 000 000) Francs CFA TTC.

4. Allotissement

La présente demande de cotation est constituée de trois (03) lots ainsi qu'il suit : - Lot 1 : mise en place d'un champ de milfourrager et du bracharia à Bocklé (LANAVET), Arrondissement de Garoua Département de la Bénoué, Région du Nord ;
- Lot2 : mise en place d'un champ de milfourrager et du bracharia à Dogba, Arrondissement de Dogba, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord ;
- Lot3 : mise en place d'un champ fourrager (braharia et stylosanthes à Lahoré vina, Arrondissement de Ngaoundéré Département de la Vina, Région de l'Adamaoua

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais en règle dans l'Administration camerounaise et ayant des qualités techniques et fmancières pour la réalisation des prestations, objet de la présente demande de cotation.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente demande de cotation, sont financées par le Budget autonome de la CDENExercice 2019, sur les lignes d'imputation budgétaire : Champs fourragers à Bocklé (LANAVET) 2019 406 01 731587 222801 Champs fourragers à Dogba 2019 406 01 731587 222802 Champs fourragers à Lahoré-vina 2019 406 01 731587 222803

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de lElevage pour le Nord (CDEN), dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de lElevage pour le Nord dès publication du présent avis de consultation sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille (30000) Francs CFA, auprès de la BICEC CAS- ARMP 97568660001-28.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de lElevage pour le Nord au plus tard le 07 Juin 2019 à 14 heures, sous enveloppe cachetée avec la mention : AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINEPIA/CDEN/DA/AO/CIPM/2019 DU 14 MAI 2019 POUR LA MISE EN PLACE DE TROIS (03) CHAMPS FOURRAGERS À BOCiCLÉ (LANAVET), À DOGBA ET À LAHORÉ-VINA EN TROIS (03) LOTS, POUR LE COMPTE DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN), EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE LA CDEN, EXERCICE 2019 A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Mmtre d'Ouvrage pour la réalisation de la prestation objet de la présente demande de cotation est cinq (05) mois. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Les trois (03) fourragers seront mises en place à Bocklé (LANAVET), à Dogba et à Lahoré- Vina. Les produits issus des récoltes seront livrés à Direction Administrative de la CEDN pour ce qui est du champ de Bocklé ; A l'Antenne Régionale de la CDEN de l'Extrême-Nord pour le champ de Dogba ; A Lahoré Vina pour le champ de Lahoré vina.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe de la présente demande de cotation d'un montant de deux Cent mille (200 000) francs CFA par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de Tavis de demande de cotation.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la demande de cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces de la demande de cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 07 Juin 2019 à partir de 15 heures à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de lElevage pour le Nord par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Caisse de Développement de lÊlevage pour le Nord (CDEN). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

13. Principaux critères d'évaluation
L'évaluation, à deux volets, sera basée sur les principaux critères suivants :
13-1.- Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Lenon-respect de ces critères entraine le rejet de l'offre du soumissionnaire. IL s'agit notamment :
a) Offre Administrative :
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
b) Offre technique :
- Note technique inférieur à 70% des oui;
Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
c) Offre financière :
- Offre financière incomplète (absence d'un ou plusieurs sous détail des prix unitaires,
d'un ou plusieurs prix dans le bordereau des prix unitaires, d'un ou plusieurs prix dans le devis quantitatif et estimatif, ou absence de la soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
13.2.- Critères essentiels
L'évaluation technique se fera par notation sur la base des critères essentiels regroupés par rubriques ainsi qu'il suit :
- Références de l'entreprise dans le domaine des prestations similaires;
- Les preuves du consentement des clauses à caractères administratifet technique, (le CCAP et les CSTP paraphés à chaque page, signés à la dernière et datés.
- Présentation générale de l'offre.
• Délai d'exécution.
Seules les soumissionnaires dont les offres serontjugées techniquement acceptables (Note technique supérieure ou égale à 70 % des oui) seront retenues pour l'ouverture et l'évaluation financière.

15. Attribution

Le Maitre d'ouvrage attribuera la lettre commande issu de la demande de cotation au soumissionnaire dont l'Offre qualifiée techniquement aura été evaluée la moins disante aprés vérifications de ses prix jugés substantiellement conforme au dossier de consultation

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours àpartir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la CDEN, Tel 222 27 21 34/222 27 21 15 BP 936 Garoua.

GAROUA le 14 Mai 2019

Le DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

HAMIDOU SAÏDOU

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°006/DC/GOUVERNEUR/CRPM/2019 DU07/05/2019D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENTS DES SERVICES DECONCENTRES EN MOBILIERS DE BUREAU(DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE DU NORD).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre l'exécution de l'exercice budgétaire 2019, le Gouverneur de la Région du Nord Autorité Contractante, lance pour le compte du Délégué Régional de l'Education de Base, un Avis de Consultation pour une Cotation relative à **l'équipement en mobiliers de Bureau de la Délégation Régionale de l'Education de Base du Nord.**

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent l' **équipement en mobiliers de Bureau de la Délégation Régionale de l'Education de Base du Nord.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **dix millions de francs CFA (10 000 000 FCFA)**.

4. Allotissement

La prestation objet de la présente Demande de Cotation consiste en **un (01) lot**.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions **à toutes les entreprises agréées dans l'acquisition et la fourniture des équipements et mobiliers installées au Cameroun.**

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financés par le **BIP MINEDUB; exercice 2019.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les **Services du Gouverneur (porte 112 ; tél :222 27 19 49)** dès Publication de l'Avis de Consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré dans les Services du Gouverneur dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille francs cfa (25 000), payable à la Trésorerie Générale de Garoua**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigé en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et une (01) copies** et une version numérique de l'offre financière sur CD marquée comme telle, devra parvenir dans les **Services du Gouverneur (porte 112 , au plus tard le 27/05/2019 à 13heures, heure locale**. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention .

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°006/DC/GOUVERNEUR/CRPM/2019 DU 07/05/2019
D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENTS DES SERVICES DECONCENTRES EN MOBILIERS DE BUREAU (DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE DU NORD).
"A n'ouvrirqu'enséance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la livraison objet de la présente Demande de Cotation est de **(03) trois mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 de la DCO, d'un montant de **deux cent mille francs CFA (200 000 FCFA) et valable pendant une période de trente (30] jours au-delà de la date de validité des offres**. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier d'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres,ou avoir été établies postérieurement à la date de de la Demande de Cotation.
Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le **27/05/2019 à 14 heures.** Dans la salle de La Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoire :

1- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2-Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis ;

3- Offre financière incomplète (absence du bordereau des prix unitaires, ou du dévis quantitatif et estimatif ;

4- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) ;

5- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre à la fois dans le bordereau des prix unitaires, dans le dévis quantitatif et estimatif et dans le sous-détail des prix ;

6-Avoir abandonné au moin un marché au cours des 03 dernières années et être sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;

7- Absence de la caution de soumission.

Principaux critères de qualification :

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée des offres par la Commission de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous:

1. Références de l'Entreprise ; 01 Oui/Non :
2. Caractéristiques techniques des fournitures ; 01 Oui/Non :
3. Capacité d'autofinancement ; 01 Oui/Non ;
4. Planning de livraison ; 01 Oui/Non ;
5. Disponibilité du service après-vente ; 01 Oui/Non ;
6. Présentation générale de l'Offre ; 01 Oui/Non :
7. Visite du site ; 01 Oui/Non.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, la Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée **la moins disante** après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres**.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord.

Additif au Dossier d'Appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement à la Demande de Cotation.

Corruption

Pour tout acte decorruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/ 699 37 07 48.**

GAROUA le 7 Mai 2019

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi`i Jean

COMMUNE DE SOMALOMO

AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C/SMO/CIPM/19

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C/SMO/CIPM/19 DU 07/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES, CONSTRUCTION D'UN QUAI D'EMBARQUEMENT ET LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU BATIMENT ADMINISTRATIF DANS LA COMMUNE DE SOMALOMO, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe équipées, construction d'un quai d'embarquement et les travaux d'achèvement du bâtiment administratif dans la Commune de Somalomo, le Maire de Somalomo, Autorité Contractante, lance le présent avis de consultation

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

TROIS LOTS

5. Participation et origine

La participation au présent Avis de consultation est ouverte à égalité de conditions aux petites et moyennes entreprises de droit camerounais ci-après

N°	NOM DU PRESTATAIRE	LOCALISATION	BOITE POSTALE	TELEPHONE
	Ets CONTINENTAL	Akonolinga	B.P ; 116	677 97 61 66
	Ets MONDIAL BUSNESS	Yaoundé	B.P : 7473	699 48 83 48
	Ets BUSINESS PROCES	Yaoundé	B.P: 15125	677 30 00 65/694 98 35 65
	Ets FIUERE BIP	Yaoundé	B.P : 4869	674 876 453
	ETS QUINCAILLERIE LA CONFIANCE	Bertoua	----------	673 834 373
	Ets TC	Yaoundé	B.P : 11973	697 141 256

6. Financement

PNDP (100% IDA)

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement à la Mairie de Somalomo dès publication du présent Avis de Consultation, pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement à la Mairie de Somalomo dès publication du présent Avis de Consultation, pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respec

AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C/SMO/CIPM/19 DU 07/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES, CONSTRUCTION D'UN QUAI D'EMBARQUEMENT ET LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU BATIMENT ADMINISTRATIF DANS LA COMMUNE DE SOMALOMO, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de cent vingt (120) jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devront parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Somalomo à Somalomo, le 28/05/2019 à 11 heures précises et devra porter la mention

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Somalomo, à la salle des actes de la Mairie de Somalomo à Somalomo, le 28/05/2019h 12 heures préc*i*ses

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Somalomo proposera comme adjudi

16. Durée Validité des Offres

L'offre qui devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission, restera valable pendant une période de 90 (Quatre Vingt Dix) jours calendaires.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Somalomo ou à la Cellule Régionale du Programme Nationale de Développement Participatif (PNDP) à Bertoua.

BERTOUA le 7 Mai 2019

Le MAIRE

NDJANKOUM Felix Jean Paul

COMMUNE DE KETTE

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/RE/DDK/C-KETTE/SG/ 2019 DU 13/05/2019 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE NEUF PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE PUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE KETTE DANS LE DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET FEICOM /COMMUNE KETTE - EXERCICE 2019

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
NA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration du déplacement du personnel de la Mairie de KETTE. LE Maire de la Commune de KETTE, Maitre d'Ouvrage, lance, une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'acquisition d'un véhicule neuf PICK-UP 4X4 double cabine.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent la fourniture d'un véhicule neuf tous terrains plckup4x4 double cabine.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget FEICOM/COMMUNE DE KETTE.
Exercice 2017 ; Montant: 30 000 000 f CFA TTC

4. Allotissement

unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

6. Financement

Feicom

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Commune de kétîé, dès publication du présent avis.
Le dossier de consultation peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la Commune de kétté, contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de KETTE, d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Commune de kétîé, dès publication du présent avis.
Le dossier de consultation peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la Commune de kétté, contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de KETTE, d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) dont 01 original et 06 copies seront remises au plus tard le 06 Juin 2019 à 10 heures précises à la Commune de kétté et devront porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N°001/DC/RE/DDK/C-KETTE/SG/ 2019 DU 13/05/2019

POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE NEUF PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE PUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE KETTE DANS LE DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

Financement **BUDGET FEICOM/ COMMUNE DE KETTE - EXERCICE 2019**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) mois maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, entraînera son rejet pur et simple sans aucun recours.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, entraînera son rejet pur et simple sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le 06/06/2019 à **11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de kétté siégeant, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Commune de kétté.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :
9.1. Critères éliminatoires :
1. Absence de la caution de soumission ;
2. Pièce falsifiée ;
3. Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
a. Critères de qualification :
L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :
1. Présentation générale de l'Offre Oui/Non
2. Références de l'entreprise dans les livraisons Oui/Non
3. Accès à une ligne de crédit (Attestation de solvabilité financière délivrée par une banque de 1®^ ordre agréée par le MiNFI) Oui/Non
4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques Oui/Non
5. Planning de livraison Oui/Non

15. Attribution

na

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables auprès du Maire de la Commune de KETTE, Téi 699 43 99 41/ 661 47 53 46,

BERTOUA le 22 Mai 2019

Le MAIRE

ESSANSA EMMANUEL

COMMUNE DE KETTE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/RE/DDK/C-KETTE/SG/CDPM/2019 DU 13/05/2019 POUR L'EXECUTION LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ELECTRIFICATION RURALE DE TIMANGOLO DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de KETTE (Autorité Contractante), lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation d'électrification de TIMANGOLO dans la Commune de KETTE Département, Région de TEST.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après
- CONSTRUCTION DE LA LIGNE BT MONOPHASEE
- PRESTATIONS DIVERSES

3. Cout Prévisionnel

31 540 000 (TRENTE UN MILLION
CINQ CENT QUARANTE MILLE)
FCFA

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d' Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Mairie de KETTE, Service de la Passation des Marchés, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, Mairie de KETTE. Service de la Passation des Marchés, sise à la Commune de kétté, contre présentation d'une quittaQce de versement de cinquante
mille (50 000) francs CFA. délivrée par la Recette Municipale de ta Commune^^ETTE, représentant les frais d'achat du dossier du DAO non remboursables.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la de KETTE au plus tard le **06/06/2019 *à 11 heures*** (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°008/AONO/RE/DDK/C-KETTE/SG/CDPM/2019 DU 13/05/2019

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ELECTRIFICATION RURALE DE TIMANGOLO DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

(En procédure d'urgence)

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **(TROIS CENT MILLE) 300 000 francs CFA** .la caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances

- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de trois (3) mois.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **(TROIS CENT MILLE) 300 000 francs CFA** .la caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances

- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de trois (3) mois.

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 06/06/2019 ***à 11 heures*** dans la salle de réunion de la Mairie de KETTE par la Commission Interne de Passation de Marché de la Commune de kétté.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

14. Critères d'évaluation

Absence d'une pièce administrative, notamment la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement ;
• Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission après 48 heures ;
• Capacité financière insuffisante ;
• Sous détail d'un prix quantifié omis dans le bordereau des prix unitaires, fantaisiste ou non cohérent ;
• Entreprise dont la défaillance a été constatée, ou coupable d'un abandon de chantier ;
• Non validation de trois (03) critères essentiels sur cinq (05).
13.2 Critères essentiels de qualification
Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :
L'Attestation et le Rapport de visite de site ;
La présentation du dossier de Soumission ;
Références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures ;
La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ;
- Qualification et expérience du personnel du chantier
La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux
La solvabilité financière de l'entreprise.
N.B : Un critère essentiel ne sera validé (oui) que si toutes les sous-rubriques y relatives sont validées par un "oui".

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui. ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique répondant positivement au moins à trois (03) des cinq (05) critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.
Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Mairie de KETTE,
Tel : 699 439 941.

BERTOUA le 13 Mai 2019

Le MAIRE

ESSANSA EMMANUEL

COMMUNE DE KETTE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/RE/DDK/C-KETTE/CDPM/2019 DU 03/05/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE REGIONALE (RR 25) DEM- MAMA I , LONGUEUR : 30 KM DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

LE Maire de la Commune de KETTE, Maître d'Ouvrage, iance un Appel d'Offres National Ouvert pour le traitement des points critiques sur la route régionale (RR 25) DEM-MMAM I, 30 km dans la Commune de KETTE, Département de la KADEY, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Ces travaux vont se distinguer en deux phases:
phase 1 : travaux mécanisés,
Faisant appel à la HIEQ (Haute Intensité d'Equipement)
le dégagement mécanique ;
V le reprofilage simple y compris la création des fossés et exutoires.
phase 2 : travaux manuels,
(Exécutés par les populations riveraines)
V la pose des barrières de pluie;
V la pose de panneaux d'indication de chantier.

3. Cout Prévisionnel

27 778 000

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de KETTE, Service de la Passation des Marchés Publics, Tél : 699 43 99 41, sise au quartier administratif, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAG) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la mairie de KETTE. Service de la Passation des Marchés. Tél : 699 43 99 41, sise à KETTE, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette municipal de KETTE, d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en*/AONO/C-KETTE/CIPM/2019*

DU…….. POUR LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LA ROUTE REGIONALE (RR 25) DEM-MAMA I, longueur : 30 Km DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

" A n'ouvrir qu'en séance Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la mairie de KETTE, Service de la Passation des Marchés, **Tél : 699 43 99 41**sise au quartier administratif au plus tard **le 06/06/2019 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ……009…….****de dépouillement "***

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

540 000 FCFA

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation de Marchés Publics auprès de la commune de KETTE, dans la salle de réunion de la mairie de KETTE le **06/06/2019 à 11 heures** précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. ***a. Offre Administrative***

1) Absence de la caution de soumission ;

2) Pièce falsifiée ;

3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire ;

1. ***b. Offre technique***

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;

3) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics.

1. ***c. Offre Financière***

1) Offre financière incomplète ;

2) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée

3) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications techniques du DAO ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de KETTE.

BERTOUA le 13 Mai 2019

Le MAIRE

ESSANSA EMMANUEL

COMMUNE DE FOUMBAN

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/RG-OU/CFBAN/CIPM-AI/2019 POURLA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de Foumban, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE(MINEBASE) UNE CONSULTATION POUR LA fourniture DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de . (28 630 000) vingt-huit million six cent trente mille francs CFA

3. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans ce domaine d'activités.

4. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par le Budget de Fonctionnement, exercice 2019.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté à la Mairie de Foumban, au Service Technique. Tel : 697 97 18 25

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Mairie de Foumban, au Service Technique contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de cinquante-sept mille deux cent soixante (57 260) Francs CFA non remboursable, payable à la Recette Municipale de Foumban.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service Technique de la Mairie de Foumban contre récépissé au plus tard le : 10 Juin 2019 à 09 heures précises, heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ni aucune modification en retrait ne
sera acceptée. Toute offre devra porter la mention.
AVIS DECONSULTATION N°001/AC/RG-OU/C.FBAN/CIPM-AI/2019 DU 06 MAI 2019 Pour la fourniture des matériels pédagogiques et scolaires ou paquet MINIMUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN
"À n*ouvrir qu'en séance de dépouillement"

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu est de trente (30) jours pour compter de la date de notification de l'ordre de service.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de cinq cents soixante-douze mille six cent (572 500) FCFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative conformément au règlement de consultation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 10 jUIN 2019 à 10 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Foumban, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:
a) L'absence d'une pièce administrative,
b) La fausse déclaration ou pièce falsifiée;
c) La production des offres en nombre insuffisant ;
d) Non-respect des descriptions techniques
e) Offres non conformes à la demande de cotation.
Critères essentiels
- Expériences avérés dans le domaine de fourniture de matériels pédagogiques et scolaires.

12. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante HTVA.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Foumban au Service Technique. Te| : 697 97 19 25.

FOUMBAN le 21 Mai 2019

Le 1er Adjoint au Maire

NJIFOUPAWOUO ADAMOU Govine

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°00005 /DC/MINEPIA/CMPM/2019 DU 15 MAI 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION DE HUIT TONNES D'ALIMENTS POUR POISSON POUR LES UNITES PILOTES AU MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2019
IMPUTATION
N°53 31 408 02 330003 6118

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la vulgarisation des techniques de production en aquaculture, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation pour l'acquisition d'intrants aquacoles pour l'élevage du tilapia mono sexe et clarias sur trois (03) sites pilotes.

2. Consistance des prestations

La présente consultation consiste en l'acquisition de huit tonnes d'aliment pour poisson pour les unités pilotes par le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales ainsi qu'il suit :

- Aliments flottants pour Tilapia de 2mm (1 200 kg) ;
- Aliments flottants pour Tilapia de 3mm (1 800 kg) ;
- Aliments pour Clarias de 2mm (2 000 kg) ;
- Aliments pour Clarias de 3mm (3 000 kg) ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de onze millions (11 000 000) FCFA.

4. Allotissement

La prestation ne fait pas l'objet d'un allotissement.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toute entreprise de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par le budget d'investissement public du MINEPIA, Exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire n°53 31 408 02 330003 6118.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, courriel : servicemarchesminepia@outlook.com, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, courriel : servicemarchesminepia@outlook.com, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, courriel : servicemarchespublics@outlook.com, au plus tard le 18 juin 2019 à 13 heures et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N° 00005 /DC/MINEPIA/CMPM/2019 DU 15 MAI 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION DE HUIT TONNES D'ALIMENTS POUR POISSON POUR LES UNITES PILOTES AU MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES EN PROCEDURE D'URGENCE.
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de soixante (60) jours à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
Le matériel, objet de la présente consultation, seront livrés à la Direction des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques du MINEPIA sis à Mvog-Betsi – Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et acquittée à la main par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier de consultation, d'un montant de deux cent vingt mille (220 000) francs CFA, valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des pièces administratives ainsi que des offres techniques et financières aura lieu le 18 juin 2019 à 14 heures, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

. Critères éliminatoires
• dossier administratif incomplet ou pièces non conformes en dehors de la caution de soumission au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres ;
• fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
• absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché et de ne pas figurer dans la liste des entreprises défaillantes au cours des trois (03) dernières années ;
• absence d'un prix à un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif;
• non-respect de plus de deux (02) sur les sept (07) critères techniques essentiels.

. Critères essentiels
• présentation générale de l'offre ;
• accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
• références de l'Entreprise ;
• photos en couleur conforme aux spécifications techniques du DAO ;
• proposition technique conforme aux spécifications techniques du DAO ;
• chronogramme et délai de livraison ;
• preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »).
N.B : Toute offre n'ayant respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins cinq (05) « oui » sur sept (07) des critères essentiels sera éliminée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont les offres administrative et technique seront conformes pour l'essentiel aux prescriptions du dossier de demande de consultation, et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA sise à Mvog-Betsi / Yaoundé./-

YAOUNDE le 15 Mai 2019

Le MINISTRE

DR TAIGA

PRÉFECTURE DU NDE

AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/MINAT/F.36/CDPM/2019 POUR L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DU NDE A BANGANGTE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Préfet du NDE, Autorité Contractante lance pour le compte de la Délégation Départementale du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local du NDE, un Avis de Consultation pour l'équipement en mobilier de ladite Délégation Départementale,.

2. Cout Prévisionnel

Désignation des prestations	Montant achat DC (FCFA)	Montant prévisionnel TTC (FCFA)	Montant de la Caution (FCFA)
Equipement de la Délégation Départementale du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local du NDE	15 000	6 000 000	120.000

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et ayant une expérience dans le domaine de fourniture objet de la présente Demande de Cotation.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local,
Exercice 2019.

5. Consultation du Dossier

La Demande de Consultation (DC) peut être consultée aux heures ouvrables au Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture du Ndé à Bangangté, dès publication du
présent Avis de Consultation.

6. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent Avis de Consultation, la Demande de Cotation peut être obtenue au Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture du Ndé à Bangangté, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable comme indiqué dans le tableau ci-dessus, représentant les frais d'acquisition de la Demande de Cotation.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture du Ndé à Bangangté, au plus tard le 18 juin 2019 à 10 heures, heure locale, sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée. Les offres, contenues dans une enveloppe externe scellée et adressée à l'Autorité Contractante doit
porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/MINAT/F.36/CDPM/2019 POUR L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DU NDE A BANGANGTE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison de l'équipement est fixé à soixante (60) jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant s'élève à cent vingt mille (120 000) francs CFA, valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Cette caution est adressée au Préfet du Département du Ndé (Autorité Contractante).
Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.
Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-Commande, la caution provisoire sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis de consultation.
NB ;La demande des originaux des documents pourra se faire à tout moment et à chacune des étapes de la procédure de passation et la non production pourrait entrainer la disqualification du candidat.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 18 JUIN 2019 à 11 heures, dans la salle des réunions de la Préfecture du Ndé par la Commission Départementale de la Passation des Marchés Publics siégeant en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

12. Critères d'évaluation

Critères Eliminatoires :

- Etre sous le coup d'une résiliation (Article 102 du code des Marchés Publics) ;
- Offre non conforme aux prescriptions du Descriptif Technique ;
- Omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire quantifié;
- Fausse déclaration ou pièce falsifié ou scannée;
- Absence de la Caution de soumission.

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dites
éliminatoires de la Demande de Cotation.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de soixante (60) jours à partir de la date limite fixé pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture du Ndé à Bangangté, Tél. : 698.377.251.

BANGANGTE le 17 Mai 2019

Le PRÉFET

OUMAROU HAMAN WABI

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°005/DC/FEICOM/CIPM 2019 DU 22 MAI 2019 POUR L'ACQUISITION DES DISQUES DE GRANDE CAPACITÉ POUR SERVEUR ET DU MATÉRIEL DE MAINTENANCE INFORMATIQUE AU FEICOM FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM-EXERCICE 2019

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A
IMPUTATION
22 23 00

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance une Demande de Cotation aux fins de l'acquisition des disques de grande capacité pour serveur et du matériel de maintenance informatique au FEICOM.
Les caractéristiques techniques desdits matériels sont spécifiées dans le Dossier de Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché consistent à l'acquisition des disques de grande capacité pour serveur et du matériel de maintenance par le FEICOM.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de vingt-un millions cinq cent mille (21 500 000) francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine, pouvant justifier d'une expérience minimale et continue de trois (03) ans dans la fourniture desdits matériels et de trois marchés cumulés d'un montant au moins de soixante millions (60 000 000) francs CFA au cours des trois dernières années.

5. Financement

La prestation objet de la présente Demande de Cotation est financée par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), sur la ligne budgétaire 22 23 00 « matériel informatique », exercice 2019.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être retiré aux heures ouvrables à la Direction de la MobilisationDes Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, Téléphone 222235 164 ; poste 217, porte 11- ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **trente mille (30.000)** francs CFA non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements), sise à Mimboman, au plus tard le **……18 JUIN 2019…… à 14 heures** précises et devra porter la mention suivante :

Demande de Cotation N°005 /DC/FEICOM/CIPM/2019 du…22 MAI 2019……

Pour l'acquisition des disques de grande capacité pour serveur et du matériel de maintenance informatique au FEICOM.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet de la présente Demande de Cotation est fixée à vingt-un (21) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce VII de la DC, d'un montant de **quatre cent trente mille (430 000)** francs CFA et valable pendant **120 jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis.
Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le **…18 JUIN 2019…. à 15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de conférences du FEICOM.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM :
Tél : (237) 222 235 164, Poste 217, Porte 11
BP : 718 YAOUNDE, FEICOM, Rue 4.565
Fax : (237) 222 23 17 59
NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants :222 20 37 32/658 262 682/651 649 194 »

YAOUNDE le 22 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Camille Philippe

COMMUNE DE DZENG

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN° 001/DC/C-DZENG/CIPM-DZG/2019 DU 21/05/2019POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE DZENG (LOT 1) ET DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KOMASSI (LOT 2) DE LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE– FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINSANTE- EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de Dzeng, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de la santé publique, une consultation pour une Demande de Cotation relative à la fourniture en matériel du CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE DZENG (LOT 1) ET DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KOMASSI (LOT 2) de la Commune de Dzeng, Département du Nyong et So'o,

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, concernent la fourniture en matériel médical dans certains centres médicaux de la Commune de Dzeng.

3. Allotissement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont constituées :

N° LOT	INTITULE DU PROJET	LIEUX
01	Equipement en matériel médical	CMA DE DZENG
02		CSI DE KOMASSI

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises ou groupes d'entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public du MINSANTE Exercice 2019.

Le coût prévisionnel de l'opération est de :

N° LOT	LOT 1: CMA DE DZENG	LOT 2: CSI DE KOMASSI
MONTANT	**Dix millions (10 000 000) Francs CFA**	**Cinq millions (5 000 000) Francs CFA**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Mairie de Dzeng, dès publication du prés versement de la Recette municipale de DZENG, d'une somme non remboursable **de 25 000 (Vingt-cinq mille) francs CFA**

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Mairie de Dzeng, dès publication du prés versement de la Recette municipale de DZENG, d'une somme non remboursable **de 25 000 (Vingt-cinq mille) francs CFA**

8. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués com décharge à la Salle de conférence de l'hôtel des finances à Mbalmayo au plus tard le **20/06/2019** à **14 heures,** heure locale et c
N° 001/DC/C-DZENG/CIPM-DZG/2019 DU 21/05/2019
POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE DZENG (LOT 1) ET DU (LOT 2) DE LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE–
Financement : **BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINSANTE - Exercice 2019.**
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de **deux (02) mois**.
Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution des prestations.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un éta Ministère des Finances d'un montant de **200 000 (Deux cent mille) francs CFA pour le Lot 1** et **100 000** (**cent mille) francs C**
La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours**. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre-Con après constitution du cautionnement définitif.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.
Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lie la Commission Interne de Passation de Marchés de Dzeng sise à la Salle de conférence de l'hôtel des finances à Mbalmayo si leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

8.1. Critères éliminatoires :

1. Absence d'une pièce administrative à l'exception de la Caution de soumission ou la non-conformité d'une pièce administra
2. Spécifications techniques non-conformes (cf. CCTP) ;
3. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
4. N'avoir pas réuni au moins **88,88%** de critères de qualifications ;

8.2. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre…… Oui/Non
2. Chiffre d'affaire moyen des Exercices 2016,2017 et /ou 2018 ……Oui/Non
3. Conformité des fournitures aux spécifications techniques …..…… Oui/Non
4. Planning de livraison (Modèle Gant)…… Oui/Non

Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 88,88 % des critères de qualification ci-dessus verront leur off

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescripti
satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 88,88% des critères essentiels.
Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de DZE
8. DENONCIATION
Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants:
673 20 57 25 / 699 37 07 48.

COMMUNE DE BANDJA

AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC/C-BDJA/SG/CIPM-AG/2019 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL DE L'HOPITAL DE DISTRICT DE BANDJA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bandja, Autorité Contractante, lance un avis de consultation pour procéder à «la Fourniture de l'équipement médical de l'hôpital de district de Bandja »,
dans la Commune de Bandja.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché comprend :
Les Fournitures de l'équipement médical de l'hôpital de district de Bandja Les spécifications techniques de ladite prestation sont détaillées dans le cahier des clauses Techniques particulières inclus dans la présente Demande de Cotation.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de cinq millions (5 000 000) FCFA.

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

Le dossier de consultation s'adresse à toute Entreprise agrée, de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture des équipements médicaux.

6. Financement

La Fourniture des objets de la présente consultation est financée par la dotation du MINDDEVEL.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté auprès au Secrétariat Général de la Commune de Bandja, aux heures ouvrables dès publication de l'Avis de Consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré auprès du Secrétariat de la Commune de Bandja contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable d'un montant de dix mille (10 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Bandja.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Bandja au plus tard le 10 JUIN 2019, à 10 heures locales sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :
Consultation N°01/DC/C-BDJA/SG/CIPM-AG/2019 Pour « Fourniture de l'équipement médical de l'hôpital de district de Bandja

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la Livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est de Trente (30) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de cent mille francs CFA (100 000 FCFA) délivrée par un établissement financier agrée par le Ministère des Finances. La Validité de cette caution sera de quatre-vingt-dix (90) jours, pour compter de la date de dépôt des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produite en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu à l'article 3 du présent Règlement de Demande de cotation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et dossier de demande de consultation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de
soumission, le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation, une fausse déclaration, une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun
recours.
NB : Les Chèques, mêmes certifiés, ne seront pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en temps. Les offres seront dépouillées au plus tard le 10 Juin 2019, à 11 heures dans la salle des actes de la Commune de Bandja par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.
Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, cacheté et daté.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :
Déclaration fausses ou mensongères
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Le Maître d'Ouvrage se réserve le Droit d'annuler la procédure de demande de cotation et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision. Dans ce cas, les soumissionnaires sont invites à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours à compter de la date d'annulation du marché. Passé ce délai, les offres seront détruites.

15. Attribution

L'Autorité Contractante (le Maire de la Commune de Bandja), attribuera (sur proposition de la Commission Interne de Passation) le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue
conforme pour l'essentiel de la demande de cotation et qui dispose des capacités financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins
disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bandja.

BANDJA le 22 Mai 2019

Le MAIRE

DJIMGOU Barthelemy

COMMUNE DE BANDJA

AVIS DE CONSULTATION N° 02/DC/C-BDJA/SG/CIPM-AG/2019 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BANO DANS LE GROUPEMENT FOTOUNI COMMUNE DE BANDJA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bandja, Autorité Contractante, lance un avis de consultation pour procéder à «la Fourniture de l'équipement médical du Centre de Santé Intégré de Bano
dans le groupement Fotouni Commune de Bandja », dans la commune de Bandja.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché comprend :
Les Fournitures de l'équipement médical du centre de santé intégré de Bano dans le groupement Fotouni Commune de Bandja Les spécifications techniques de ladite prestation sont détaillées dans le cahier des clauses Techniques particulières inclus dans la présente Demande de Cotation.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionne! est de Huit millions (8 000 000) FCFA.

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

Le dossier de consultation s'adresse à toute Entreprise agrée, de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture des équipements médicaux.

6. Financement

La Fourniture des objets de la présente consultation est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP) 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté auprès du Secrétariat Général de la Commune de Bandja, aux heures ouvrables dès publication de l'Avis de Consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré auprès du Secrétariat de la Commune de Bandja contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable d'un montant de Quinze mille (15 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Bandja.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en Six {06} exemplaires dont Ioriginal et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Bandja au plus tard le 10 Juin 2019, à 10 heures locales sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :
Consultation N°02/DC/C-BDJA/SG/CIPM-AG/2019 Pour « Fourniture de l'équipement médical du centre de santé intégré de Banc dans le groupement Fotouni Commune de Bandja
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la Livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est de Trente (30) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de cent soixante- mille francs CFA (160 000 FCFA) délivrée par un établissement financier agrée par le Ministère des Finances. La Validité de cette caution sera de quatre-vingt-dix (90) jours, pour compter de la date de dépôt des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produite en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu à l'article 3 du présent Règlement de Demande de cotation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et dossier de demande de consultation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission, le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation, une fausse déclaration, une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.
NB : Les Chèques, mêmes certifiés, ne seront pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en temps. Les offres seront dépouillées au plus tard le 10 Juin 2019, à 11 heures dans la salle des actes de la commune de Bandja par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.
Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (FITVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, cacheté et daté.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :
- Déclaration fausses ou mensongères ;
- Absence de la caution de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié

Le Maître d'Ouvrage se réserve le Droit d'annuler la procédure de demande de cotation et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à
l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision. Dans ce cas, les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours à compter de la date dannulation du marché. Passé ce délai, les offres seront détruites.

15. Attribution

L'Autorité Contractante (le Maire de la Commune de Bandja), attribuera (sur proposition de la Commission Interne de Passation) le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue
conforme pour l'essentiel de la demande de cotation et qui dispose des capacités financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins
disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bandja.TEL : 677 12 17 68

BANDJA le 22 Mai 2019

Le MAIRE

DJIMGOU Barthelemy

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI /ASCNPD /DG/DAF/SDAF/SM/2019 DU 21 MAI 2019POUR LA SECURISATION JURIDIQUE DU SITE DE DJOUM DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT (ASCNPD)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action de l'ASCNPD au titre de l'exercice 2019, le Directeur Général lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la sécurisation juridique du site de DJOUM situé dans l'arrondissement de DJOUM, Département du DJA et LOBO, Région du SUD.

2. Objet

Le présent avis a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la sécurisation juridique du site de DJOUM à l'ASCNPD.

3. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent ASMI portent sur les travaux de sécurisation juridique en vue de faire de ce site la propriété juridique de l'ASCNPD.

4. Remises des offres

Le dossier de candidature comportant un volume, doit être transmis sous pli fermé au plus tard **le 03 JUIN 2019 à 12 heures précises**, heure locale, au Service du Courrier de l'ASCNPD.
Avec la mention :
« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2019 DU 21 MAI 2019
POUR LA SECURISATION JURIDIQUE DU SITE DE DJOUM DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT (ASCNPD) »

NB : Tout dossier comportant de fausses déclarations sera purement et simplement rejeté.

5. Composition du dossier

Les candidats à cet Appel à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après, présentées dans un seul volume.

IV.1. Première partie (Pièces administratives)

La première partie comprendra les documents administratifs, en originaux ou en copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice 2019, suivants :

- la copie de l'acte constitutif du BE (Expédition) ;

- une lettre de motivation dûment signée du candidat ;

- la copie de la patente en cours de validité certifiée par le service émetteur ;

- la copie de la carte de contribuable en cours de validité et certifiée par le service émetteur ;

- une attestation de non faillite ;

- un certificat d'imposition ;

- une attestation de non redevance ;

- une attestation CNPS ;

- une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agrée par le MINFI.

Il est précisé que l'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

IV-2 Deuxième partie (dossier technique)

IV-2-1 Composition du dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

IV-2.1.1 : La liste du personnel comprenant :

- le curriculum vitae de chaque personnel daté et signé ;

- la copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé de chaque personnel ;

- la définition des affectations proposées pour chaque personnel.

La liste des experts consultants jugés nécessaires pour la réalisation des prestations devra être une équipe multidisciplinaire comprenant :

Un Chef de projet (Architecte /Ingénieur du Cadastre/Topographe)ayant une expérience générale d'au moins 5 ans.

Une équipe technique composée :

-d'un Chef d'équipe, un expert en questions foncières et domaniales d'au moins 5 ans et une expérience dans les prestations similaires.

-un géomètre topographe ayant une expérience générale d'au moins 5 ans et une expérience dans les prestations similaires d'au moins 3 ans ou T.S du Cadastre (au moins 5 ans d'expérience).

IV 2 -1- 2 : ***L'organigramme du personnel***

Celui-ci pourra être présenté sous la forme d'un schéma commenté par une brève note.

IV - 2-1- 3 : ***Les références en ce qui concerne les prestations similaires***

Le candidat présentera les références tout en précisant la liste des domaines de sa spécialisation, de son expérience

pour les prestations prévues dans le présent avis.

Pour être validée, chaque référence en prestation de même nature et même importance devra être justifiée par les éléments suivants :

- la copie de l'extrait du contrat ;

- le nom du Maître d'Ouvrage ;

- le lieu d'exécution du projet ;

- le certificat de bonne exécution de ses services ou le procès-verbal de réception.

IV - 2-1- 4 : *les moyens matériels*

Le candidat donnera la liste des moyens matériels dont il dispose, notamment :

- la liste de matériel informatique et bureautique ;

- la liste des moyens logistiques (véhicules, Fax, Téléphone) ;

- tout autre matériel jugé nécessaire pour la réalisation des prestations.

***NB** : la localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.*

IV– 2- 1- 5 : *l'autorisation de vérification des déclarations*

Cette autorisation dûment signée du candidat devra permettre à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

IV- 2 – 2 : ***Critères d'évaluation du dossier technique***

Le dossier technique sera évalué pour chaque étude envisagée, suivant les critères ci-après :

? Qualification et expérience du personnel-clé ……40 points ;

? Compréhension de la mission ……15 points ;

? Références du Bureau d'Etudes ……20 points ;

? Moyens matériels ……20 points;

? Présentation du dossier de Manifestation d'Intérêt ……05 points ;

Total ……100 points.

Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à 70 points sur 100, seront retenus pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint.

6. Critères d'évaluation

Les critères de qualification sont les suivants :
être un Bureau d'Etudes (BE) installé au Cameroun ;
justifier des capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :
- présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du IV.1 ci-après ;
- fournir des preuves d'une expérience dans le domaine concerné par cette prestation ;
- disposer du matériel et du personnel compatibles avec les prestations à réaliser.

7. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Service des Marchés de l'ASCNPD, tél : 699 97 33 71/675 21 38 38.
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 21 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE ET DE SES ENVIRONS A PARTTIR DU FLEUVE SANAGA

COMMUNIQUE N°0000001018/C/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO DU 21 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000006/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/19 DU 18 MARS 2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE DÉPLACEMENT DES TOMBES SITUÉES DANS L'EMPRISE DE LA CONDUITE DE TRANSPORT D'EAU DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ ET SES ENVIRONS À PARTIR DU FLEUVE SANAGA, EXERCICE 2017.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR DE PROJET, MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE, COMMUNIQUE :

Sont déclarés adjudicataires des marchés relatifs à l'Appel d'Offres suscité, les Soumissionnaires ci-après désignés :

Lot	Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	ETS DIASO	317 347 861, 50	04 mois
2	ETS NAL SERVICES	119 230 324	02 mois

Ces soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de l'unité opérationnelle du PAEPYS pour l'élaboration des projets de marchés respectifs.

Par conséquent, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PAEPYS sous quinzaine dès publication du présent Communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 21 Mai 2019

Le MINISTRE

OMBALA DIEUDONNÉE

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N°00013 /C/MINEPIA/SG/DAG/2019 DU 14 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT NO00001/AMI/MINEPIA/CPRPI/2019 DU 08 AVRIL 2019 RELATIF À LA PRÉ-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU DES GROUPEMENTS DE BET POUR LA RÉALISATION DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT À USAGE DE MAGASIN ET SALLE DE RÉUNION (PHASE I) AU MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES (MINEPIA) À YAOUNDÉ.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00191/D/MINEPIA/C/R/2019 du 14 mai 2019, les entreprises ci-après listées ont été pré-qualifiées pour soumettre leurs offres à l'Appel d'Offres Restreint consécutif à l'Appel à Manifestation d'Intérêt n° 00001/AMI/MINEPIA/CPRPI/2019 du 08 avril 2019. Il s'agit de :

N°	Entreprise	Note technique	rang
1	PRISMA SARL, BP : 15 553 Yaoundé.	100/100	1er
2	ETS. DJIBO, B.P : 608 Yaoundé ;	93,5/100	2eme
3	ETS. FAWA BET, BP : 331 Maroua ;	89/100	3eme

Lesdites entreprises sont invitées à prendre attache avec la Direction des Affaires Générales du MINEPIA pour la suite de la procédure.

Par contre, les soumissionnaires ci-après ne sont pas pré-qualifiés pour les motifs ci-après :

N°	Entreprise	Motif
1	**BET 2 M-S, B.P : 5 609 Yaoundé**	-Dossier administratif non conforme (Déclaration d'intention de soumissionner non conforme ; Registre de Commerce délivré le 04/06/25018 caduque ; ARMP non conforme).
2	**ETS. NORD-SUD Service, B.P : 12 390 Yaoundé**	-Dossier administratif non conforme (Déclaration d'intention de soumissionner non conforme Registre de Commerce délivré le 15/02/25018 caduque ; ARMP non conforme).
3	**GroupementNEK Cameroun/GEIGC SARL, B.P : 25 129 Yaoundé**	-Note technique insuffisante (Note technique de 76/100 points inférieure à la demande de 80/100 points).

YAOUNDE le 14 Mai 2019

Le MINISTRE

DR TAIGA

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

COMMUNIQUE N°0005/C/MINAS/CMPM DU _____PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'EXAMEN DES PIECES ADMINISTRATIVES ET DE L'ANALYSE DES OFFRES TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0001/AONR/CMPM/MINAS/2019 DU 05 AVRIL 2019 POUR L'ELABORATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES RELATIVES A LA RENOVATION DU CENTRE NATIONAL DE REHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPEES CARDINAL PAUL EMILE LEGER DE YAOUNDE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Affaires Sociales, Maitre d'Ouvrage, communique :

Les Bureaux d'Etudes Techniques soumissionnaires à l'Appel d'Offres susvisé sont classés par ordre de mérite conformément au tableau ci-dessous. Il s'agit de :

Rang	Consultants	Note obtenue/100	Conclusion
1er	DISPRESSO CAMEROUN SARL	98	Consultant qualifié à l'analyse des offres financières
2ème	LE COMPETING BET	92	Consultant qualifié à l'analyse des offres financières
3ème	AIDA SARL	90	Consultant qualifié à l'analyse des offres financières
4ème	Groupement ICE /CIA/CARFAD	88,25	Consultant qualifié à l'analyse des offres financières
5ème	ECTA BTP	76	Eliminés pour note technique insuffisante (inférieur à 80/100)
6ème	Groupement BUBA NGU DESCO-INTEGC	68,25	

Les soumissionnaires dont les offres techniques, à l'issue de leur évaluation par la sous-commission d'analyse compétente, ont obtenu une note inférieure à 80/100 (quatre vingt sur cent) ne sont pas éligibles à l'examen des offres financières.

Le présent communiqué tient lieu de convocation individuelle à la séance d'ouverture des offres financières prévue le vendredi 24 mai 2019 à 13 heures précises dans la salle de conférences du Ministère des Affaires Sociales pour les prestataires qualifiés.

YAOUNDE le 22 Mai 2019

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK Pauline Irène

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N°00014 /C/MINEPIA/SG/DAG/2019 DU 16 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00004/DC/MINEPIA/CMPM/2019 DU 01 AVRIL 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE VULGARISATION AU PROFIT DES OP.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00205/D/MINEPIA/SG/DAG/2019 du 16 mai 2019, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
AMOUGOU et FRERES	Vingt-trois millions sept cent quarante-neuf mille neuf cent soixante-deux (23 749 962)	Direction de Développement des Productions et des Industries Animales du MINEPIA	Cent vingt (120) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

A l'expiration de ce délai, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales se réserve le droit de réattribuer, sans qu'il y ait lieu à réclamation, ladite lettre-commande au soumissionnaire classé deuxième.

Par ailleurs, le soumissionnaire qui suit n'a pas été retenu pour le motif ci-après :

Soumissionnaires	Motifs de rejet
Ets PERE FOUCH	Offre Administrative incomplète

Ils sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 16 Mai 2019

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE DE FOUMBAN

COMMUNIQUE N° 007/019/C/C.FBAN/SG/STA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS FAVIS D'APPEL D'OFFRESNATIONAL OUVERT N°002/AONO-PU/RG-OU/C.FBAN/CIPM-AI/2019 DU 04/02/2019 POUR L'EXECUTION DESTRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A KOUNDOUM-KOUFFEN DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de Ja Commune de Foumban, porte à la connaissance du Public que **l'Etablissement PEMPOURA(DROUJBA)**; BP : 116 Koutaba, TEL.: 699 07 95 39 / 698 18 10 53, ainsi désigné, est déclaré Adjudicataire pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc maternel a l'école publique de Koundoum-Kouffen dans la commune de Foumban.
Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer au Secrétariat de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune de Foumban retirer leurs soumissions sous quinzaine, faute de quoi, elles seront détruites.
Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission non retenue.

FOUMBAN le 13 Mai 2019

Le MAIRE

NDAM NJOYA ADAMOU

COMMUNE DE FOUMBAN

COMMUNIQUE N° 006/019/C/C.FBAN/SG/STA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRESNATIONAL OUVERT N°001/AONO-PU/RG-OU/CFBAN/CIPM-TBEC/2019 DU04/01/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJINDARE NJIPOU DANS LACOMMUNE DE FOUMBAN DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Foumban, porte à la connaissance du Public que l'Entreprise **ENSERBAT.TP SARL**, BP : 11366 Yaoundé, TEL.: 674 75 24 24 / 699 96 81 65; ainsi désignée, est déclarée Adjudicataire pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc maternel a l'école publique de Njindare - Njlpou dans la commune de Foumban.
Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer au Secrétariat de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune de Foumban retirer leurs soumissions sous quinzaine, faute de quoi, elles seront détruites.
Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission non retenue.

FOUMBAN le 13 Mai 2019

Le MAIRE

NDAM NJOYA ADAMOU

COMMUNE DE FOUMBAN

COMMUNIQUE N°008/019/C/C.FBAN/SG/STA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NADONAL OUVERT N°003/AONO-PU/RG-OU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2019 DU 05/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLESDE CLASSE A L'ECOLE PUBUQUE DE NJINTOUT DANS LACOMMUNE DE FOUMBAN ,DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Foumban, porte à la connaissance du Public que **l'Etablissement ANAJAR ET FILS**, BP 62 Foumban: TEL.: 697 32 57 69 / 697 47 86 78 ; ainsi désigné, est déclaré Adjudicataire pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Njintout dans la commune de Foumban.
Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer au Secrétariat de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune de Foumban retirer leurs soumissions sous quinzaine, faute de quoi, elles seront détruites.
Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission non retenue.

FOUMBAN le 13 Mai 2019

Le MAIRE

NDAM NJOYA ADAMOU

COMMUNE DE FOUMBAN

COMMUNIQUE N° 005/019/C/C.FBAN/SG/STA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO-PU/RG-OU/CFBAN/CIPM-TBEC/2019 DU 05/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLESDE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJIKWENMEKA DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN ; DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Foumban, porte à]a connaissance du Public que **l'Entreprise ENSERBAT.TP SARL**, BP : 11366 Yaoundé, TEL.: 674 75 24 24 / 699 96 81 65; ainsi désignée, est déclarée Adjudicataire pour rexécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Njikwenmeka dans la commune de Foumban.
Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer au Secrétariat de la Commission Inteme de passation des Marchés de la Commune de Foumban retirer leurs soumissions sous quinzaine, faute de quoi, elles seront détruites.
Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission non retenue.

FOUMBAN le 13 Mai 2019

Le MAIRE

NDAM NJOYA ADAMOU

COMMUNE DE FOUMBAN

COMMUNIQUE N° 004/019/C/CFBAN/SG/STA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO-PU/RG-OU/CFBAN/APM-TBEC/2019 DU 05/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJISSE DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN ; DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Foumban, porte à la connaissance du Public que **l'Etablissement TTS ENGINEERING SARL**, BP : 31 012 Yaoundé, TEL.: 699 25 69 51 / 697 46 48 03; ainsi désigné, est déclaré Adjudicataire pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Njissé dans la commune de Foumban.
Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer au Secrétariat de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune de Foumban retirer leurs soumissions sous quinzaine, faute de quoi, elles seront détruites.
Le présent conununiqué tient lieu de main levée de caution de soumission non retenue.

FOUMBAN le 13 Mai 2019

Le MAIRE

NDAM NJOYA ADAMOU

COMMUNE DE FOUMBAN

COMMUNIQUE N° 009/019/C/C.FBAN/SG/STA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO-PU/RG-OU/CFBAN/OPM-AI/2019 DU 05/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE FOUMBAN (UN (01) LOT)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Foumban, porte à la connaissance du Public que **l'Etablissement CLEM & CEL**, BP; 1838 Yaoundé, TEL.: 696 04 53 46 ; ainsi désigné, est déclaré Adjudicataire pour l'exécution des travaux de construction des forages équipés de PMH dans certaines localités de la Commune de Foumban (un (01) lot).
Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer au Secrétariat de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune de Foumban retirer leurs soumissions sous quinzaine, faute de quoi, elles seront détruites.
Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission non retenue.

FOUMBAN le 17 Mai 2019

Le MAIRE

NDAM NJOYA ADAMOU

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°03/AOIO/SPE/CIPM DU 22 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE DE PAPIER COUCHE LWC EN FEUILLES A LA SOPECAM.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun communique :
L'appel d'offres international ouvert n°03/AOIO/SPE/CIPM du 22 mars 2019 pour la fourniture de papier couche LWC en feuilles à la SOPECAM est déclaré infructueux

Les soumissionnaires à cet appel d'offres sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine.
Passé ce délai, ces offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Motif :
- Non-respect de certains critères éliminatoires.

YAOUNDE le 15 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NNANA MARIE CLAIRE

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMUNIQUE N° 013 /C/J09/SAEFPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 02 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART SUR LA ROUTE KOUNDOU-EBOLAKOUNOU-EFOGO-KOUNDESSONG-MENGUEME SSI DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MENGANG ET D'AKONOLINGA DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE 12ML DE PORTÉE SUR LA RIVIÈRE ABASSA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou **(Autorité Contractante)** communique, conformément aux dispositions du Doss
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 02 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART SUR LA ROU
KOUNDOU-EBOLAKOUNOU-EFOGO-KOUNDESSONG-MENGUEME SSI DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MENGAN
ET D'AKONOLINGA DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.
Lot 1 : Construction d'un Pont Définitif de 12ml de portée sur la rivière Abassa
Le résultat dudit Dossier d'Appel d'Offres se présente comme suit :
Vu la lettre de proposition d'attribution N°004/L/P-AKGA/CDPM-NM en date du 16 mai 2019, du Président de la Commissi
Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou ;

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
1	**ETS JOHN VAN SHIP BUSINESS** **B.P: 1220 Yaoundé** **Tél : 675 59 24 66**	**56 953 228**	**56 953 228**	**Délai de réalisation : quatre** (04) mois. **Lieu d'exécution :** Arrondissements de Mengang e d'Akonolinga. **Obs. :**1er rang et Offre évaluée la moins disante

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Préfecture d'Akonolin Service des Affaires Economiques et Financières, pour souscription du Marché correspondant, dans un délai maximum de dix (1 jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, d publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites, conformément à la règlementation en vigueur.

YAOUNDE le 21 Mai 2019

Le PRÉFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMUNIQUE N° 014 /C/J09/SAEFPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 02 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART SUR LA ROUTE KOUNDOU-EBOLAKOUNOU-EFOGO-KOUNDESSONG-MENGUEME SSI DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MENGANG ET D'AKONOLINGA DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE 6ML DE PORTÉE SUR LA RIVIÈRE EVA'A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou **(Autorité Contractante)** communique, conformément aux dispositions du Doss
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 02 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART SUR LA ROU KOUNDOU-EBOLAKOUNOU-EFOGO-KOUNDESSONG-MENGUEME SSI DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MENGAN ET D'AKONOLINGA DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.
Lot 2 : Construction d'un Pont Définitif de 6ml de portée sur la rivière Eva'a

Le résultat dudit Dossier d'Appel d'Offres se présente comme suit :
Vu la lettre de proposition d'attribution N°006/L/P-AKGA/CDPM-NM en date du 16 mai 2019, du Président de la Commissi Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou ;

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
2	**ETS ALVINE COMPAGNY** **B.P: 1320 Yaoundé** **Tél : 694 44 81 02**	**36 922 948**	**36 922 948**	**Délai de réalisation : quatre** (04) mois. **Lieu d'exécution :** Arrondissements de Mengang e d'Akonolinga **Obs. :**1er rang et Offre évaluée la moins disante

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Préfecture d'Akonolin Service des Affaires Economiques et Financières, pour souscription de la Lettre – Commande correspondante, dans un dé maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, d publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites, conformément à la règlementation en vigueur.

YAOUNDE le 21 Mai 2019

Le PRÉFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMUNIQUE N° 015 /C/J09/SAEFPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 02 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT D'ENDOM, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU : CES D'EYEK.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou **(Autorité Contractante)** communique, conformément aux dispositions du Doss
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 02 AVRIL 2019, POUR LES TRAV
DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS D
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT D'ENDOM, DEPARTEMENT DU NYONG
MFOUMOU : CES D'EYEK.
Le résultat dudit Dossier d'Appel d'Offres se présente comme suit :
Vu la lettre de proposition d'attribution N°005/L/P-AKGA/CDPM-NM en date du 16 mai 2019, du Président de la Commissi
Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou ;

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
UNIQUE	**ETS F.M.N SARL** **B.P: 25 Ayos** **Tél : 661 382 822**	**21 465 000**	**21 465 000**	**Délai de réalisation : cent dix** (110) jours. **Lieu d'exécution :** Arrondissement d'Endom. **Obs. :**1er rang et Offre évaluée la moins disante

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Préfecture d'Akonolin
Service des Affaires Economiques et Financières, pour souscription de la Lettre – Commande correspondante, dans un dé
maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, d
publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites, conformément à la règlementation en vigueur.

YAOUNDE le 21 Mai 2019

Le PRÉFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

COMMUNE DE MBE

COMMUNIQUE N° 011/C/CMBE/SG/CIPM/2019 DU 15/05/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 011/AONO/CMBE/SG/CIPM/2019 DU 28/03/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE MATERNELLE DE SASSA-MBERSI,DANS LA COMMUNE DE MBE FINANCEMENL FEICOM- EXERCICE 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Mbé, Autorité Contractante, communique :
L'Entreprise suivant est par décision **N°011/D/CMBE/SG/CIPM/2019 du 15/05/2019** déclarée attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National ouvert susmentionné, pour le montant et délai ci-après :

Attributaire	Projet	Montant du marché TTC	Délai d'execution
ETS BRAINSERVICES	relatif aux travaux de construction d'un logement d'astreinte à l'école maternelle de Sassa-Mbdersi dans la commune de Mbe	HT: 18 785 150 FCFA TTC: 22 401 291 FCFA	Trois mois (03)

Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter à la Commune de Mbé dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de la souscription au projet du Marché.
Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

NGAOUNDERE le 15 Mai 2019

Le MAIRE

ADAMOU JOSEPH

COMMUNE DE MBE

COMMUNIQUE N°012/C/CMBE/SG/CIPM/2019 DU 15/05/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°013/AONO/CMBE/SG/CIPM/2019 DU 28/03/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A L'ECOLE MATERNELLE DE SASSA-MBERSI,DANS LA COMMUNE DE MBE FINANCEMENT FEICOM- EXERCICE 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Mbé, Autorité Contractante, communique:
L'Entreprise suivant est par décision **N°012/D/CMBE/SG/CIPM/2019 du 15/05/2019** déclarée attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National ouvert susmentionné, pour le montant et délai ci-après :

Attributaire	Projet	Montant du marché TTC	Délai d'exécution
ETS EGETRA	Relatif aux travaux de construction d'un forage équipé de PMH à l'école maternelle de Sassa-Mbersi dans la commune de MBE	HT: 8 385 744 FCFA TTC: 10 000 000 FCFA	Trois mois (03)

Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter à la Commune de Mbé dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué- en vue de la souscription au projet du Marché.
Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

NGAOUNDERE le 15 Mai 2019

Le MAIRE

ADAMOU JOSEPH

COMMUNE DE MBE

COMMUNIQUE N°013/C/CMBE/SG/CIPM/2019 DU 15/05/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°012/AONO/CMBE/SG/CIPM/2019 DU 28/03/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PES A KARNA MANGA DANS LA COMMUNE DE MBE FINANCEMENT — FEICOM -EXERCICE 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Mbé, Autorité Contractante, communique:
L'Entreprise suivante est par décision **N° 013/D/CMBE/SG/CIPM/2019 du 15/05/2019** déclarée attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National ouvert susmentionné, pour lemontant et délai ci-après :

Attributaire	Projet	Montant du marché TTC	Délai d'exécution
ETS EGETRA	Relatif aux travaux de construction d'un forage équipé de PES à Karna Manga dans la Commune de MBE	**HT: 14 675 052 F CFA** **TTC: 17 500 000 F CFA**	Trois mois (03)

Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter à la Commune de Mbé dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de la souscription au projet du Marché.
Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

NGAOUNDERE le 15 Mai 2019

Le MAIRE

ADAMOU JOSEPH

COMMUNE DE MBE

COMMUNIQUE N°010/C/CMBE/SG/CIPM/2019 DU 15/05/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES 010/AONO/CMBE/SG/CIPM/2019 DU 28/03/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES EQUIPE D'UN BLOC LATRINE A SIX COMPARTIMENTS A L'ECOLE MATERNELLE DE SASSA MBERSI DAN LA COMMUNE DE MBE FINANCEMENT - FEICOM -EXERCICE 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

l.e Maire de la Commune de Mbé,Autorité Contractante,communique :
L' entreprise suivante est par décision **N°010/AONO/CMBE/SG/CIPM/2019 du 28/03/2019** déclarée attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National ouvert susmentionné, pour le montant et délai ci-après ;

Attributaire	Projet	Montant du marché TTC	Delai d'execution
ETS BRAIN SERVICES	Relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux salles équipées d'un bloc latrines à six compartiments l'Ecole Maternelle de Sassa Mbersi dans la Commune de MBE	HT:18 784 823 FCFA TTC: 22 400 901 FCFA	Trois mois (03)

Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter à la Commune de Mbé dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de la souscription au projet du Marché.
Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

NGAOUNDERE le 15 Mai 2019

Le MAIRE

ADAMOU JOSEPH

COMMUNE ESSE

COMMUNIQUE N° 010/C/C.ESSE/SG/CIPM/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C-ESSE/SG/CDPM DU 19/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE À LA CHEFFERIE D'EBOGO, DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Esse,
Dignité de Grand Cordon du Mérite Camerounais, Autorité Contractante communique:
Par DECISION MUNICIPALE N°005/DM/C.ESSE/SG/CIPM/2019 DU19/03/2019
Le résultat se présente comme suit :

Lot de Soumission	Soumissionnaires	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	
LOT UNIQUE	**ETS NGOMSI FISH**	**20 310 445**	**20 310 445**	
	RT WATER SOLUTION	20 371 299	20 456 324	Eliminé pour offre
	SOCIETE SAHEL GROUP	22 279 668	22 607 367	Eliminé pour offre

Le soumissionnaire des **Etablissements NGOMSI FISH** est attributaire du marché relatif à la **construction d'une adduction d'e dans la Commune d'Esse Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre**pour le montant Toutes Taxes Comprise **cent dix mille quatre cent quarante cinq) Francs CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.
Lesdits Etablissements sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jo pour l'établissement du marché correspondant.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenu sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, c

YAOUNDE le 21 Mai 2019

Le MAIRE

EVINA AMBROISE AUGUSTIN

COMMUNE ESSE

COMMUNIQUE N° 011/C/C.ESSE/SG/CIPM/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C-ESSE/SG/CDPM DU 19/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE PMH À NGAT 2, EBOGO HAMEAU, ETOUTOUA, NKOL AFAMBA, DANS LA COMMUNE D'ESSE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Esse,
Dignité de Grand Cordon du Mérite Camerounais, Autorité Contractante communique:
Par DECISION MUNICIPALE N°006/DM/C.ESSE/SG/CIPM/2019 DU 19/03/2019
Le résultat se présente comme suit :

Lot de Soumission	Soumissionnaires	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	
LOT UNIQUE	**ETS NGOMSI FISH**	**30 068 220**	**30 068 220**	
	RT WATER SOLUTION	29 411 152	30 346 072	Eliminé pour offre
	SOCIETE SAHEL GROUP	32 995 302	32 995 302	Eliminé pour offre

Le soumissionnaire des **Etablissements NGOMSI FISH** est attributaire du marché relatif à **la construction de 04 forages EBOGO Hameau, ETOUTOUA, NKOL AFAMBA, dans la Commune d'Esse Département de la Mefou et Afamba, Région du** Comprises de: **30 068 220(Trente millions soixante-huit mille deux cent vingt) Francs CFA** et un délai d'exécution de **trois (0** Lesdits Etablissements sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jo pour l'établissement du marché correspondant.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenu sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, c

YAOUNDE le 19 Mars 2019

Le MAIRE

EVINA AMBROISE AUGUSTIN

PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE ET DE SES ENVIRONS A PARTTIR DU FLEUVE SANAGA

COMMUNIQUE N°0000001018/C/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO DU 21 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000006/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/19 DU 18 MARS 2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE DÉPLACEMENT DES TOMBES SITUÉES DANS L'EMPRISE DE LA CONDUITE DE TRANSPORT D'EAU DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ ET SES ENVIRONS À PARTIR DU FLEUVE SANAGA, EXERCICE 2017.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR DE PROJET, MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE, COMMUNIQUE :

Sont déclarés adjudicataires des marchés relatifs à l'Appel d'Offres suscité, les Soumissionnaires ci-après désignés :

Lot	Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	ETS DIASO	317 347 861, 50	04 mois
2	ETS NAL SERVICES	119 230 324	02 mois

Ces soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de l'unité opérationnelle du PAEPYS pour l'élaboration des projets de marchés respectifs.

Par conséquent, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PAEPYS sous quinzaine dès publication du présent Communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 21 Mai 2019

Le MINISTRE

OMBALA DIEUDONNÉE

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 25/04/2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 25/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 25/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE ET DE SES ENVIRONS A PARTTIR DU FLEUVE SANAGA

DÉCISION N°0000000008/19/D/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO DU 21 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000006/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/19 DU 18 MARS 2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE DÉPLACEMENT DES TOMBES SITUÉES DANS L'EMPRISE DE LA CONDUITE DE TRANSPORT D'EAU DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ ET SES ENVIRONS À PARTIR DU FLEUVE SANAGA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR DE PROJET, MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE,
Vu la Constitution ;
Vu la Loi N°98/005 du 14 avril 1998 portant régime de l'eau ;
Vu la Loi N°2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité au Cameroun;
Vu la Loi N°2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics;
Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N°2011/409 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement;
Vu le Décret N°2012 /501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
Vu le Décret N°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le Décret N°2011/1520/PM/SG du 14 juillet 2011 portant création de la Cellule d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga
Vu l'Arrêté Nº00000176/A/MINMAP du 31 juillet 2015 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga ;
Vu la Décision N°019 CAB/PM du 03 août 2016 portant nomination du Directeur du Projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS) ;
Vu la Lettre Circulaire Nº0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics ;
Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°00000006/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/19 du 18 mars 2019.
DECIDE:
Article 1er : Les entreprises ci-après citées sont déclarées adjudicataires des marchés relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvertsusmentionné.

Lot	Entreprise	Montant proposé TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	ETS DIASO	317 347 861, 50	04 mois
2	ETS NAL SERVICES	119 230 324	02 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Mai 2019

Le DIRECTEUR

OMBALA DIEUDONNÉE

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION PREFECTORALE N° 122 /DP/J09/SAEF PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu la Constitution ;
Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le Décret N° 2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur **BAOUROU ALIM Jean Roger**, aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et Mfoumou ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°022/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;
Vu la lettre-circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 02 juillet 2018, précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Considérant **l'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 010/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 02 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART SUR LA ROUTE KOUNDOU-EBOLAKOUNOU-EFOGO-KOUNDESSONG-MENGUEME SSI DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MENGANG ET D'AKONOLINGA DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**
Lot 1 : Construction d'un Pont Définitif de 12ml de portée sur la rivière Abassa
Vu la lettre de proposition d'attribution N°004/L/P-AKGA/CDPM-NM en date du 16 mai 2019, du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou ;
DECIDE :
Article 1 er : LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART SUR LA ROUTE KOUNDOU-EBOLAKOUNOU-EFOGO-KOUNDESSONG-MENGUEME SSI DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MENGANG ET D'AKONOLINGA DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.
Lot 1 : Construction d'un Pont Définitif de 12ml de portée sur la rivière Abassa
sont attribués à l'entreprise ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	AVIS D'APPEL D'OFFRES N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DU MARCHE TTC	OBSERVATIONS
1	**N°010/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 02 AVRIL 2019**	**E2I JOHN VAN SHIP BUSINESS** **B.P: 1220 Yaoundé** **Tél : 675 59 24 66**	**56 953 228 FCFA**	**RETENUE**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Mai 2019

Le PRÉFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

COMMUNE DE FOUMBAN

DECISION N° 011/019//DM/C-FBAN/SG/STA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A KOUNDOUM-KOUFFEN DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FOUMBAN

OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu La Constitution ;

Vu La Loi N°99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises des secteurs Publics et Parapublics ;

Vu La Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant loi d'Orientation de la Décentralisation ;

Vu La Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes;

Vu Le Décret N°77/91 du 25 Mai 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, les Syndicats des Communes

et Etablissements communaux et l'ensemble des textes modificatif Subséquents ;

Vu Le Décret N°2002/030 du 28 janvier 2002 portant organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

et l'ensemble des textes modificatif Subséquents ;

Vu Le Décret N292/2013 du 06 Novembre 2013 portant nomination de Monsieur BONYOMO Donatien en qualité de Préfet du Département

du Noun ;

Vu L'Arrêté N°00000295/A/M1NATD/DCTD du 16 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin

municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Foumban, Département du Noun, Région de l'Ouest;

Vu le DOSSIER D'APPELD'OFFRES NATIONAL OUVERT N*002/AONO/RG-OU/C.FBAN/CIPM-AI/2019 DU04/02/2019 dans la COMMUNE DE FOUMBAN

;

Vu Le rapport technico —financier de la sous-commission d'analyses ;

Vu La Proposition de la commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Foumban.

DECIDE

Article 1 : Les travaux de construction d'un bloc maternel à Koundoum-Kouffen dans la Commune de Foumban sont attribués à **l'Etablissement PEMBOURA (DROUJBA)** BP : 116 Koutaba ; Tel : 699 07 95 39 / 698 18 10 53 pour un montant de 25 707 956 (vingt - cinq millions sept cent sept mille neuf cent cinquante-six) de Francs CFA TTC et un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2 : La Lettre Commande devra impérativement être signée et enregistrée au soin de l'Entreprise Adjudicataire dans les délais prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

FOUMBAN le 13 Mai 2019

Le MAIRE

NDAM NJOYA ADAMOU

COMMUNE DE FOUMBAN

DECISION N° 012/019/DM/CFBAN/SG/STA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJINTOUT DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN DEPARTEMENT DU NOUN. REGION DE L'OUEST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FOUMBAN

OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu La Constitution ;

Vu La Loi N°99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises

des secteurs Publics et Parapublics ;

Vu La Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant loi d'Orientation de la Décentralisation ;

Vu La Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes;

Vu Le Décret N°77/91 du 25 Mai 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, les Syndicats des Communes

et Etablissements communaux et l'ensemble des textes modificatif Subséquents ;

Vu Le Décret N°2002/030 du 28 janvier 2002 portant organisation et fonctionnement des Commissions de Passation

des Marchés Publics et l'ensemble des textes modificatif Subséquents ;

Vu Le Décret N292/2013 du 06 Novembre 2013 portant nomination de Monsieur BONYOMO Donatien en qualité de Préfet

du Département du Noun ;

Vu L'Arrêté N°00000295/A/M1NATD/DCTD du 16 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire

à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Foumban, Département du Noun, Région

de l'Ouest;

Vu le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/R6-OU/C.FBAN/CIPM-T8EC/2019 DU05/02/2019

DANS LA COMMUNEDE FOUMBAN ;

Vu Le rapport technico —financier de la sous-commission d'analyses ;

Vu La Proposition de la commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Foumban.

DECIDE

Article 1 : Les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Njintout dans la Commune de Foumban sont attribués **à l'Etablissement ANAJAR ET FILS** BP : 62 Foumban, TEL.: 697 32 57 69 / 697 47 86 78 pour un montant de 19 969 857 (dix-neuf millions neuf cent soixante-neuf mille huit cent cinquante-sept) de Francs CFA TTC et un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2 : La Lettre Commande devra impérativement être signée et enregistrée au soin de l'Entreprise Adjudicataire dans les délais prévus par la réglementation en vigueur.

FOUMBAN le 13 Mai 2019

Le MAIRE

NDAM NJOYA ADAMOU

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE FOUMBAN

DECISION N° 009/019/DM/CFBAN/SC/STA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBUQUE DE NJIKWENMEKA DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FOUMBAN

OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu La Constitution ;

Vu La Loi N°99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises des secteurs Publics et Parapublics ;

Vu La Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant loi d'Orientation de la Décentralisation ;

Vu La Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes;

Vu Le Décret N°77/91 du 25 Mai 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, les Syndicats des Communes

et Etablissements communaux et l'ensemble des textes modificatif Subséquents ;

Vu Le Décret N°2002/030 du 28 janvier 2002 portant organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

et l'ensemble des textes modificatif Subséquents ;

Vu Le Décret N292/2013 du 06 Novembre 2013 portant nomination de Monsieur BONYOMO Donatien en qualité de Préfet du Département

du Noun ;

Vu L'Arrêté N°00000295/A/M1NATD/DCTD du 16 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin

municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Foumban, Département du Noun, Région de l'Ouest;

Vu le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N'004/AONO/R6-OU/CFBAN/CIPM-TBEC/2019 DU05/02/2019 DANS LA COMMUNE

DE FOUMBAN ;

Vu Le rapport technico —financier de la sous-commission d'analyses ;

Vu La Proposition de la commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Foumban.

DECIDE

Article 1 : Les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Njikwenmeka dans la Commune de Foumban sont attribués à **l'Entreprise ENSERRAT.TP** SARL BP : 11366 Yaoundé, TEL: 674 75 24 24 / 699 96 81 65 pour un montant de 19 987 555 (dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cent cinquante-cinq) de Francs CFA TTC et un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2 : La Lettre Commande devra impérativement être signée et enregistrée au soin de l'Entreprise Adjudicataire dans les délais prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

FOUMBAN le 13 Mai 2019

Le MAIRE

NDAM NJOYA ADAMOU

COMMUNE DE FOUMBAN

DECISION N° 008/019/DM/C.FBAN/SC/STA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBUQUE DE NJISSE DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FOUMBAN

OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu La Constitution ;

Vu La Loi N°99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises des secteurs Publics et Parapublics ;

Vu La Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant loi d'Orientation de la Décentralisation ;

Vu La Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes;

Vu Le Décret N°77/91 du 25 Mai 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, les Syndicats des Communes

et Etablissements communaux et l'ensemble des textes modificatif Subséquents ;

Vu Le Décret N°2002/030 du 28 janvier 2002 portant organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

et l'ensemble des textes modificatif Subséquents ;

Vu Le Décret N292/2013 du 06 Novembre 2013 portant nomination de Monsieur BONYOMO Donatien en qualité de Préfet du Département

du Noun ;

Vu L'Arrêté N°00000295/A/M1NATD/DCTD du 16 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin

municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Foumban, Département du Noun, Région de l'Ouest;

Vu le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONALOUVERT N*005/AONO/RG-OU/CF8AN/CIPM-TBEC/2019 DU05/02/2019 DANS LA COMMUNE

DE FOUMBAN ;

Vu Le rapport technico —financier de la sous-commission d'analyses ;

Vu La Proposition de la commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Foumban.

DECIDE

Article 1 : Les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Njissé dans la Commune de Foumban sont attribués **à l'Etablissement TTS ENGINEERING SARL** BP: 31012 Yaoundé, TEL: 699 25 69 51 / 697 46 48 03 pour un montant de 19 998 000 (dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille) de Francs CFA TTC et un délai d'exécution de trois (03) mois.

FOUMBAN le 13 Mai 2019

Le MAIRE

Article 2 : La Lettre Commande devra impérativement être signée et enregistrée au soin de l'Entreprise Adjudicataire dans les délais prévus par la réglementation en vigueur.

NDAM NJOYA ADAMOU

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE FOUMBAN

DECISION N° 010/019/DM/CFBAN/SC/STA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJINDARE NJIPOU DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FOUMBAN

OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu La Constitution ;

Vu La Loi N°99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises des secteurs Publics et Parapublics ;

Vu La Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant loi d'Orientation de la Décentralisation ;

Vu La Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes;

Vu Le Décret N°77/91 du 25 Mai 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, les Syndicats des Communes

et Etablissements communaux et l'ensemble des textes modificatif Subséquents ;

Vu Le Décret N°2002/030 du 28 janvier 2002 portant organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

et l'ensemble des textes modificatif Subséquents ;

Vu Le Décret N292/2013 du 06 Novembre 2013 portant nomination de Monsieur BONYOMO Donatien en qualité de Préfet du Département

du Noun ;

Vu L'Arrêté N°00000295/A/M1NATD/DCTD du 16 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin

municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Foumban, Département du Noun, Région de l'Ouest;

Vu DOSSIER D'APPELD'OFFRESNATIONAL OUVERTN°001/AONO/R6-OU/CFBAN/CIPM-TBEC/2019 DU 04/01/2029 dans LA COMMUNE

DE FOUMBAN ;

Vu Le rapport technico —financier de la sous-commission d'analyses ;

Vu La Proposition de la commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Foumban.

DECIDE

Article 1 : Les travaux de construction d'un bloc maternel à l'école publique de Njindare - Njipou dans la Commune de Foumban sont attribués à **l'Entreprise ENSERBAT.TP SARL BP** ; 11366 Yaoundé, TEL: 674 75 24 24 / 699 % 81 65 pour un montant de 24 998 196 (vingt - quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cent quatre-vingt-seize) de Francs CFA TTC et un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2 : La Lettre Commande devra impérativement être signée et enregistrée au soin de l'Entreprise Adjudicataire dans les délais prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

FOUMBAN le 13 Mai 2019

Le MAIRE

NDAM NJOYA ADAMOU

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N°00191/D/MINEPIA/SG/DAG/2019 DU 14 MAI 2019 PORTANT PRÉ-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU DES GROUPEMENTS DE BET POUR LA RÉALISATION DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT À USAGE DE MAGASIN ET SALLE DE RÉUNION (PHASE I) AU MINISTÈRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES (MINEPIA) À YAOUNDÉ.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;
Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;
Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du code des marchés publics ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marches publics ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
Vu la note de Service n° 00015/MINEPIA/SG/SDBMM/SMP/2019 du 20 mars 2019 portant création du Comité ad'hoc chargé d'assurer la pré-qualification pour la réalisation des prestations intellectuelles au MINEPIA pour l'exercice 2019 ;
Considérant le dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt n°00001/AMI/MINEPIA/CRPI/2019 du 08 avril 2019,

DECIDE :

Article 1er : Les Entreprises ci-après listées sont pré-qualifiées pour soumettre leurs offres à l'Appel d'Offres National Restreint consécutif à l'Appel à Manifestation d'Intérêt nº 00001/AMI/MINEPIA/CPRPI/2019 du 08 avril 2019.

Il s'agit de :

1. PRISMA SARL, BP : 15 553 Yaoundé.
2. ETS. DJIBO, B.P : 608 Yaoundé ;
3. ETS. FAWA BET, BP : 331 Maroua ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 14 Mai 2019

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION PREFECTORALE N°124 /DP/J09/SAEF PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu la Constitution ;
Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le Décret N° 2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur **BAOUROU ALIM Jean Roger**, aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et Mfoumou ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°022/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;
Vu la lettre-circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 02 juillet 2018, précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Considérant **l'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 02 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT D'ENDOM, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU : CES D'EYEK.**
Vu la lettre de proposition d'attribution N°005/L/P-AKGA/CDPM-NM en date du 16 mai 2019, du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou ;
DECIDE :
Article 1er :LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT D'ENDOM, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU : CES D'EYEK, sont attribués à l'entreprise ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	AVIS D'APPEL D'OFFRES N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DE LA LETTRE COMMANDE TTC	OBSERVATIONS
1	**N°012/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 02 AVRIL 2019**	**ETS F.M.N SARL** **B.P: 25 Ayos** **Tél : 661 382 822**	**21 465 000 FCFA**	**RETENUE**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Mai 2019

Le PRÉFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION PREFECTORALE N°123/DP/J09/SAEF PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu la Constitution ;
Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le Décret N° 2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur **BAOUROU ALIM Jean Roger**, aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et Mfoumou ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°022/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;
Vu la lettre-circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 02 juillet 2018, précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Considérant **l'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 010/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 02 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART SUR LA ROUTE KOUNDOU-EBOLAKOUNOU-EFOGO-KOUNDESSONG-MENGUEME SSI DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MENGANG ET D'AKONOLINGA DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**
Lot 2 : Construction d'un Pont Définitif de 6ml de portée sur la rivière Eva'a
Vu la lettre de proposition d'attribution N°006/L/P-AKGA/CDPM-NM en date du 16 mai 2019, du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou ;
DECIDE :
Article 1 er : LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART SUR LA ROUTE KOUNDOU-EBOLAKOUNOU-EFOGO-KOUNDESSONG-MENGUEME SSI DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MENGANG ET D'AKONOLINGA DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.
Lot 2 : Construction d'un Pont Définitif de 6ml de portée sur la rivière Eva'a
Sont attribués à l'entreprise ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	AVIS D'APPEL D'OFFRES N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DE LA LETTRE COMMANDE TTC	OBSERVATIONS
2	**N°010/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 02 AVRIL 2019**	**ETS ALVINE COMPAGNY** **B.P: 1320 Yaoundé** **Tél : 694 44 81 02**	**36 922 948 FCFA**	**RETENUE**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Mai 2019

Le PRÉFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N°00205/D/MINEPIA/SG/DAG/2019 DU 16 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00004/DC/MINEPIA/CMPM/2019 DU 01 AVRIL 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE VULGARISATION AU PROFIT DES OP.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,
Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;
Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marches publics ;
Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du code des marchés publics ;
Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publics, pour l'Exercice 2019.
Considérant le dossier de consultation pour une demande de cotation N°00003/DC/MINEPIA/CMPM/2019 du 01 avril 2019 en vue de l'acquisition des encres alimentaires pour estampillage.

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée.

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
AMOUGOU et FRERES	Vingt-trois millions sept cent quarante-neuf mille neuf cent soixante-deux (23 749 962)	Direction de Développement des Productions et des Industries Animales du MINEPIA	Cent vingt (120) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 16 Mai 2019

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE ESSE

DECISION MUNICIPALE N° 005/DM/C.ESSE/SG/CIPM/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C-ESSE/SG/CDPM DU 19/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE À LA CHEFFERIE D'EBOGO, DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Esse,
Dignité de Grand Cordon du Mérite Camerounais, Autorité Contractante.

Vu la Constitution;
Vu la loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant Lois de Finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2019;
Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 Portant Code de bonne transparence et de bonne conduite dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi n° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées;
Vu la loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation;
Vu la loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes;
Vu le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats et les Etablissements Communaux et les textes modificatifs subséquents ;
Vu le décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial et les textes modificatifs subséquents ;
Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2016/178 du 05 Avril 2016 portant nomination de ***Monsieur DJIKDENT Emmanuel,*** Administrateur Civil Principal aux fonctions de Préfet de la Mefou et Afamba ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu l'arrêté n° 537 du 21 Août 1952 portant création de la Commune d'Esse;
Vu l'arrêté n° 00000021/A/MINADT/DCTD du 30 Septembre 2013 constatant l'élection de ***Monsieur EVINA EBA Ambroise*** au poste de Maire de la Commune d'Esse;
Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics;
Vu la circulaire n° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2019
Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
Vu la décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la décision Municipale N°003/DM/C.ESSE/SG/SAG/2019 du 05 Avril 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés(CIPM) auprès de la Commune d'Esse;
Vu la **Demande de Cotation n°001/DC/C-ESSE/SG/CDPM du 19/03/2019** pour les travaux de construction d'une adduction d'eau potable à la Chefferie d'EBOGO dans la Commune d'Esse;
Vu le Procès Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Esse en date du 15 Avril 2019;
Vu le budget Communal 2019 ;

DECIDE
Article 1 ier : Le soumissionnaire des **Etablissements NGOMSI FISH** est attributaire du marché relatif à la **construc**
Article : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE ESSE

DECISION MUNICIPALE N° 006/DM/C.ESSE/SG/CIPM/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C-ESSE/SG/CDPM DU 19/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE PMH À NGAT 2, EBOGO HAMEAU, ETOUTOUA, NKOL AFAMBA, DANS LA COMMUNE D'ESSE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Esse,
Dignité de Grand Cordon du Mérite Camerounais et
Autorité Contractante.

Vu la Constitution;
Vu la loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant Lois de Finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2019;
Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 Portant Code de bonne transparence et de bonne conduite dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi n° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées;
Vu la loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation;
Vu la loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes;
Vu le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats et les Etablissements Communaux et les textes modificatifs subséquents ;
Vu le décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial et les textes modificatifs subséquents ;
Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2016/178 du 05 Avril 2016 portant nomination de ***Monsieur DJIKDENT Emmanuel,*** Administrateur Civil Principal aux fonctions de Préfet de la Mefou et Afamba ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu l'arrêté n° 537 du 21 Août 1952 portant création de la Commune d'Esse;
Vu l'arrêté n° 00000021/A/MINADT/DCTD du 30 Septembre 2013 constatant l'élection de ***Monsieur EVINA EBA Ambroise*** au poste de Maire de la Commune d'Esse;
Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics;
Vu la circulaire n° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2019
Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
Vu la décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la décision Municipale N°003/DM/C.ESSE/SG/SAG/2019 du 05 Avril 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés(CIPM) auprès de la Commune d'Esse;
Vu la **Demande de Cotation n°002/DC/C-ESSE/SG/CDPM du 19/03/2019** pour les travaux de construction de 04 forages positifs équipés de PMH à NGAT 2, EBOGO Hameau, ETOUTOUA, NKOL AFAMBA dans la Commune d'Esse;
Vu le Procès Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Esse en date du 15 Avril 2019;
Vu le budget Communal 2019 ;

DECIDE
Article 1 ier : Le soumissionnaire des **Etablissements NGOMSI FISH** est attributaire du marché relatif à **la construction de 04 forages positifs équipés de PMH à NGAT 2, EBOGO Hameau, ETOUTOUA, NKOL AFAMBA, dans la Commune d'Esse Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre** pour le montant Toutes Taxes Comprises de: **30 068 220(Trente millions soixante-huit mille deux cent vingt) Francs CFA** et un délai d'exécution de 120 jours.
Article : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Mai 2019

Le MAIRE

EVINA AMBROISE AUGUSTIN

COMMUNE DE BAFOUSSAM 2E

ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°07AONO/CIPM/CA BAF IIÈME/AI/2019 DU 25/04/ 2019 POUR L'EXECUTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A DOUPE - COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM IIÈME.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Autres
	Au lieu de ... **Conducteur des Travaux** : au moins Ingénieur des Travaux de Génie Rural, Géologue ou Géophysicien... **Chef de Chantier** : Technicien Supérieur de Génie Rural....
	Lire plutot **Conducteur des Travaux** : au mois Ingénieur des Travaux de Génie Rural, Géologue, Géophysicien ou Hydraulicien.... **Chef de Chantier** : Technicien Supérieur de Génie Rural ou en Génie de l'Eau. **Le reste sans changement.**

BAFOUSSAM le 17 Mai 2019

Le MAIRE

TAGNE NGEKO Emmannuel

COMMUNE DE TONGA

ADDITIF N°01/C.TGA/SM/2019 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CIPM/C.TGA /2019 DU 17 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONDES OUVRAGES HYDRAULIQUES DANS LA COMMUNE DE TONGA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Service des Marchés de la Commune de Tonga, au plus tard le 22 Mai 2019 à10 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CIPM/C.TGA/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES DANS LA COMMUNE DE TONGA.** A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Service des Marchés de la Commune de Tonga, au plus tard le 06 Juin 2019 à10 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CIPM/C.TGA/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES DANS LA COMMUNE DE TONGA.** **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres s'effectuera en une phase. Elle aura lieu le 22 Mai 2019 àpartir de 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Tonga, dans la salle des actes de ladite Commune, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Au cours de cette phase, les noms des Soumissionnaires, les montants des offres, les rabais offerts, et la présence ou l'absence de Garantie d'Offre et toute autre information que la Commission de Passation des Marchés, à son choix peut juger utile de faire connaître seront annoncés. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable.
	Lire plutot L'ouverture des offres s'effectuera en une phase. Elle aura lieu le 06 Juin 2019 àpartir de 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Tonga, dans la salle des actes de ladite Commune, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Au cours de cette phase, les noms des Soumissionnaires, les montants des offres, les rabais offerts, et la présence ou l'absence de Garantie d'Offre et toute autre information que la Commission de Passation des Marchés, à son choix peut juger utile de faire connaître seront annoncés. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

TONGA le 17 Mai 2019

Le MAIRE

BITCHEBE Désiré Raphaël

COMMUNE DE MENGUEME

ADDITIF N°002AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0O4 BIS/AONO/C-MENGUEME/CDPM-NS /2019 DU 29/04/2019POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DANS LA COMMUNE DE MENGUEME (NKOLEBAE – SO'O ASSI) DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTREFINANCEMENT :BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019, MINDDEVEL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Objet
	Au lieu de ... AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0O4 BIS/AONO/C-MENGUEME/CDPM-NS /2019 DU 29/04/2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DANS LA COMMUNE DE MENGUEME (NKOLEBAE – SO'O ASSI) DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE
	Lire plutot AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE **N° 0O4 BIS/AONO/C-MENGUEME/CIPM /2019 DU 29/04/2019** POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DANS LA COMMUNE DE MENGUEME (NKOLEBAE – SO'O ASSI) DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des Offres aura lieu à la salle de de conférence de la Préfecture de Mbalmayo, **le 29/05/2019 à 15 h précises** par la commission Départementale de passation des marchés publics siégeant en présence des soumissionnaires ou l'un de leur représentant dûment mandaté et ayant une bonne connaissance du dossier dont il a la charge.
	Lire plutot L'ouverture des Offres aura lieu à **la salle des actes de la Mairie de Mengueme**, **le 31/05/2019 à 15h** précises par la commission interne de passation des marchés de la Commune de Mengueme des marchés publics siégeant en présence des soumissionnaires ou l'un de leur représentant dûment mandaté et ayant une bonne connaissance du dossier dont il a la charge. **NB : L'heure de remise des offres resteinchangée, par ailleurs les entreprises ayant acquis le Dossier d'Appel d'Offres sont priées de passer à la Mairie de MENGUEME, retirer les documents complémentaires dudit dossier.**

MENGUEME le 22 Mai 2019

Le MAIRE

MVONDO LUC HUBERT

COMMUNE DE NKOTENG

ADDITIF RECTIFICATIF N° 05 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES DES MICROPROJETS COFINANCÉS PAR LE PNDP DANS LA COMMUNE DE NKOTENG. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) PUITS POSITIF EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES ECOLES, PUBLIQUES DOUA ET GROUPE 4, DANS LA COMMUNE DE NKOT.ENG, ILYEPARTEMENT, DE LA HAUTE SANAGA, RÉGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NKOTENG, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	**Le 30 Mai 2019, à 12 heures**
Lieu d'ouverture des plis	**Hôtel BON SAMARITAIN de MFOU**

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des offres aura lieu le **31/05/2019 à partir de 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkoteng à l'hôtel bon samaritain de Mfou. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par des personnes dument mandatées de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

Le reste sans changement.

NKOTENG le 21 Mai 2019

Le MAIRE

NGOURANG ETIENNE

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*) : ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*) : ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*) : ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Pridesoft

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

CONTACTS PROJET

222 20 49 17
Internet : pridesoft.armp.cm
Email : pridesoft@armp.cm